

SURVEILLANCE & CONTRE-SURVEILLANCE

(VERSION DE TRAVAIL - AVRIL 2015)

CHAPITRE 1

A. PRATIQUE DE LA SURVEILLANCE PAR LES SERVICES DE SÉCURITÉ

1. Le déroulement d'une surveillance

Les explications qui suivent ne feront pas de distinction entre les différents types de services à l'œuvre. Il s'agit de présenter ici une vue d'ensemble, la plus générale possible, du déroulement d'une surveillance physique.

L'ÉTAPE PRÉLIMINAIRE : DU BUREAU DU PROCUREUR...

En amont de toute surveillance, il est censé y avoir une décision du parquet. Cette décision peut émaner du parquet lui-même, comme elle peut répondre à une requête des services de police ou de l'autorité politique.

Une surveillance est généralement lancée quand il est prévisible que d'autres formes d'investigation seront sans résultat, du moins est-ce en Allemagne ainsi que l'on justifie la mise en place d'une surveillance conséquente; car cela coûte cher en temps, en personnel, en argent. Pour la surveillance d'une seule personne-cible, jusqu'à 20 agents peuvent être mobilisés, pendant des journées entières, et il faut ajouter à cela les véhicules et les moyens techniques.

Les services reçoivent bien plus de demandes qu'ils ne peuvent en satisfaire ; il n'est donc pas toujours dit qu'ils puissent entrer en action au moment même où on le leur demande. Il faut aussi prendre en compte que, pour la police, toute mise sous observation contient le risque que la personne ciblée « grille » la surveillance, et comprenne ainsi que l'on enquête sur son compte.

La généralisation du contrôle dans cette société ne doit pas conduire à croire que la police se livrerait aussi facilement que cela à telle ou telle surveillance ciblée .

De plus, de nombreux éléments sur les mouvements d'une personne-cible peuvent être rassemblés pour l'enquête sans moyens coûteux, par une surveillance technique (par les données tirées d'interception des communications ou des données obtenues par la pose de caméras cachées).

Une mise sous surveillance sérieuse nécessite normalement que le parquet demande l'intervention d'une unité spéciale d'observation. Cela peut prendre un certain temps. L'unité en charge de l'intervention doit la préparer et a en général plusieurs affaires à traiter en même temps. Pour la préparation de chaque intervention, le protocole consiste à d'abord rassembler un certain nombre d'éléments préalables : Qui est la personne-cible ? Des photos récentes sont-elles disponibles ? Y a-t-il une ou plusieurs personnes-cibles ? De quels renseignements dispose-t-on déjà sur cette personne ? Sera-t-il nécessaire de louer un appartement pour la surveiller ?

À ce stade de l'enquête, une surveillance téléphonique aura déjà été effectuée, ce qui aura permis de se renseigner sur quelques détails concernant la personne-cible.

Une première surveillance de reconnaissance peut être effectuée avec des moyens et un temps réduits. L'objectif est d'obtenir une « image en mouvement » de la personne-cible, afin d'établir si elle loge effectivement à l'adresse supposée, quels moyens de transport elle utilise et quelles habitudes particulières peuvent être constatées.

Il y a aussi des procédures d'observation superficielle qui consistent à vérifier si la personne-cible se gare juste devant chez elle ou ailleurs.

...AU BUREAU DE L'UNITÉ DE SURVEILLANCE

Théoriquement, chaque unité de surveillance se réunit une fois par semaine, par équipes. On y expose les nouveaux dossiers et le plan des interventions à mettre en œuvre. Par exemple, qui dirige l'intervention sur le terrain ? Le chef d'équipe ou un fonctionnaire subalterne ? Combien de personnes et de voitures seront mobilisées ? Combien de temps et de journées sont prévus ? Quels moyens techniques seront mis en place ? Qui écrira le compte-rendu d'observation ?

À partir de ce moment-là, l'autorité judiciaire est certes tenue au courant de la progression de l'enquête mais sans être sur le terrain. Les agents de terrain n'apprécient guère d'être dérangés par leurs collègues des « bureaux ».

Les équipes de surveillance sont composées d'une majorité d'hommes ; il n'y a la plupart du temps que deux ou trois femmes par équipe.

L'équipe n'est pas requise au complet en permanence. Suite à quelques reconnaissances préalables, il peut être décidé de ne mobiliser que quelques agents, lors de surveillances relativement simples. Quatre véhicules et 6 ou 7 personnes suffisent pour maintenir une surveillance autour d'une personne-cible. Il peut aussi s'avérer nécessaire de surveiller la personne-cible 24h/24h et qu'un relais soit donc établi entre plusieurs équipes de surveillance. De telles interventions sont coûteuses et sont rarement mises en œuvre plus d'une ou deux semaines.

Il existe aussi de grandes opérations menées à grand frais et avec plusieurs unités, le temps d'une journée particulière où plusieurs personnes-cibles sont censées se rencontrer.

Il s'est aussi déjà vu que, dans des affaires impliquant des personnes fichées comme potentiellement dangereuses, la surveillance soit intentionnellement irrégulière, par exemple dans le cas de groupes de lutte armée. Mais cela reste une exception.

Dès qu'une affaire devient importante, plusieurs sections et unités d'un même service se relaient. Ainsi, une surveillance peut être menée pendant une semaine par une équipe de la DGSI, la semaine suivante par la SDAT et celle qui suit par la SAT¹. Sur 24h, plusieurs services pourront se partager des créneaux horaires. La collaboration entre unités de police « régulières » et unités anti-terroristes n'est pas forcément courante, mais existe ; elle va rarement en France sans querelles de services et de compétences.

En dépit du fait que les paramètres diffèrent d'une situation à une autre, on peut donner une idée de ce que peut être une surveillance sur une semaine avec 8h de travail par jour. L'équipe est dotée pour ce travail de sa propre fréquence radio depuis le réseau numérique à technologie TETRA (ACROPOL en France pour la police nationale, les douanes, l'AP et RUBIS pour la gendarmerie).

Naturellement, les dispositifs radio d'un véhicule de surveillance sont cachés, et les agents utilisent des kits main libres et des touches d'appel cachées, par exemple des interrupteurs à enclencher avec le pied.

La clé de la réussite d'une surveillance est liée à la capacité de collecter en permanence de l'information. On ne peut espérer obtenir des informations précises sur ce que l'on cherche si l'on ne prend pas tout le temps que cela requiert. Plus de données seront accumulées, plus d'analyses en retour seront possibles.

Même si une surveillance sur plusieurs semaines n'apporte aux policiers aucun élément concluant, même s'ils perdent de vue la personne-cible, ils pourront en tirer une mosaïque qui servira plus tard à l'enquête. Cette approche peut conduire à un certain esprit routinier chez les agents des unités spéciales car ils savent que c'est cette constance dans la répétition d'une surveillance discrète qui les conduira le plus souvent à la réussite, au bout du compte.

1. DGSI: Direction Générale de la Sécurité Intérieure. SDAT: Sous-Direction Anti-Terroriste. SAT: Section Anti-Terroriste de la brigade criminelle de la préfecture de Paris

2. Autour de la personne-cible : la position A et le dispositif en « cloche »

En temps normal, une observation a lieu durant les horaires de travail habituels, c'est-à-dire de 8h00 à 19h00, à moins que la personne-cible n'ait un tout autre rythme de vie, qui sera alors pris en compte. Il est ainsi bon de savoir que les surveillances de routine sont souvent moins assidues le week-end qu'en semaine, voire parfois inexistantes, sauf circonstance exceptionnelle.

Toute observation débute par la mise en place d'une « position A » autour de la personne-cible. L'agent en « position A » sera celui qui verra la personne-cible directement ou qui la verra en premier lorsqu'elle apparaîtra dans un périmètre donné. L'objectif peut être le domicile de la personne-cible qui sera dès lors considéré comme son lieu de résidence officiel, ou un lieu de fréquentation habituel de la personne-cible. La « position A » sera postée en fonction des possibilités présentées par le lieu en question. La plupart du temps, la surveillance se fera depuis un véhicule, mais parfois aussi ce sera un client oisif assis à la terrasse d'un café, une fumeuse débonnaire sur le banc d'un parc voisin, ou encore depuis une fenêtre avec des jumelles.

Des véhicules banalisés de type « sous-marins » seront utilisés, dans lesquels les agents ne sont pas visibles depuis l'extérieur, par exemple des mini-bus aux vitres latérales teintées ou avec des rideaux. C'est à partir du point déterminé par la « position A » que les autres observateurs se positionnent pour former une « cloche » autour de l'objectif. Tous les chemins susceptibles d'être pris par la personne-cible sont ainsi couverts par le périmètre de surveillance.

Lors d'une surveillance mise en œuvre par des agents professionnels, il y aura toujours un agent dans la « position A » pour éviter de perdre la personne-cible de vue. Les autres agents s'annonceront en tant que « position B » qui peuvent relayer la position A en cas de besoin.

Dans les situations où il est impossible de mettre en place une position A sans attirer l'attention, on peut alors installer un dispositif en « cloche » autour de l'objectif en espérant voir apparaître la personne-cible lorsque celle-ci franchira les limites du périmètre de surveillance. Une rue ciblée sera contrôlée aux deux extrémités pour intercepter la personne-cible à ces endroits-là. La majorité des véhicules resteront alors à proximité en attendant les nouvelles de la « position A ». Ils ne s'éloigneront pas trop afin d'être rapidement sur les lieux pour suivre les déplacements éventuels de la personne-cible. Le plus souvent, ils se postent au coin de la rue ou une à deux rues perpendiculaires plus loin, en évitant qu'il y ait des feux de circulation ou une circulation trop dense qui les tiendraient à distance de la personne-cible. L'agent qui mène l'opération a un carnet de notes sur lui, pour pouvoir y inscrire en temps réel toutes les informations l'intéressant. En parallèle, l'agent en position A peut aussi donner des directives et des indications aux autres agents. La personne-cible est-elle clairement identifiée ? Si ce n'est pas le cas, une identification est-elle possible ? Si c'est le cas, dans quelle direction est-elle en train de se déplacer ? Comment doivent se comporter les agents aux postes secondaires ? Doivent-ils se séparer, rester en place ou entreprendre une filature ? Pour ne rien omettre, et cela surtout lors de moments d'accélération comme des courses-poursuites, les transmissions radio sont envoyées vers le central ou enregistrées par dictaphone.

Une fois en position, une longue période d'attente peut suivre. L'agent peut alors rêvasser ou somnoler seul au volant, incliner le siège en arrière, écouter la radio, voire s'endormir. De temps à autre, il peut y avoir des coups de stress lorsqu'un agent croit avoir repéré la personne-cible et que ce n'est qu'une fausse alerte. L'un ou l'autre d'entre eux peut aussi annoncer qu'il va chercher à manger ou bien va se rendre aux toilettes. Si besoin, la « position A » peut être relayée. Le relais ne sert pas uniquement à éviter d'éveiller l'attention ; il est aussi nécessaire pour empêcher que la concentration ne vienne à baisser après un certain laps de temps.

Si la personne-cible est chez elle, le relais va arriver à heure fixe, en général à l'heure pile ou aux demi-heures. Si elle est absente et qu'on attend son retour, la « position A » reste sans remplacement même pendant plusieurs heures. Pour ne pas se faire repérer, les autres véhicules changent de temps en temps de place. Mais il est inévitable de rester en stationnement à une place donnée car on ne peut pas rester en permanence en mouvement. Des habitants attentifs et des promeneurs remarqueront probablement après un certain temps le manège des voitures devant eux. Mais, par expérience, cela n'affecte pas le dispositif de surveillance. Les gens remarquent qu'une

surveillance a lieu, mais l'oublie aussitôt et ne savent de toute façon pas vraiment ce qui est observé. En règle générale, on peut dire que même la personne-cible elle-même ne prête pas attention plus de quelques minutes aux voitures, à leur plaques, à leurs signes caractéristiques ou à des personnes au comportement bizarre. Quand une surveillance est prévue pour s'étaler sur plusieurs jours ou sur plusieurs semaines, l'équipe va se trouver un coin tranquille à proximité pour se retrouver sans que d'éventuels contre-observateurs puissent faire le lien entre eux et l'opération en cours. Les endroits appropriés pour cela peuvent être les parkings des supermarchés, des rues isolées comme des impasses avec des places de parking libres ou un endroit désert sous un pont de périphérique. Des « réunions d'intervention » sont menées au début et à la fin de chaque opération dans ce type de lieu.

3. La surveillance des déplacements

À un moment ou à un autre, il faut bien que la personne-cible fasse surface ; c'est cela qui provoque la mise en branle du dispositif. Au moins un des agents, et souvent plusieurs, dispose d'un appareil photo numérique ou d'un caméscope et tentera de prendre des clichés de la personne-cible et des personnes avec qui elle entre en contact.

Quand la personne-cible apparaît, le premier geste est de bien la décrire aux autres observateurs afin que tous puissent l'identifier parfaitement. C'est le rôle de la « position A » qui, après cela, tient ses distances pour ne pas se faire repérer.

LES DÉPLACEMENTS EN VOITURE

Dans tous les films policiers, on voit la personne suspecte s'éloigner en voiture et le policier en planque se lancer immédiatement, 10 mètres derrière, dans la filature. Ce genre de scènes est évidemment irréaliste, car cela attirerait immédiatement l'attention. Quand l'objectif se met en mouvement, le véhicule de la « position A » ne bouge pas et attend qu'un autre véhicule prenne en charge la filature. Entre le moment où la personne-cible entre dans sa voiture et le démarrage, il y a généralement assez de temps pour qu'un autre véhicule d'observation se mette en position. Parfois, le véhicule suiveur se place même devant le véhicule-cible et se laisse doubler.

Quand il s'agit d'observer quelqu'un, filer sa voiture s'avère plutôt pratique. Les liaisons radios sont plus faciles et plus discrètes en voiture. Les voitures sont fortement limitées dans leurs déplacements à cause des règles de circulation et peuvent être clairement identifiées par leur modèle, leur couleur et leur plaque, ce qui facilite la filature. De plus, les voitures de surveillance sont puissantes et pilotées par des personnes expérimentées : elles ne peuvent a priori pas être semées à vive allure. Si nécessaire pour garder la cible en vue, elles ne s'en tiennent pas au code de la route, grillent les feux rouges, roulent sur le trottoir, ou en sens interdit. Le règlement permet aux forces de police de commettre toute infraction. Si l'on voit une ou plusieurs voitures banalisées grillant des feux à vive allure, on peut en général en conclure que l'on est en train d'assister à une opération de police. En ville, il est difficile de rattraper le retard dû à un feu rouge, non seulement parce que la voiture-cible peut alors parcourir un bon kilomètre ou bifurquer jusqu'à sortir du champ de vision en une minute, mais aussi parce qu'avec le trafic, de nombreux véhicules ont tôt fait de s'intercaler entre les suiveurs et leur objectif, faisant ainsi obstacle à tout rattrapage du retard. Il faut donc, idéalement, qu'au moins deux véhicules essaient de garder en permanence le contact visuel avec la cible.

Dans les dernières années, l'utilisation de toutes sortes de balises par la police a été décuplée, notamment en France, à tel point que leur usage a dû être légalisé. Elles coûtent de moins en moins cher, sont de plus en plus fiables et permettent d'économiser beaucoup d'efforts et de personnel. Dans certains cas, le central transmet en temps réel aux véhicules d'observation la position du véhicule balisé, de manière à ce que celle-ci soit à tout moment connue au mètre près et puisse être suivie sur une carte, même lorsque les suiveurs en ont perdu la trace.

Si la personne-cible conduit une voiture de location, les policiers contactent en général la société de location pour obtenir plus d'informations, que ce soit sur le moment ou après coup. À quel nom la voiture a-t-elle été

louée ? Avec quel numéro de compte ? Combien de kilomètres ont été parcourus ? Au reste, pour simplifier la chose, de nombreuses voitures de location possèdent désormais leur propre appareil de géolocalisation embarqué au titre de dispositif anti-vol, ou afin d'« optimiser la gestion de la flotte ». Si la personne-cible est connue pour avoir régulièrement recours à la location, au partage ou à l'emprunt de voitures, les policiers tâcheront dans la mesure du possible de baliser les véhicules les plus fréquemment utilisés.

LES DÉPLACEMENTS À PIED

L'observation d'un individu à pied est un exercice autrement plus contraignant. Les agents de filature à pied doivent en effet veiller à transmettre le plus discrètement possible les informations qu'ils recueillent. Dans leurs communications radio, ils utilisent ainsi la plupart du temps un micro situé à hauteur de larynx dans le revers du col de leur veste, au niveau du poignet, dans un sac à main ou un sac à dos, sacs qui peuvent ainsi être transmis au collègue venant prendre le relais. Pour entendre ce qui se dit à la radio, il faut alors un émetteur dans l'oreille, que ce soient des écouteurs de walkman ou une micro-oreillette de type « Phonak ». La micro-oreillette est certes en soi pratique, mais présente également des inconvénients : elle est discrète mais pas invisible, et celui qui est repéré comme en portant une est grillé. De surcroît, elle est sujette au brouillage, le son y est relativement faible, elle se bouche rapidement à cause du cérumen et tombe souvent de l'oreille au mauvais moment. De plus, pour la transmission, une bobine plate, de forme oblongue et reliée à l'appareil radio est nécessaire, qui doit être cachée à faible distance de la micro-oreillette (par exemple, dans l'épaulette de la veste ou dans la bretelle du sac à dos). Pour toutes ces raisons, beaucoup d'agents préfèrent les écouteurs classiques. Il arrive aussi que des agents en civil, à pied, cachent leur talkie-walkie dans une housse en forme de trousse, ce qui présente le double avantage d'atténuer la propagation du son et de n'offrir à la vue, de loin, aucune forme suspecte recensée.

Tout ce manège pouvant être remarqué par des piétons, les agents en filature pédestre travaillent aussi bien avec des téléphones portables. Mais il faut alors qu'un collègue se charge d'écouter ce qui est transmis et le « traduise » par radio aux autres membres de l'équipe. Les téléphones portables ont d'ailleurs depuis des années une fonction « conférence » permettant à un groupe de personnes d'écouter quand une personne parle. Mais cette fonctionnalité étant coûteuse et plus compliquée que le recours à la radio, il semble qu'elle ne soit utilisée que sporadiquement. Et de toute façon, l'introduction de la radio numérique à technologie TETRA l'a rendue superflue.

La personne-cible se déplaçant à pied peut soudainement changer de direction, disparaître dans une maison ou emprunter un moyen de transport – entrer dans un bus, prendre un vélo, s'engouffrer dans une station de métro... La « cloche » doit donc serrer étroitement l'objectif, au mieux avec plusieurs piétons et des deux côtés de la rue afin que si l'objectif change de trottoir, la position A ne soit pas forcée de traverser la rue elle aussi, ce qui pourrait éveiller des soupçons sur elle. Cependant, un objectif à pied se déplace par nature assez lentement, ce qui permet dans la plupart des cas de ne pas le perdre, quand bien même il ferait des mouvements imprévus.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Quand la personne-cible se déplace en transports en commun, il faudra qu'au moins un agent se positionne dans la même rame ou le même bus. Pour éviter de se faire remarquer, l'agent montera souvent un arrêt après la personne-cible ou, si le temps d'attente le permet et que la direction empruntée est indubitable, il peut même monter un arrêt avant la personne-cible. La position recherchée par l'agent dans le wagon sera celle qui se trouve le plus à l'arrière afin de pouvoir observer toutes les entrées et sorties. Les voitures du dispositif, quant à elles, suivent du mieux qu'elles peuvent. Il est évidemment difficile aux heures de pointe d'aller en voiture aussi vite qu'un métro. C'est pourquoi les véhicules de filature essaient généralement de partir en avance dans les directions de déplacement probables de l'objectif, alors même que celui-ci attend encore sur le quai. Lorsque la personne-cible descend, l'information est transmise par l'agent au reste du dispositif, qui prend le relais. L'agent, quant à lui, sort généralement à la station suivante, où une voiture vient le prendre. Dans ces conditions, il est assez rare qu'un dispositif de filature perde la trace d'une personne-cible. La possibilité de

semer la police dans le métro demeure néanmoins, même si elle a été largement surestimée dans la littérature. Il arrive alors que les personnes-cibles soient perdues à cause de problèmes de communication entre les agents, parmi lesquels figurent effectivement les changements de quai, les informations lacunaires sur les différentes lignes et correspondances ; ce que les agents concernés n'avouent pas volontiers. Il est évident par contre que si la personne-cible a son portable avec elle, elle sera localisable en permanence, soit par ses conversations téléphoniques, soit par SMS furtifs – ce dont les services de surveillance font un copieux usage.

La vidéosurveillance des quais et des rues est peu utilisée dans le cadre de filatures. Quand une personne-cible s'engouffre dans une station de métro, il faut considérer qu'elle part à peu près une minute plus tard ; dans ce laps de temps, il est rigoureusement impossible d'envoyer un agent au poste central pour y contrôler les écrans. En outre, les policiers sont déjà assez occupés à comprendre quelle ligne va prendre l'objectif, quels sont les horaires de départ des rames, quelles stations de correspondance doivent être investies. De surcroît, les caméras ont toujours des angles morts et leur qualité d'image est souvent médiocre. Même dans les conditions optimales (par exemple, la surveillance d'un dealer qui vend régulièrement de la marchandise dans certaines stations), la vidéosurveillance depuis le central ne sera qu'un instrument d'appui à l'observation directe, car il y a bien trop de possibilités de mouvement inopiné pour une personne-cible, et qui ne sont pas contrôlables par caméra.

LES DÉPLACEMENTS À DEUX-ROUES

Se déplacer à vélo ou à moto peut rendre le travail des agents de police particulièrement ardu, car ce sont des moyens de transport qui ne suivent pas le rythme général du trafic. Le vélo est trop lent pour les voitures et trop rapide pour la filature à pied. La moto, elle, est la plupart du temps trop rapide pour tout autre moyen de transport. Les policiers n'ont alors d'autre choix que de faire intervenir des vélos pour suivre les vélos et des motos pour suivre les motos ; ce qui présuppose une certaine forme physique de la part des agents et des préparatifs à l'intervention. Dans les unités de surveillance, il y a généralement en plus du parc automobile, une à deux motos et/ou scooters et quelques vélos ; si bien qu'à l'occasion, cela peut être les vélos privés des agents qui sont utilisés. Les vélos ont cette particularité d'être peu identifiables, ce qui peut constituer un avantage pour l'observation : la personne-cible ne reconnaîtra probablement pas un vélo qu'elle a croisé plus d'une fois dans la même journée. Pour un objectif se déplaçant à vélo, il ne sera généralement déployé qu'un vélo d'observation, mais dont le conducteur changera de temps à autre de veste ou qui l'échangera avec un collègue. Autant que possible, les véhicules du dispositif tenteront de garder un contact visuel avec l'objectif tandis que l'agent à vélo se tiendra à peu de distance et se rapprochera immédiatement en cas d'imprévu. Les voitures s'efforceront alors de dépasser la personne-cible le moins possible – d'où une trajectoire suspecte, incohérente, puisqu'ils doivent se déporter sur la droite, puis à nouveau avancer un peu, puis à nouveau se déporter sur la droite. Ce type de conduite « stop-and-go » est le signe certain qu'une cible lente est en train d'être suivie.

Une moto peut semer ceux qui la suivent en grillant un ou deux feux de signalisation et en se faufilant. Là aussi, ce n'est guère plus de deux motos, et le plus souvent une seule, qui sont mobilisées lors d'une filature de moto, le reste du dispositif suivant autant que possible en voiture. Cela dit, comme pour les filatures de voitures, ce sont les multiples contraintes du code de la route qui jouent ici en faveur des filocieurs, car dans la pratique une moto voit sa liberté de mouvement grandement réduite par les feux rouges, les autres véhicules et les sens de circulation.

4. Quand le filocieur perd la trace du filoché

En temps normal, une équipe de filature ne cherche pas par tous les moyens à garder le contact avec la personne-cible. Lorsque les policiers ont l'impression que la surveillance sera découverte par leur cible, ou quand les mouvements de celle-ci deviennent excessivement erratiques, par exemple lorsqu'elle va et vient dans un tout petit périmètre, les agents se placent un peu en retrait. Ils abandonnent au besoin la position A, élargissent le dispositif et forment une « cloche » plus large autour de la zone en question. Ils se placent alors

aux « points de passage obligés du véhicule ». Il peut même arriver qu'ils cassent la filature pour la reprendre à une nouvelle occasion, par exemple depuis le logement de l'objectif.

Quand la personne-cible disparaît, les environs sont inspectés, des véhicules se rendent à l'adresse connue de l'objectif et attendent de voir si celle-ci apparaît. Si les policiers estiment que la personne-cible est excessivement méfiante, ils peuvent décider de lui laisser la « laisse longue » ; l'observation se mène alors avec des pauses, un jour sur deux ou une semaine sur deux.

Il est relativement rare que la personne-cible soit perdue parce qu'elle a réussi à « casser » volontairement la filature. Le plus souvent, cela est dû à ce que l'on a affaire à des pros organisés d'un côté, qui veillent à ne pas se laisser semer, et de l'autre à des gens qui ne savent pas forcément comment on déjoue un tel dispositif et qui s'organisent trop rarement afin de le découvrir.

Ce n'est pas parce que la surveillance pourrait être repérée par la personne-cible qu'elle est mécaniquement interrompue ; cela dépend du type d'informations que les policiers cherchent à récolter. Car la personne-cible a aussi, le plus souvent, un quotidien : travail, contraintes sociales et autres activités régulières, qu'il n'est pas toujours possible de reporter ou de suspendre. Dans certaines circonstances, les agents du police pourront s'accommoder du fait que la personne-cible remarque quelques voitures et quelques visages (qu'elle oubliera vraisemblablement bientôt) du moment que cela leur permet d'obtenir une large quantité d'informations.

5. Fin de journée pour les poulets

Lorsque l'équipe de surveillance a fini sa journée de travail, dont il n'est pas rare qu'elle dure huit heures, un procès-verbal de surveillance doit être écrit. Il doit contenir le nom des participants et les faits constatés avec l'horaire correspondant. Souvent ce procès-verbal, qui figurera dans les actes de l'enquête en cours, est rédigé sur la base d'un rapport d'observation intégré au « journal de bord de l'unité » et qui sert de notes brutes pour la rédaction du procès-verbal.

En règle générale, observation et arrestation sont des procédures distinctes. Certes, il y a des surveillances qui suivent la personne-cible dans le but avéré de la prendre en flagrant délit. Mais cela est assez rare, et se passe principalement dans le cadre de l'activité d'un indic ou d'un autre agent, par exemple lors de l'achat de drogue. La règle veut que la surveillance soit d'abord exploitée et que ce soient les responsables du dossier qui décident de la poursuite de l'observation ou de l'arrestation ; arrestation qui ne survient donc pas lors de, mais à la suite de la surveillance. Une remarque tirée de l'expérience mérite cependant d'être faite : en France, au moment où une personne ciblée se rend compte de manière répétée d'opérations de surveillance menées sur son compte, celle-ci doit se dire qu'il y a de fortes chances pour que l'arrestation s'approche à grands pas. Ne serait-ce que parce que le fait que la personne-cible manifeste par son comportement qu'elle se sait surveillée tend à hâter, du côté des policiers, les opérations. Mais aussi parce qu'à la veille d'une arrestation, les surveillances peuvent être plus grossières, et sont menées dans le but de s'assurer de l'endroit où la personne pourra être cueillie le lendemain matin. Il faut alors savoir prendre rapidement, avant qu'il ne soit trop tard, la décision douloureuse de se mettre au vert pour quelques temps, ou de poursuivre ses activités dans une autre région voire un autre pays. Il faudrait parvenir à s'expliquer le déterminisme psychologique qui veut qu'en règle générale, tout en se sachant sous surveillance, tout en se disant qu'ils n'en ont plus pour très longtemps à rester libres, la plupart des gens continuent leurs activités « comme si de rien n'était », jusqu'à se faire cueillir.

6. Le cas particulier de la « filature de protection »

Quand les services de renseignement tentent de recruter un indic, la personne ciblée est auparavant méticuleusement observée, afin que les responsables du dossier soient correctement informés et que la « prise de contact » se passe au mieux et au meilleur moment. La « prise de contact » peut avoir lieu en pleine rue, au

domicile de la personne, par une convocation insignifiante au commissariat ou même dans le cadre du travail. Parfois, cela consistera à fixer à la personne désignée un rendez-vous ultérieur. La filature de préparation sera alors généralement menée en quelques jours, mais dans certains cas complexes, elle peut s'étendre sur des semaines. Le jour de la prise de contact, dans la plupart des cas, une équipe de surveillance est mobilisée, au cas où la personne ciblée réagirait de manière agressive vis-à-vis de l'agent qui l'aborde et aussi afin d'étudier le comportement de celle-ci après la discussion. Passe-t-elle des coups de fil ? Qui consulte-t-elle en premier ? Dans l'éventualité où la prise de contact se déroule « favorablement » pour les policiers, les rencontres suivantes seront elles aussi possiblement surveillées. Les policiers observent si l'objectif dépense immédiatement l'argent obtenu, s'il s'associe à d'autres personnes. Dans le cas d'une « discussion tactique », c'est-à-dire d'une prise de contact qui n'a pas pour but de recruter un indic, mais seulement d'instrumentaliser d'une manière ou d'une autre la personne-cible, la filature peut se limiter à une filature de protection le jour de la discussion. Le but d'une telle « discussion tactique » peut être de balancer quelques informations ou quelques intox calculées, ou de provoquer une réaction déterminée qui peut être exploitée dans le cadre de l'enquête, par exemple grâce à une interception téléphonique.

B) QUELQUES ASPECTS PARTICULIERS

1. Radio

De nombreuses considérations sur la radio sont devenues caduques au moment du passage à la radio numérique dans de nombreux services de police européens.

TECHNIQUE

Le système radio TETRA (pour Terrestrial Trunked Radio), créé par un consortium international d'entreprises siégeant à Rome, a été repris par différents pays européens : ACROPOL en France, TETRA en Allemagne, TETRON en Autriche, ASTRID en Belgique, POLYCOM en Suisse. Il est en passe de devenir le standard numérique européen des communications des services de sécurité.

En France, ACROPOL (pour Automatisation des Communications Radiotéléphoniques Opérationnelles de POLice) est le système de communication radio de la police nationale depuis 1994. Des déclinaisons existent suivant les services : « ANTARES » pour la sécurité civile, les pompiers et le SAMU, « SERVIR » pour l'armée française, « CORAIL NG » pour la gendarmerie mobile, « RUBIS » pour la gendarmerie... Même le réseau de bus de Lille, Transpole, bénéficie d'un tel système de communication. Tous sont des productions d'EADS. La police municipale ne serait pas encore équipée.



Antenne RUBIS située à Taigny, dans le 89.

C'est l'INPT (Infrastructure Nationale Partageable des Transmissions) qui regroupe ces différents systèmes, elle dispose de 1500 sites relais en France, qui permettent de couvrir 95 % du territoire métropolitain.

Pour la petite histoire, des policiers ont porté plainte contre leur hiérarchie pour des nausées, maux de tête et d'estomac qu'ils imputent au système TETRA.

La radio TETRA en soi peut être interceptée, mais l'entièreté des données émises sont cryptées, et paraissent pour l'heure indéchiffrables.

Ce cryptage repose sur la mise en place d'une puce. Chaque appareil radio a un numéro d'identification. Ceci permet de bloquer immédiatement tout appareil porté disparu. Chaque « groupe » radio est défini précisément de sorte que ne peuvent y participer que les appareils radio autorisés par leur numéro d'identification, c'est-à-

dire ceux pour qui le « groupe » en question a été ouvert. Cela permet d'assurer une sécurité supplémentaire vis-à-vis de toutes oreilles indésirables.

La radio TETRA se diffuse dans la tranche de 380-395 MHz (« bande de 70cm »), il existe- comme pour les anciennes radio duplex analogiques une sous-bande et une sur-bande : les participants mobiles émettent sur le canal bas (« up-link ») et reçoivent sur le canal haut (« down-link »). L'écart entre les canaux « up-link » (à partir de 380 MHz) et « down-link » (à partir de 390 MHz) est de 10 MHz. La trame du canal reste à 25 MHz. La puissance d'émission est relativement élevée, en raison d'une haute fréquence, mais pas assez pour la diffusion d'images. Cette possibilité est en cours d'élaboration.

PRATIQUE RADIOPHONIQUE

En ce qui concerne les larges « groupes Radio » impliquant de nombreux participants, la « discipline de la radio » enseignée lors de la formation aux agents spécialisés est indépendante de la capacité d'éventuels opposants à l'intercepter, l'important reste la compréhension mutuelle : tous les messages doivent être brefs, il ne faut parler que lorsque cela est nécessaire, utiliser des formulations claires, etc...

Ceci est moins obligatoire dans le cadre des surveillances car le « groupe radio » a des limites plus restreintes et le canal n'appartient qu'à l'équipe en poste. Autrefois, la discipline lors de l'usage de la radio était plus importante à respecter pour les agents en poste à cause du risque d'interception. Le livre de formation à cet usage prévoit d'abréger « Personne » en « P », « Personne-cible » en « P1 », les contacts connus en « P2 », les « voitures » en « V », les lieux en « L », etc ...

Dans la phase de préparation, les véhicules et lieux connus doivent déjà être familiers à tous les agents et ne doivent être décrits au cours de l'opération que par leurs abréviations.

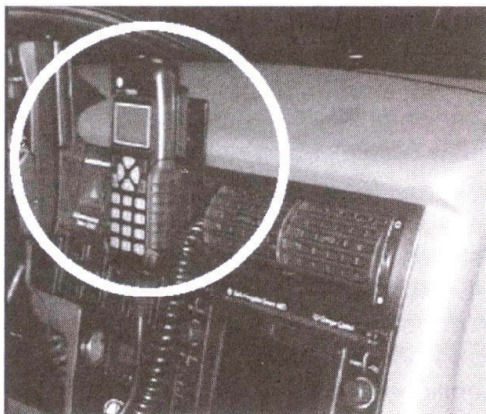
Les noms des rues doivent être autant que possible abrégés ou modifiés : la rue où habite la « P1 » devient par exemple la « rue cible », les autres rues du voisinage proche la « rue K » ou « rue B », etc. Voilà pour la théorie.

Dans la pratique, cela a été et reste encore peu respecté à la lettre dès lors qu'il ne s'agit pas de cas particulièrement sensibles. Même avec beaucoup de bonne volonté, des événements imprévus vont déstabiliser les plans, la discipline laisse à désirer ou à cause d'un moment d'excitation un mauvais mot échappe aux agents en poste. Lorsque la P1 se déplace dans plusieurs rues, il est à peu près impossible de parler de façon codée car alors les « collègues » n'y comprennent tout simplement plus rien. On voit plutôt se créer au sein des unités un jargon particulier, qui permet d'éviter certains mots-clés, sans rapport direct avec ce qui peut être appris dans les livres de formation.

La discipline est peu suivie dans certaines unités spéciales. Le nom même de l'unité n'est plus cité, puisqu'ils parlent entre eux. Normalement, les messages s'adressent à des numéros, de deux ou trois chiffres, que le véhicule ou l'agent peut identifier. Au lieu de cela, c'est souvent par le prénom qu'ils s'appellent et des sujets secondaires sont abordés par radio quand il ne se passe rien de spécial. Beaucoup se connaissent en dehors du boulot et se tutoient. Cela va probablement s'accroître avec le numérique et entraîner des discussions encore plus éloignées du sujet lors de phases calmes de l'opération.

Un autre aspect du numérique réside dans le fait que les appareils de radio portatif des marques MOTOROLA et SEPURA ont déjà plus ou moins l'apparence de téléphones portables (voir photo), ou sont difficiles à distinguer des appareils radio d'entreprises. On peut imaginer que se développe des appareils radios de plus en plus semblables à des téléphones portables. Cela simplifierait grandement leur usage dans certains contextes comme pour les filatures à pied. Ou encore, cela pourrait faciliter les rapports effectués par les policiers en civils qui occupent la tête des manifestations ; rapports qui jusqu'ici étaient transmis par communication portable vers le central, qui redirigeait avec un certain délai les informations au reste des effectifs policiers. À l'avenir, ces communications seront intégrées directement au « groupe radio » de toute l'unité. Téléphoner avec ce qui semble être un portable éveille bien moins l'attention que de murmurer dans le revers de sa veste.

Appareils TETRA actuellement utilisés :



Appareil à main ici fixé sur un socle adapté pour la voiture.



MRT (appareil standard) de MOTOROLA



HRT (appareil à main) de SEPURA

2. Moyens techniques

SURVEILLANCE TÉLÉPHONIQUE

Lors des surveillances actuelles, des écoutes sont mises en place la plupart du temps, incluant des interceptions sur le réseau internet et les e-mails. Mais dans la pratique, c'est principalement les lignes téléphoniques qui sont avant tout mises sous surveillance. Il faut distinguer plusieurs domaines au sein des interceptions des communications : la collecte des données de communication, la localisation des téléphones portables, et l'écoute qualitative du contenu des conversations et des messages envoyés.

Le juge d'instruction peut demander des écoutes téléphoniques pour une durée de 4 mois maximum (renouvelables), dans le cadre d'une enquête criminelle pour un délit ou crime dont la peine encourue est de 2 ans minimum.

DONNÉES DE COMMUNICATION

Les données de communication sont constamment recensées par les opérateurs téléphoniques, enregistrées pendant un certain temps et transmises sur demande des autorités, auxquelles elles sont légalement tenues de fournir leurs données : en France, ces données sont conservées un an par les opérateurs, ce qui permet aux policiers de se renseigner sur l'année déjà écoulée. Les obstacles juridiques pour l'obtention des données sont moins nombreux que pour les écoutes qualitatives, car les données de communication sont très régulièrement demandées par la police. Les informations émanent du bureau de l'opérateur vers la direction de la section en charge de la surveillance qui est ainsi informée si le téléphone de la « P1 » est actuellement en train d'être utilisé, de qui téléphone avec qui et, en ce qui concerne les téléphones portables, s'il est allumé et à quelles bornes du réseau il est relié.

Ces données sont donc régulièrement et rapidement à disposition de la police. « Il suffit à la police, commission rogatoire en main, de faxer le numéro du mobile à l'opérateur téléphonique concerné. Ensuite, la ligne transite automatiquement vers le central d'écoute où les policiers disposent de fonctions identiques à tout bon lecteur MP3 (enregistrement, retour en arrière, etc.). En moins de 24 heures et pour la modique somme de 700 euros que le ministère de la Justice règle à l'opérateur. 25 000 écoutes sont autorisées chaque année selon Le Canard enchaîné, et 4 millions de réquisition téléphonique. »²

2.« Ecoute téléphonique et filature à l'heure du numérique », L. Bourrelly, <http://www.adicie.com/archives/51>

Pour la localisation au mètre près d'un téléphone, de plus en plus de formulaires sont exigés, mais la plupart du temps cela n'est pas nécessaire grâce aux bornages des antennes-relais qui délimitent déjà une zone assez précise. Ainsi les agents de surveillance, avec leur connaissance préalable des habitudes et mouvements de la personne-cible, ont de bonnes chances de la trouver ou plus précisément de savoir où son téléphone se trouve. Pour une localisation plus parfaite, le « procédé par triangulation » peut être utilisé. En comparant les données de communications de plusieurs antennes-relais, on peut déterminer à quelques mètres près la position d'un téléphone portable. Beaucoup de téléphones portables modernes, d'Iphone et autres appareils de navigation et options Internet sont déjà pré-réglés à cet effet.

Quand le signal GPS devient trop faible pour émettre une localisation précise, par exemple à cause du mauvais temps ou des murs d'un bâtiment, le recours au procédé de triangulation sera automatique. Pour localiser de l'extérieur un téléphone portable de cette manière, une collaboration directe avec l'opérateur est nécessaire. Les agents ne peuvent pas recueillir les informations sur simple coup de fil. Une triangulation après coup grâce à l'enregistrement des données ne devrait normalement pas être possible car seules les données des antennes-relais sont enregistrées.

Toutes les données de communications produites ne sont pas sauvegardées. En allumant ou en éteignant un téléphone portable, lors du passage d'un réseau d'antennes à un autre, lors d'oscillations de la force du signal émis comme lors de « PLU » (Periodic Localisation Update), le téléphone prend contact avec le service de base sans que ces données ne soient recensées au sens propre comme données de communication. Mais lors d'une surveillance du téléphone en cours, celui-ci est toujours localisable en temps réel.

Les données de communication au sens propre, qui sont enregistrées par le central, sont produites lors des activités d'émission et de réception. Ceci permet la localisation du téléphone portable par « SMS furtifs » (en jargon spécialisé : « Pings »).

Ce type de SMS utilisé par les policiers ne s'affiche pas sur le téléphone portable, mais produit des données. Des « Pings » peuvent être envoyés à intervalles réguliers sur un téléphone-cible, non seulement pour le localiser mais aussi pour vérifier s'il est allumé. Ceci avant tout pour les personnes-cibles dont on suppose que leurs habitudes d'activiste impliquent d'éteindre intentionnellement leur téléphone. On peut facilement en conclure que les services de renseignement mettent en place ce système depuis longtemps de façon routinière et automatisée contre de nombreuses personnes suspectes, en particulier contre les « suspects de terrorisme » pour établir des scénarios de leurs mouvements, par exemple sous la forme de « Pings » envoyés toutes les heures 24h/24 ou une fois tôt le matin et une fois tard le soir. Lorsque plusieurs téléphones cibles ne sont plus joignables au même moment, ils peuvent en conclure qu'une rencontre a lieu à des fins suspectes.

Aucune donnée de communication ne provient d'un téléphone éteint, tant que l'appareil n'a pas été manipulé directement par des agents.

ÉCOUTE QUALITATIVE DES CONTENUS

L'écoute qualitative d'un téléphone demande un certain travail. Les conversations doivent être écoutées, souvent aussi retranscrites, parfois traduites et exploitées. Ceci demande beaucoup de personnel.

En France comme aux États-Unis, il existe des logiciels qui pratiquent des écoutes aléatoires, et déclenchent l'enregistrement lorsqu'ils reconnaissent un mot ou une suite de mots appartenant à un répertoire pré-établi (exemple : Al Qaida, bombe...). L'enregistrement est ensuite réécouté par un agent, pour vérifier le contenu de la conversation.

L'utilisation en temps réel des informations tirées d'écoutes, c'est-à-dire leur transmission directe à l'équipe en poste sur le terrain, n'est pas si fréquente. Cela se fait uniquement si l'enjeu est de taille, que l'affaire soit d'importance ou qu'il y aille de la vie d'une personne. Cela vaut aussi pour la sonorisation de logements ou de véhicules.

On ne peut négliger à ce sujet une composante culturelle qui fait que tel pays, par exemple l'Italie, est plus friand qu'un autre de la pose de micro-caméras et de la sonorisation des lieux, domiciles et véhicules qu'ils

surveillent.

Pour les téléphones portables, il y a d'autres possibilités techniques, qui sont entrées récemment dans les habitudes des services de renseignements et ne jouent encore aucun rôle lors de surveillance.

Cela vaut aussi pour le fameux « IMSI-Catcher », dans le périmètre duquel les téléphones portables encore inconnus des services de police peuvent être identifiés et mis sur écoute.

Cette technologie est coûteuse et son utilisation est réservée à des affaires particulièrement signalées ou lorsque toutes les données sont nécessaires immédiatement, par exemple dans des cas de demande de rançon ou d'enlèvement. Pour recenser des téléphones portables dans une zone précise, comme preuve pour identifier des participants à un rassemblement particulier, il est bien plus simple et moins cher de demander les données de communications aux opérateurs (appels, SMS émis ou reçus dans la zone peu avant ou peu après...). Ce procédé exige normalement une validation judiciaire.

La police ne surveille pas des centaines et des milliers de téléphones portables lors d'une grosse manifestation, pour découvrir l'intention de « perturbateurs ». Tout simplement parce qu'elle ne peut pas se le permettre en termes de personnel. Par contre, il est possible que des téléphones jugés potentiellement intéressants soient mis sous surveillance.

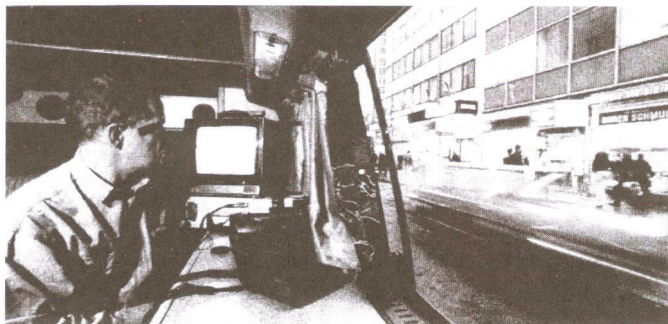
CAMÉRAS

Lors d'opérations de surveillance, les caméras interviennent principalement sous deux aspects: pour photographier ou plutôt filmer la personne-cible et ses contacts. Ou pour surveiller discrètement les entrées de logements ou d'autres lieux importants.

Pendant la surveillance, il y a toujours au moins un véhicule avec une caméra embarquée, et parfois plusieurs. Ils travaillent avec tout ce que le marché propose, avant tout avec des appareils photo reflex avec un téléobjectif puissant et de petits appareils photo numériques. Ceux-ci ont la plupart du temps une résolution trop faible pour faire des portraits utilisables, mais ils permettent d'enregistrer les faits et gestes et constituent un aide-mémoire. De quelle maison est sortie la personne ? Dans laquelle est-elle entrée ? Le tableau des sonnettes, les noms sur les boîtes aux lettres se laissent rapidement photographier et ne demandent pas qu'on reste pendant des heures planté avec un bloc-note devant l'entrée de façon suspecte. Pour la surveillance des entrées d'immeubles et autres, de puissants téléobjectifs sont utilisés pour pouvoir identifier nettement les personnes. De tels appareils doivent être bien camouflés. Un reportage télé de promotion de la DGSI montrait de telles caméras dissimulées dans des panneaux de signalisation de travaux, des bornes à incendie, des troncs d'arbres évidés. Et il est arrivé que l'on découvre dans un élément tubulaire d'échafaudage bizarrement disposé l'œil d'une caméra donnant sur un point précis de la rue.

SOUS-MARINS

Pour la dissimulation, ce sont la plupart du temps des fourgonnettes type Trafic, Vito... qui sont utilisés. Ceux-ci ont des vitres latérales teintées, obturées ou cachées avec des rideaux, surtout quand il y a des personnes à l'intérieur. De tels véhicules présentent l'avantage d'être d'usage courant et adaptables. Ils peuvent rapidement changer de place au cours de la surveillance. La caractéristique principale de ces véhicules est que l'intérieur n'est pas visible depuis l'extérieur, même s'il a des fenêtres. L'effet de dissimulation est permis par le calfeutrage complet de l'intérieur. L'épaisseur de la vitre teintée est à observer par l'arrière en s'aidant d'une source lumineuse, par contre par l'avant une lumière ne serait d'aucune utilité. Les vitres peuvent être aussi cachées par des rideaux ou des miroirs sans tain, c'est-à-dire des surfaces avec une seule face miroir, qui n'est pas directement plaquée sur la vitre pour être plus discret. Les petites lucarnes entre le siège conducteur et l'espace arrière d'un petit utilitaire sont bien appropriés pour cela. L'inconvénient des vitres teintées est la perte de lumière, c'est pourquoi les caméras de tels véhicules ne peuvent être mises en place que de jour et dans de bonnes conditions météorologiques, bien avant le crépuscule.



Agent à l'intérieur d'un transporteur en planque. La grande fenêtre à droite est un miroir à l'extérieur ou est teintée.

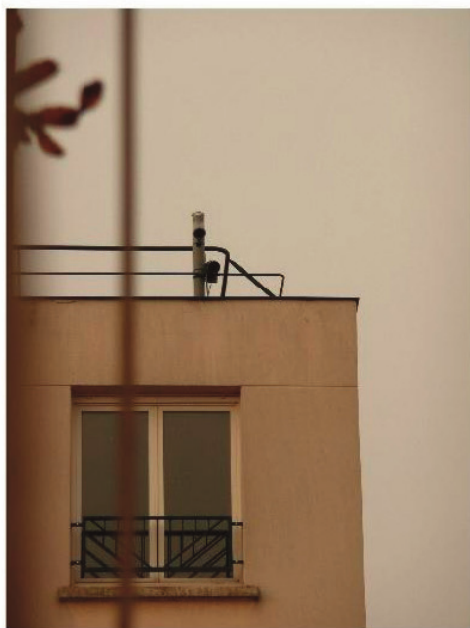
CAMÉRAS CAMOUFLÉES DANS LES VÉHICULES ET LES LOGEMENTS

Les voitures avec des caméras camouflées à l'intérieur sont certes plus discrètes mais l'inconvénient est que l'objectif doit être redirigé vers la cible à chaque nouveau mouvement du véhicule. C'est pourquoi de tels véhicules seront mis en place quand il s'agit d'enregistrer sur une longue période les allées et venues d'une personne à une place fixe. On se confronte ici au problème de l'autonomie en énergie des batteries et des capacités d'enregistrement, en particulier en hiver. Ces dispositifs doivent être régulièrement ravitaillés. En règle générale, une caméra fixe sera placée au plus proche de la cible à observer, et avec le moins d'obstacle gênant la vue.

C'est seulement s'il est impossible de faire autrement qu'un véhicule avec une caméra sera garé de l'autre côté de la rue, car dans ce cas la circulation va inévitablement perturber la surveillance.

Une caméra pourra être installée depuis un logement en face du lieu à observer, si cela semble plus efficace ou qu'il est impossible de garer un véhicule en face.

Un appartement à l'endroit adéquat ne se loue pas aussi rapidement ni aussi facilement que ça. Si l'affaire est urgente, un contact sera pris avec des propriétaires conciliants, à qui il est facile d'expliquer que leur appartement doit être cédé pour surveiller des dealers de drogue ; cette excuse est connue pour être acceptable pour la plus grande partie de l'opinion publique. Si c'est possible, l'appartement doit être situé à un étage au-dessus car la vue est meilleure. La surveillance sera aussi moins facile à remarquer pour la « P1 ». Mais il ne faut pas être trop haut non plus, pour ne pas avoir des arbres ou des stores qui pourraient boucher la vue. La caméra sera par exemple camouflée dans un pot de fleur, une jardinière, un store ou un tuyau.



Le soir ou la nuit, les fenêtres sont soigneusement protégées des regards extérieurs par des rideaux ou alors les agents travaillent sans lumière.

Même un écran peut être reconnu de loin par les reflets bleuâtres sur les murs et le plafond. En raison du coût élevé, la location d'appartements n'est utilisée que dans des cas majeurs. En Allemagne, certaines surveillances vidéos de ce type se sont étalées sur des mois voire des années. Une autre variante est la location temporaire d'espaces commerciaux, laissés par des entreprises ou des propriétaires, ou l'usage de biens immobiliers bien situés et appartenant directement à l'État, une caserne de pompiers, un poste de police ou des bâtiments de l'administration. Pour surveiller les portes de sortie des immeubles, une petite webcam peut être placée discrètement n'importe où et la qualité de l'image importe peu. Ceci reste une exception. Les enregistrements vidéos peuvent être transmis en direct aux véhicules de surveillance.

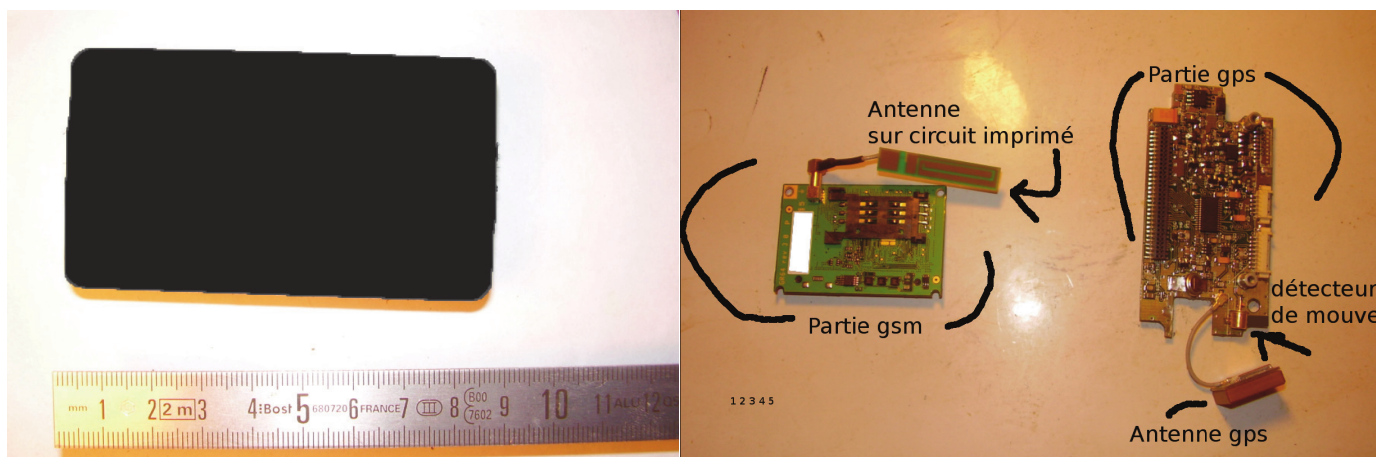
Lors de surveillances « en lien avec une entreprise terroriste » et/ou lors de mise en place d'une sonorisation, une vidéo-surveillance de l'entrée des maisons concernées est une des premières mesures.

BALISES

Avec les progrès technologiques actuels, la surveillance des voitures par pose de balise est devenue une routine. L'émetteur radio classique cède peu à peu la place à la balise GPS.

Pour la transmission des données par radio, un petit émetteur est fixé sur la voiture-cible. La portée du signal est faible, à peu près de 2 km seulement en ville. Et pour pouvoir l'utiliser, les véhicules de filature doivent avoir le dispositif correspondant à bord : entre autres 2 antennes de réception. Les signaux indiquent par leur présence l'éloignement de la voiture cible et dans le même temps sa position en fonction des points cardinaux. Malgré les balises, les véhicules de filature doivent rester à proximité relative de la voiture-cible, et passer du temps à sa recherche le cas échéant.

La localisation par GPS exige plus de technique et des unités spéciales pour la poser. Mais ceci est compensé par le bénéfice que les policiers en retirent dans la filature, devenue bien plus confortable. Pour la localisation GPS, il faut une antenne bien plus sensible, un module GPS pour le transfert de données, une unité d'envoi GSM, un module de téléphone portable techniquement adapté et une alimentation électrique. Il y a principalement deux types d'engins : la balise portable appelée aussi « Quick pack », qui peut être fixée en quelques secondes de l'extérieur sur un véhicule-cible, et le dispositif pour l'enregistrement combiné des paroles et des trajets qui



« QUICK PACK »

La taille d'une balise dépend de la taille de la batterie utilisée, celle-ci est en général aussi grande qu'un gros livre de poche. Elle est fixée avec des gros aimants, quelque part vers l'arrière de la voiture, à l'endroit le plus discret possible et le plus protégé, mais aussi à un endroit rapidement accessible sans déclencher d'alarme. Les endroits les plus appropriés sont, en fonction des modèles, le bas de caisse autour des roues, le pare-choc, ainsi que les espaces vides autour des garde-boue ou du réservoir. Le moteur est un endroit où l'on regarde

trop souvent pour être adéquat et vers le pot d'échappement un endroit peu approprié du fait de la chaleur. Le métal de la carrosserie a un effet de brouillage, mais qui est si faible qu'on peut s'en accommoder tant que le métal n'entoure pas totalement l'appareil. La balise dispose normalement d'une batterie haut de gamme avec une durée de vie de plusieurs mois et d'un capteur de secousses qui l'active dès que le moteur est mis en marche ou que la voiture roule. La balise localise ensuite progressivement le déplacement ; l'unité d'émission transmet ces données au central. Ainsi, les déplacements de la voiture-cible peuvent être suivis au mètre près depuis un bureau, 24h/24. Les données sont en outre enregistrées aussi sur la plupart des appareils afin que, même en cas de défaillance de l'unité d'émission, les données puissent être lues plus tard après récupération de la balise.

Une autre possibilité est de brancher la balise sur une source d'électricité du véhicule accessible depuis l'extérieur, par exemple des rétroviseurs réglables électriquement ou l'horloge de bord. Cette manipulation est moins discrète que de placer un « Quick Pack » sous une voiture et demande un peu plus de temps. Mais cela évite aussi d'avoir recours à une grosse batterie. Les unités d'émission et de réception peuvent tenir dans un petit paquet de cigarettes, et se logent donc facilement dans les rétroviseurs extérieurs des véhicules modernes.

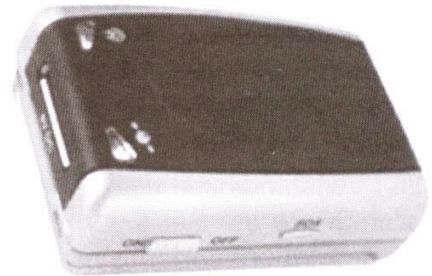
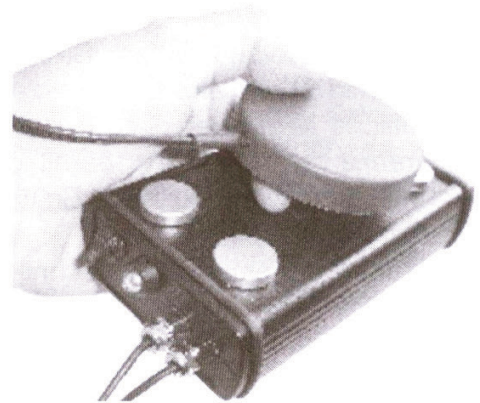
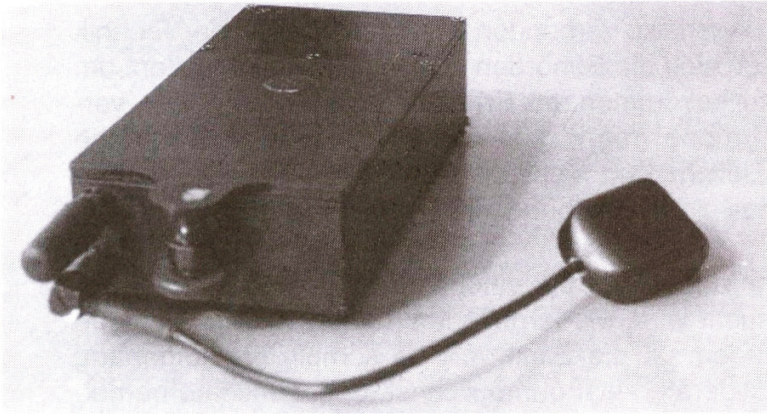
DISPOSITIFS FIXES

Pour mettre en place un appareil combiné permettant l'enregistrement des trajets et des paroles, qui non seulement localise le véhicule-cible mais avec lequel les dialogues à l'intérieur du véhicule peuvent également être écoutés, un accès sécurisé à la voiture-cible est nécessaire, et le mieux est de pouvoir le faire dans un atelier. Il faut donc la plupart du temps « enlever » le véhicule pour quelques heures. Ceci implique des dépenses considérables et le risque d'être découvert. Une astuce peut être de vous refiler une voiture avec un mouchard lors d'une location ou de profiter d'un passage un peu long de votre véhicule chez un garagiste « jaune ». Il est également possible que les policiers pucent un véhicule neuf ou d'occasion dont ils savent (par écoute téléphonique par exemple) que vous allez l'acheter. Lors du démontage du dispositif, les mêmes problèmes reviennent. Les autorités peuvent être très inventives pour obtenir un accès discret au véhicule-cible. En Allemagne, dans la procédure d'enquête contre des membres supposés des « Militante Gruppen » (MG), les policiers allèrent jusqu'à saboter une barrière de parking, afin que le véhicule-cible ne soit plus à l'abri du vol et à placer une voiture similaire en échange de celle « enlevée » sur la place de parking.

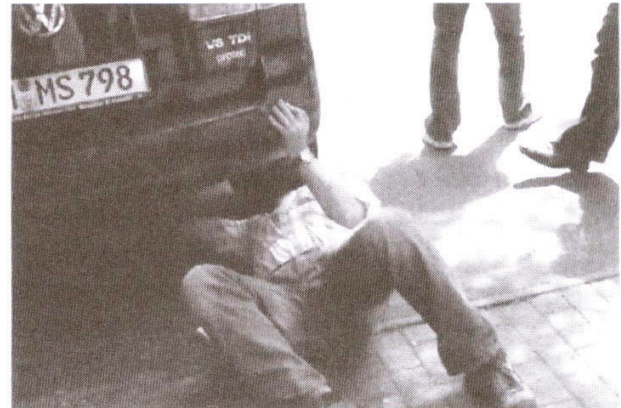
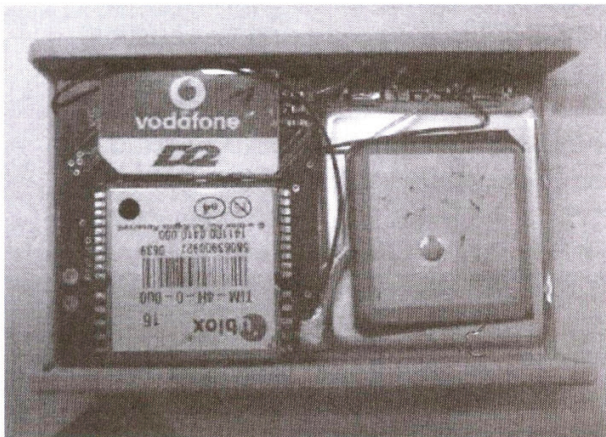
Pour autant, le dispositif installé est autrement plus difficile à détecter que les balises citées précédemment, et ce même si l'on effectue des recherches précises dans ce sens. Les voitures actuelles ont beaucoup de recoins et peu de composants identifiables, de plus la complexité du système électronique rend difficile l'identification de mouchards branchés sur un circuit électrique, même avec des appareils de mesure professionnels. Néanmoins il faut prendre au sérieux comme un indice de balisage potentiel les problèmes de déchargement trop rapide de la batterie et tout dysfonctionnement électrique. La difficulté pour la police réside dans le choix de l'emplacement du ou des micros, car il y a beaucoup de bruit dans l'habitacle. En pratique, seules des bribes de conversations sont compréhensibles. La simple localisation GPS par balise est devenue une pratique routinière pour les unités spéciales de la police. Avant leur récente légalisation, les balises n'étaient en France que des supports techniques pour des filatures effectives, elles n'étaient jamais mentionnées dans les procès-verbaux eux-mêmes. Si bien que les policiers faisaient régulièrement passer de simples données de géolocalisation pour des procès-verbaux de surveillances qui n'avaient jamais eu lieu.

Les appareils décrits peuvent être installés dans tous les véhicules, les balises peuvent aussi être installées sur des motos, même si cela est plus coûteux car il y a moins de cachettes potentielles. Pour les vélos, c'est encore une autre affaire : on ne peut les cacher que dans le cadre, ce qui est moins efficace à cause de l'effet protecteur (« anti-ondes ») du métal.

Les alternatives pourraient ici être d'avoir recours à la dynamo et aux parties en plastique avec des recoins comme les réflecteurs et le phare. De plus, pour une personne-cible, il est facile d'inspecter rapidement son vélo pour démasquer un dispositif étranger. La surveillance d'un vélo avec des balises classiques est donc quasiment à exclure.

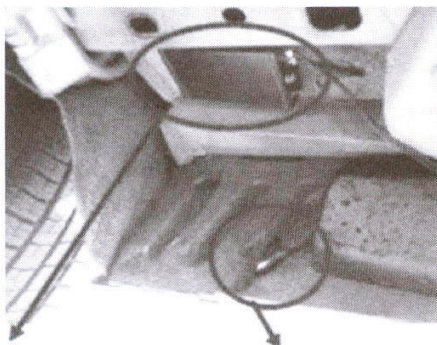


Vier klassische bzw. im Handel erhältliche GPS-Tracking-Module aus den Jahren 2007-2009.
 Hersteller: Links oben vermutl. Eigenbau mit externer GPS-Antenne, rechts oben Gmyrek, links unten Fugon, rechts unten Rettenegger



Innenansicht eines GPS-Tracking-Moduls. Links oben die GSM-Karte für die Übertragung der Daten per Mobilfunk

Ein GPS-Sender wird platziert, der Techniker wird durch zwei Observanten gesichert



Montage eines GPS-Senders neben dem hinteren Radkasten, in diesem Fall GPS-Empfangsantenne (ganz unten) vom Rest des Moduls getrennt

An der Fahrzeugunterseite in einem Hohlraum befestigtes Tracking-Modul. Zum Schutz vor Spritzwasser ist es mit Plastik umwickelt. Im Winter erhöht eine Verpackung auch die Lebensdauer der Batterie (Schutz vor Entladung durch Kälte)

3. Les nouvelles technologies de surveillance

Les trois moyens techniques décrits (données de communications téléphoniques, caméras vidéos et localisation GPS) sont le quotidien des unités de surveillance. D'autres techniques, traitées abondamment dans la littérature spécialisée, comme les micros directionnels ou dissimulés, la capture des contenus des écrans d'ordinateurs constituent des exceptions et se rencontrent dans des cas particuliers lors d'opérations de services secrets, des services de renseignement autour de questions d'État et dans l'espionnage économique. Dans les médias, de nouvelles méthodes sont décrites comme faciles à mettre en œuvre que ce soit l'enregistrement des rayonnements d'écrans d'ordinateurs (tempest) ou l'écoute et l'identification des portables grâce au dispositif « IMSI Catcher » ou le brouillage des signaux GPS (« GPS Jammer »). Il faut ici faire la part du sensationnel. Les technologies correspondantes paraissent simples en théorie, mais sont en pratique très coûteuses et sensibles aux parasitages. Elles sont d'une mise en œuvre assez complexe et ne sont donc utilisables que pour des experts avec des moyens financiers et techniques considérables.

Il faut bien faire attention à ceci : chaque technologie de surveillance est mise en place avec un certain budget. Ce qui veut dire que les résultats doivent être à la mesure de l'investissement. Beaucoup de dépenses, cela veut dire en premier lieu beaucoup de dépenses en personnel. Quand on obtient facilement des données utilisables avec peu de moyens comme la technique de localisation par GPS, la technologie en question devient une routine. Quand au contraire les policiers doivent passer beaucoup de temps à exploiter des données sans intérêt comme par exemple la surveillance acoustique des espaces d'une personne-cible méfiante qui parle peu, ils peuvent être induits à y renoncer. Cela explique que beaucoup de technologies très en vogue dans les médias aient peu de sens dans le quotidien de la surveillance.

« IMSI-CATCHER »

En ce qui concerne le légendaire « IMSI-Catcher », cette technologie passe pour être très chère et singulière. Un « IMSI-Catcher » moderne coûte plusieurs centaines de milliers d'euros et ne peut être utilisé que par des spécialistes largement rémunérés. La crim' régionale de Berlin avait par exemple prévu, pour 2011, 500 000 euros pour l'achat d'un tel appareil. Pour mettre en œuvre un moyen si coûteux, il doit y avoir des raisons importantes : cela concerne principalement les personnes-cibles soupçonnées d'appartenir au « terrorisme international » et au « crime organisé ».

Pour l'heure, la crainte que les téléphones portables soient surveillés par « IMSI-Catcher » lors de manifestations relève de la paranoïa.

Il semble en être de même pour les méthodes de surveillance à distance telles que les micros directionnels ou les « tempest ». Ces technologies sont dispendieuses et sensibles aux parasitages. Elles ne peuvent être intégrées au quotidien de la surveillance car elles exigent des spécialistes. En outre, des informations détaillées sur la personne-cible doivent être accessibles et un simple mauvais temps suffit à tout gâcher.

Cela ne veut pas dire que de telles technologies soient insignifiantes. Hier d'avant-garde, elles sont aujourd'hui plus courantes. Cela est avant tout dû au fait que le volume de transmission de données numériques augmente très rapidement d'une année sur l'autre. Ainsi, il devient peu à peu possible de transmettre des quantités d'informations par radio, ce qui semblait inimaginable il y a quelques années.

LA SURVEILLANCE OPTIQUE

L'enregistrement d'images et de sons nécessite beaucoup d'espace de stockage et envoyer de grosses quantités de données réclame beaucoup d'énergie. Dans quelques années, il ne sera pas plus difficile de poser des caméras et des dispositifs d'écoute dans des véhicules que des balises GPS aujourd'hui ; ils se présenteront eux aussi sous la forme de kits en paquets faciles à manier. Demeurera le problème de pénétrer dans une voiture sans

être vu, et de trouver un bon emplacement pour l'appareil. Pour autant ceci reste une technique spéciale pour des cas isolés car l'exploitation de données demande encore beaucoup de travail. Apparemment, les services de renseignement utilisent déjà depuis des années des mini-caméras, pour illustrer par l'image l'itinéraire d'un véhicule. La surveillance optique, au moins aux abords d'un logement, par exemple de son entrée, quand il ne s'agit pas du logement lui-même, est considérée par les policiers comme digne d'être enregistrée.

Avec l'augmentation du nombre de caméras de vidéo-surveillance et la mise au point de logiciels biométriques, il devient possible de suivre une personne à la trace dans les rues d'une ville.

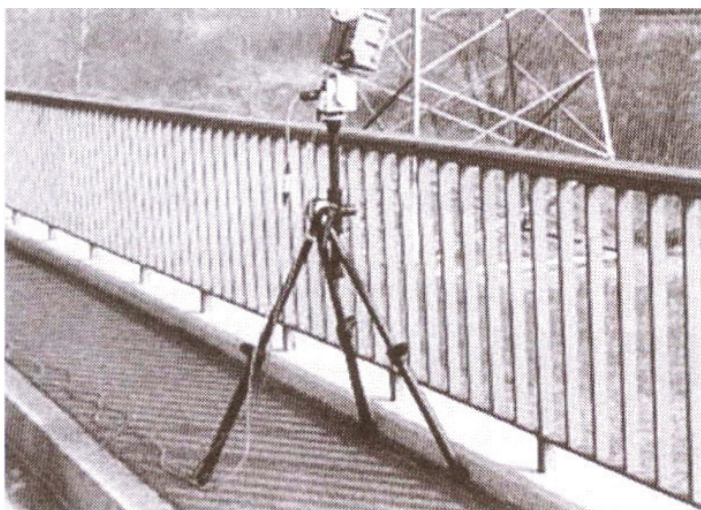
L'identification automatique des personnes par vidéo est certes théoriquement avancée, mais dans sa mise en pratique elle est source de quantité d'erreurs. Elle a vocation à ne jouer qu'un rôle marginal au cours d'opérations de surveillance car les dépenses en terme de personnel pour l'exploitation en temps réel des données sont bien trop élevées. De telles technologies s'avéreront intéressantes pour les enquêtes après coup.



Ce sont avant tout les dômes qui deviennent les plus répandus grâce à leur discrétion dans le paysage urbain.

LECTEUR DE PLAQUES AUTOMATIQUES

On trouve d'ores et déjà le long des autoroutes européennes des scanners optiques ressemblant à des radars mobiles, et qui effectuent un recensement automatisé des véhicules et établissent des photos en mouvement de ceux-ci.



Ce système a été mis en place depuis 2007 en France, et est encadré par la loi du 23 janvier 2006 relative à la lutte contre le terrorisme : il ne peut pour l'instant pas servir à constater des infractions au code de la route (les crimes visés sont : vol et recel, criminalité organisée, infraction au code des Douanes, activités terroristes). LAPI, embarqué dans une voiture de police, de douane ou de gendarmerie, avec une caméra pivotante dans la rampe lumineuse sur le toit ou collée sur le rétroviseur intérieur, scanne les plaques des voitures rencontrées et vérifie, grâce à un logiciel de reconnaissance, si elles figurent dans les fichiers, réactualisés deux fois par jour, FPR (Fichier Personnes Recherchées) ou FVV (Fichier des Véhicules Volés et Signalés)

et au SIS (Système d'Information Schengen). En 2001 ce fichier contenait plus de 10 millions d'entrées, dont seulement 15% pour des personnes (pour indication, en France, lorsqu'un policier vérifie une identité ou une voiture au FPR, vérification automatique est faite auprès du SIS). L'analyse est rapide : en cas de

réponse positive, LAPI déclenche l'alerte en moins d'une seconde. Les informations collectées par LAPI sont censées disparaître automatiquement huit jours après l'identification de la plaque, 30 jours plus tard si il y a eu alerte (voire plus en cas d'enquête). Une photographie du véhicule est prise, où les passagers ne seraient pas reconnaissables, mais où l'on peut déterminer leur nombre, voire leur genre.

Ce système serait fiable à 95%, et serait altéré par grand soleil ou au contraire par trop peu d'éclairage. Il est aidé par la nouvelle surface réfléchissante des plaques d'immatriculation.

LAPI lit des plaques à 30 mètres de distance, sur une largeur allant jusqu'à 18 mètres. Ce système a coûté 14 millions d'euros sur la période 2009-2011. Pour donner un ordre d'idées, environ 100 véhicules équipés en Île-de-France ont contrôlé 7,9 millions de plaques sur les trois premiers mois de 2012... et n'ont retrouvé que 359 voitures volées.

En Grande Bretagne, l'ANPR (Automatic Number Plate Recognition) existe dans de nombreuses grandes villes. Les informations, conservées 2 ans, voire plus, sont : numéro de plaque, date, heure, coordonnées GPS du véhicule, et photo couleur du conducteur.

La technique RFID (Radio Frequency Identification) pourrait être promise à un grand avenir en matière de surveillance. Les puces RFID sont d'ores et déjà utilisées dans des milliards de produits et avant tout dans le commerce de marchandises et le contrôle de l'accès à des lieux et à certaines portions d'autoroute. Les puces RFID classiques passives sont minuscules et n'ont pas besoin d'énergie, elles réagissent juste au signal émis par un scanner. Leur portée va seulement de quelques centimètres à quelques mètres. Les puces RFID actives et semi-actives disposent, elles, d'une petite batterie et peuvent à l'inverse atteindre des portées de plusieurs centaines de mètres. C'est ainsi, en principe, que des mini-balises peuvent être posées, avec lesquelles non seulement des voitures mais aussi des vélos ou des personnes peuvent être suivies. Mis à part cela, des puces RFID passives sont montées dans de plus en plus d'objets de la vie quotidienne pour permettre leur identification. Pour des utilisations massives comme le contrôle d'accès à certains bâtiments, les billets électroniques, ou le passage au télépéage, des lecteurs RFID sont installés dans de plus en plus de lieux. Leur utilisation à des fins de surveillance réclamerait que ces lecteurs soient connectés entre eux et dotés d'une capacité de traitement plus grande que celle dont ils disposent pour l'heure. Les normes d'identification et de transmission devront être adaptées pour cela, et les conditions juridiques et techniques pour la transmission de ces données devraient être mises en place sur le modèle de celles qui régissent la surveillance des télécommunications et il serait alors possible de tracer des puces RFID de manière complètement automatique.

Avec la prolifération de cette technologie, tôt ou tard, chaque personne aura sur elle une puce sur une carte quelconque, qui sera enregistrée quelque part par l'État et donc traçable.

D'ici à ce que cela soit une routine pour les unités de surveillance, il reste encore quelques années. Mais il est certain que les techniciens des services de renseignement travaillent d'ores et déjà à des applications pratiques allant dans ce sens.

L'IDENTIFICATION DES IP

De plus en plus d'appareils électroniques disposent d'une adresse Internet Protocol (smartphone, portables, Ipad, frigidaire ou cafetière connectés, etc...) et à l'avenir encore plus en seront dotés. Par exemple, les ordinateurs de bord des voitures en ont déjà. Lorsque ces appareils se connectent sur Internet par une WLAN (Wireless Local Area Network), c'est-à-dire par une connexion sans fil, l'origine de la connexion se fait localiser comme cela se fait pour les téléphones portables.

Le téléguidage d'ordinateurs et de téléphones, ainsi que la surveillance acoustique et optique des lieux qui lui est associé, exige beaucoup de savoir-faire technique. Mais il est de plus en plus attractif, au fur et à mesure que les gens s'habituent à laisser leurs appareils constamment allumés et perdent un certain recul face aux attraits de la technologie.

Les vieux portables devaient encore être manipulés physiquement pour les transformer en dispositifs d'écoute. Les nouvelles générations de portables ont déjà tellement de logiciels intégrés que la plupart peuvent être

hackés et programmés à distance comme un ordinateur. Cela concerne aussi la mise en place de micros. Puisque l'exploitation des données qui en découlent demande beaucoup de personnel, de telles surveillances seront toujours uniquement dirigées contre des personnes dont le suivi est un enjeu réel.

4- Véhicules

Les véhicules de surveillance sont presque exclusivement des véhicules de tourisme de toutes sortes. De la petite voiture au minibus. Quelques motos et vélos sont à disposition des unités et les plus spécialisées ont aussi des taxis.

Les véhicules doivent remplir les critères suivants : discrétion dans la circulation normale, possibilité d'intervention dans des environnements variés, maniabilité par de nombreux conducteurs différents, facilité de réparation et d'entretien, donc aucune marque exotique. Dans l'ensemble, ils ont l'air assez impersonnels et se confondent avec des véhicules de fonction ou de location. Les peintures tape-à l'œil et originales sont rarement utilisées.

Les véhicules sont en règle générale propres, bien entretenus et sans signe distinctif ; il est par exemple rare de voir des objets suspendus au rétroviseur central. Les voitures sont puissantes. Elles n'ont presque jamais d'équipements supplémentaires, c'est-à-dire pas de pneus larges, d'aileton, de jantes ou de sièges en cuir... Elles ont quasiment toujours quatre portes, et disposent de la clim'. Il peut y avoir dans l'habitacle des objets qui trahissent : par exemple un extincteur à main, ou même un gyrophare de police. Un rétroviseur central supplémentaire, comme dans les voitures d'auto-école, est l'indice de véhicules destinés à la protection des personnes. Les autocollants seront utilisés avec parcimonie, et de façon plutôt éphémère. Les accessoires de camouflage ne seront en général utilisés que très rarement, car c'est un procédé à double-tranchant : ce qui rend passe-partout la voiture au premier coup d'œil, peut devenir par la suite signe distinctif et peut vraiment attirer l'attention sur le véhicule. Sont généralement évités en particulier les faux affichages d'entreprise avec numéro de téléphone, car il est à craindre que quelqu'un appelle effectivement.

ANTENNES

Si les antennes ne sont plus un indice aussi évident qu'auparavant, il n'en reste pas moins qu'une bonne radio exige, aujourd'hui comme hier, des antennes extérieures. Même les modèles de voitures que l'on croise dans le trafic sans antenne ou juste avec un moignon d'antenne (antennes GSM/GPS pour téléphone portable et appareil de navigation) comme les Audi et les BMW, seront souvent équipées pour les missions d'intervention avec des antennes plus longues ou avec des antennes mobiles à pied aimanté.

La radio numérique se déploie sur la « bande 70 cm ». La longueur d'une antenne doit idéalement être une partie précise de la longueur d'ondes ($L = \lambda$), c'est pourquoi les véhicules ont été de plus en plus équipés d'antennes de 70 cm, une longueur d'antenne absolument inhabituelle dans le trafic urbain. Ces antennes de 70 cm ne se trouvent pas seulement sur chaque voiture de police, mais aussi sur de nombreux véhicules banalisés. Comme les techniciens compétents se sont aperçus de ceci entre-temps, les voitures banalisées ont peu à peu été rééquipées d'antennes plus discrètes. Pour les unités spéciales, les antennes camouflées auront pour la plupart une longueur $L/2$ (35cm) ou $L/4$ (17cm). 35 cm d'antennes se font assez bien passer pour des antennes radio habituelles, ce qui se faisait depuis longtemps. Les antennes de 17 cm ressemblent au contraire plutôt à des antennes de téléphonie mobile, et beaucoup de véhicules modernes n'ont de toute façon plus d'antennes radio visibles, mais seulement ces espèces de moignons d'antennes GSM/GPS.

NUMÉROS MINÉRALOGIQUES

Les plaques minéralogiques peuvent être des sources d'information. Elles sont presque toujours propres et entretenues. Les plaques des unités spéciales sont choisies soigneusement pour ne pas attirer l'attention (pas de numéros ou de lettres identiques). C'est d'ailleurs un critère policier pour le choix de noms d'emprunts ou

d'objets qu'ils soient passe-partout. Chaque véhicule d'observation dispose d'un jeu de plaques de rechange dans le coffre. Durant une observation, il est rare que les plaques soient changées, c'est le cas lorsque les policiers se disent que la personne ciblée pourrait avoir remarqué la filature. Lorsque la voiture-cible quitte la ville et que tout porte à croire qu'elle part pour un long trajet, des plaques du département voisin, ou d'autres grosses villes seront montées aussi vite que possible. Le changement de plaques pendant une surveillance se fait à la main dans un endroit discret comme un parking de supermarché – seul James Bond dispose d'un mécanisme rotatif de changement de plaques. Les véhicules de surveillance changent leurs plaques de temps à autres : il faut noter que les unités antiterroristes en changent plus fréquemment que les unités régulières.

2. Le personnel

Le travail dans les unités d'observation est fatigant et moins payé qu'un poste d'enquêteur criminel plus haut placé, ou d'exploiteur de données. Aussi, ça ne représente pas, pour la majorité des agents, l'apogée de leur carrière mais plutôt une étape intermédiaire. Ce travail est attractif avant tout pour les policiers de rang moyen qui briguent une promotion. Après quelques années, les policiers en planque (ou leurs proches) en ont marre de rester assis des heures durant dans des voitures à des heures indues, ou de passer tout le week-end sur les routes sans résultat. Seuls peu d'observateurs, hommes ou femmes, ont plus de 40 ans, ou alors ils sont en majeure partie dans les forces de commandement. C'est seulement au sein des services secrets que les unités de surveillance sont plus souvent accompagnées d'agents émérites, expérimentés et à l'air débonnaire. Le cas typique, c'est l'agent entre 25 et 35 ans, qui vient des services de police, et qui correspond aux critères de taille et de condition physique. On ne verra pas de personne avec des handicaps physiques, de très petite taille ou en surpoids évident. L'attitude corporelle requise est la suivante : on se tient droit, on est maître de soi, l'expression du visage est attentive, le regard souvent concentré. Le sentiment d'appartenir à un corps d'élite, de connaître des secrets et de pouvoir exercer un pouvoir invisible en tant que groupe conduit à une attitude le plus souvent placide, détendue et dominante ; ce n'est que lors des premières interventions que dominant la nervosité et la fébrilité.

Dans presque toutes les surveillances, surtout quand aucune filature rapprochée à pied n'est pas prévue, la meilleure dissimulation des observateurs est leur caractère moyen. Ils ressemblent à des milliers d'autres dans la rue. On entend parfois dire que les policiers en civil étaient auparavant reconnaissables grâce à leur moustache, toujours la même, alors qu'aujourd'hui ils seraient déguisés avec des piercings et du gel dans les cheveux : en fait, il s'agit simplement d'une modification des normes sociétales vers une plus grande diversité d'apparences, qui a été prise en compte par les agents de police. Des tatouages discrets, des boucles d'oreilles et des coupes de cheveux osées existent aujourd'hui même chez les CRS. Il ne faut tout de même pas s'attendre à une apparence exagérément excentrique, car cela ne correspond pas au profil des gens qui embrassent cette carrière. Des mesures actives de dissimulation ne seront prises qu'à court terme ou par des unités spéciales particulières : les agents de l'antiterrorisme emmènent parfois une perruque avec eux. Toutefois, il y a quelques agents infiltrés qui poussent très loin l'adaptation au milieu et qui portent déjà depuis un moment piercings, tatouages sur le corps³, coupe iroquoise de punk. Mais les agents ont en général aussi une vie privée, et n'ont pas envie de s'exposer aux regards de travers de leur voisinage petit-bourgeois pendant leur temps libre, même pas du tout puisqu'en étant membres de l'antiterrorisme ils peuvent entrer dans la légende tout en poursuivant l'existence ennuyeuse de l'employé.

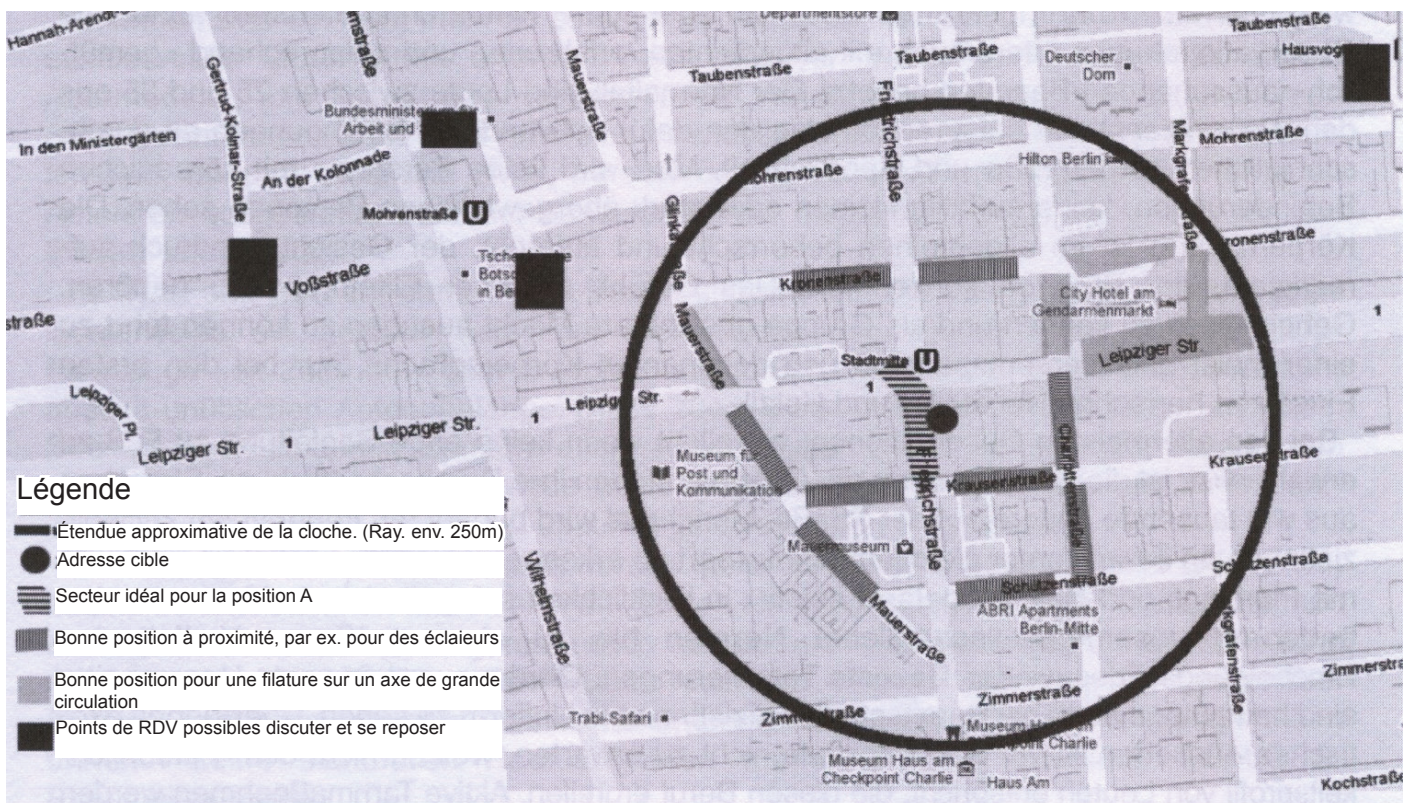
Les vêtements doivent avant tout être discrets et pratiques : vêtements lambda confortables, de style « casual ». La plupart du temps, ils portent des vestes (déjà pour planquer l'appareil radio) et presque exclusivement des baskets. Comme il est moins facile de changer de chaussures que de veste, et qu'il faut compter pouvoir marcher pendant des heures, les chaussures doivent être confortables. Les petits souliers vernis, les escarpins et les santiags sont donc exclus. Les femmes portent presque toujours des pantalons et ne s'habillent pas de

3. Comme c'était le cas de Marc Kennedy/Stone, infiltré anglais dans les milieux écologistes radicaux, qui s'est finalement fait griller par ses « camarades » en 2010.

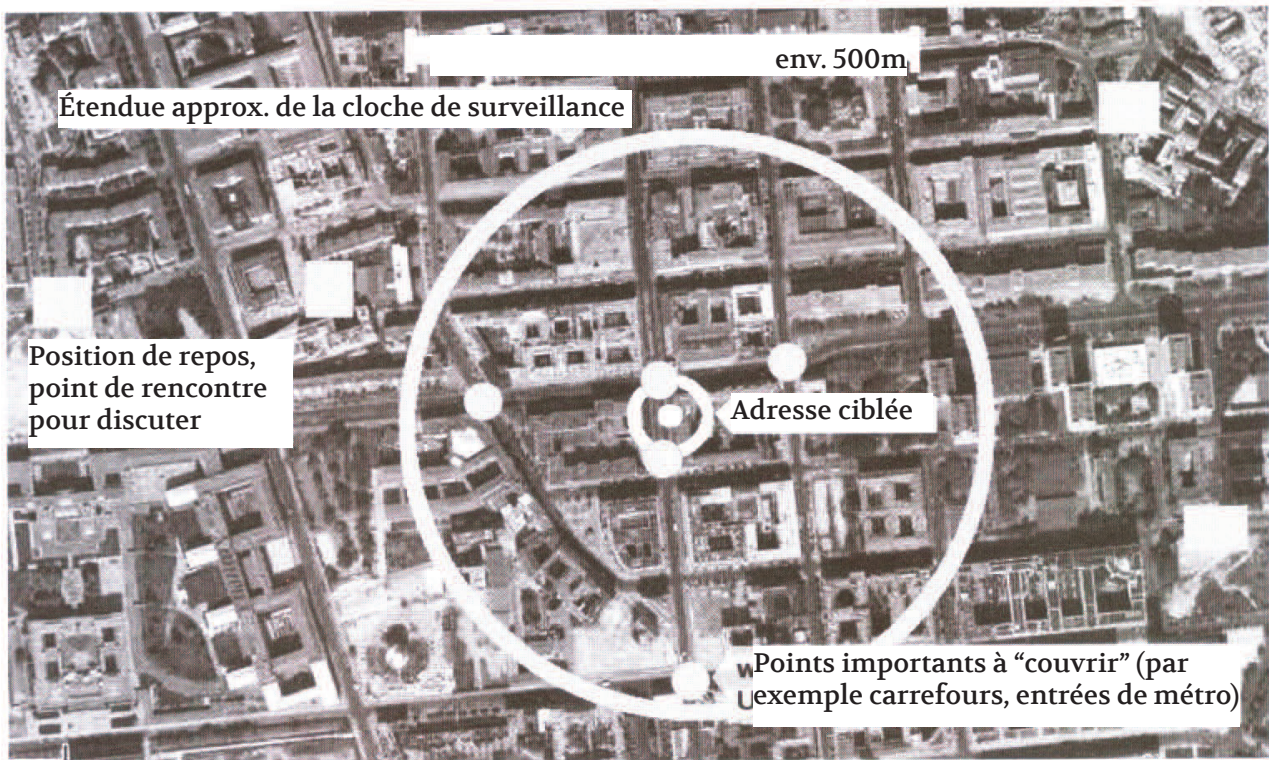
façon visiblement « féminine », car cela attire le regard, et n'est donc pas adapté aux filatures. Les hommes ne portent normalement pas de cravate ni de costume, à moins que la personne-cible n'évolue dans un milieu de ce genre. Seront bien sûr évitées les couleurs criardes et les accessoires tape-à-l'œil. On pourra en revanche fréquemment voir des lunettes de soleil et des casquettes.

Dans certains cas, surtout lors de surveillances dans un milieu « de gauche », un peu plus d'attention sera prêtée à l'apparence : en ne se rasant pas pendant trois jours, en enfilant une vieille veste tachée ou en changeant de coupe de cheveux. Seuls quelques agents de l'unité de surveillance se déguisent aussi bien, car la plus grande partie de la surveillance s'effectue à partir des véhicules d'observation .

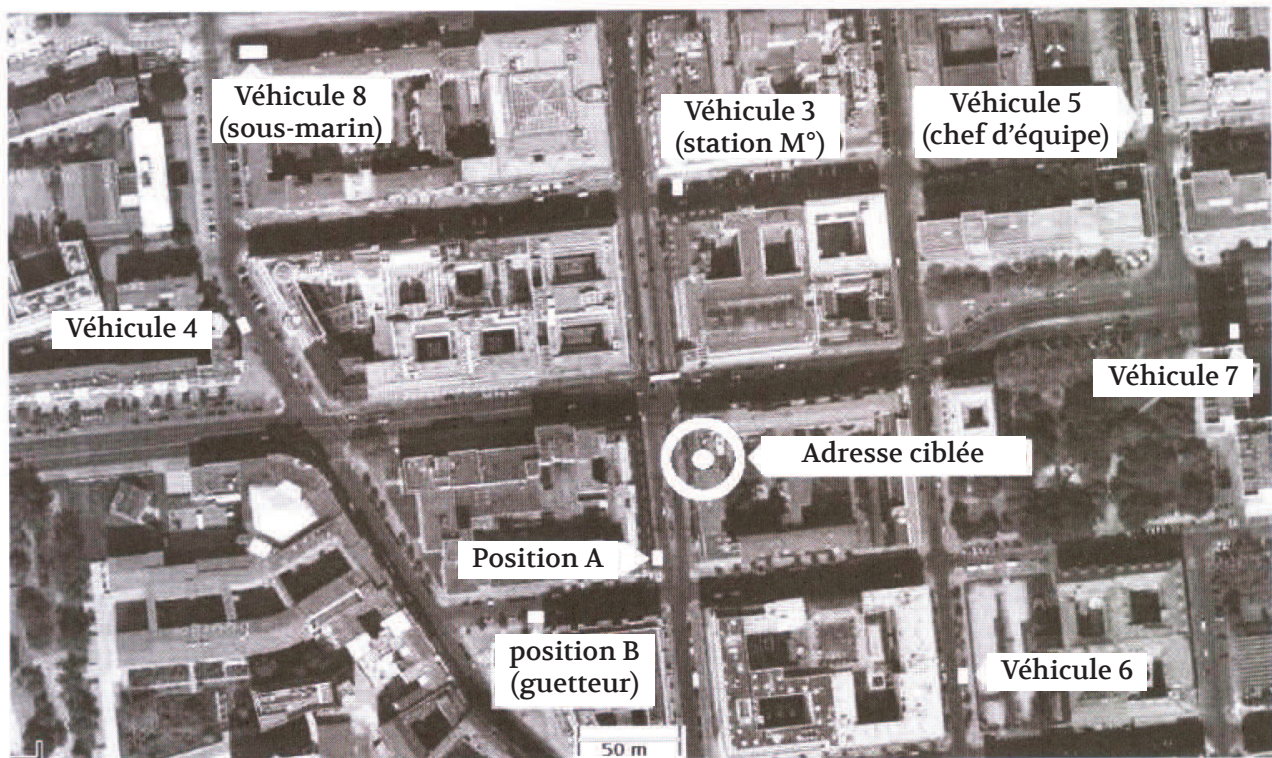
EXEMPLES



Structure schématique d'une surveillance (l'exemple du centre-ville de Berlin a été choisi arbitrairement)



Vue d'ensemble de la situation



Conditions de départ

Supposons une surveillance avec 8 véhicules. Le « sous-marin » (véhicule 8) ne peut être bien positionné à cause d'une interdiction de stationner mais reste à proximité, en cas de besoin.

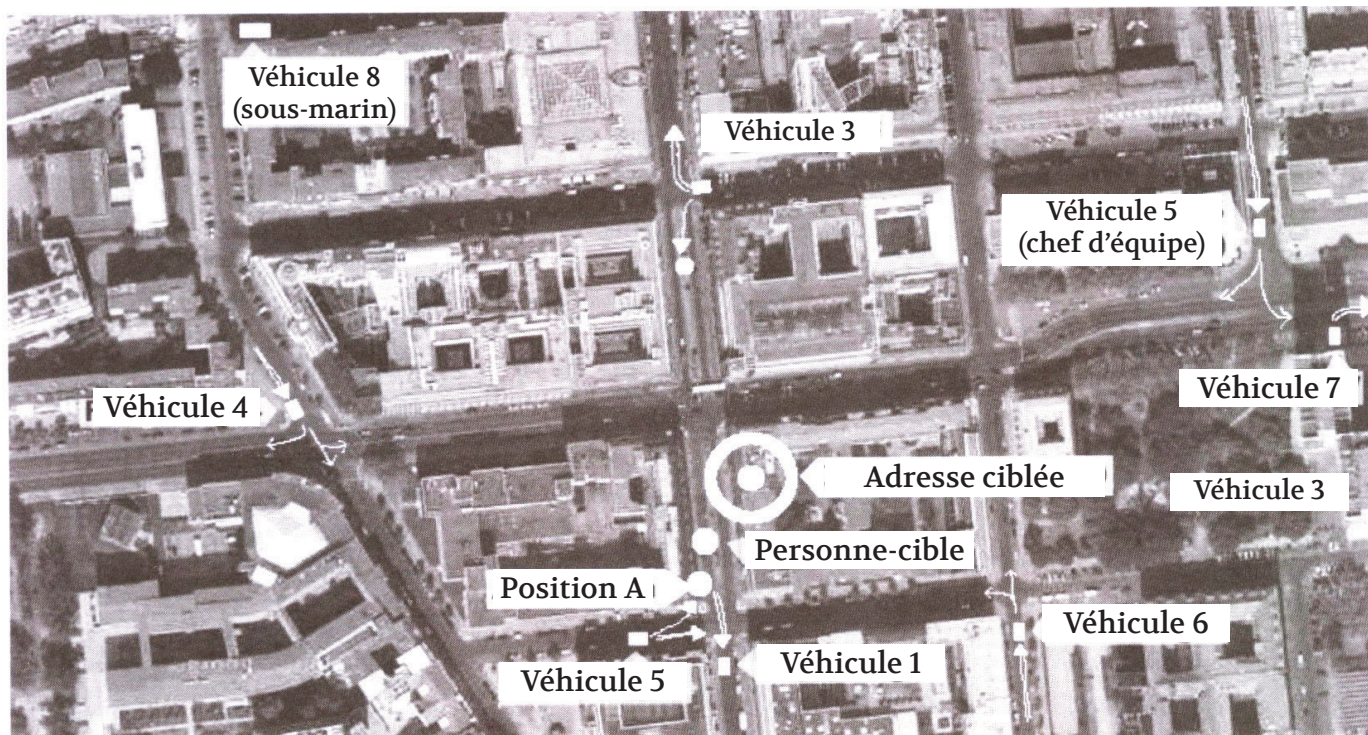
Le véhicule 1 prend la position A, et reste dans cette zone de stationnement interdit, prêt à partir.

Au coin de la rue, le véhicule 2 est en position B, pour avancer au signal du véhicule 1 (ou envoyer un « piéton »), dans le cas où une personne intéressante devrait être observée.

Le véhicule 3 se trouve à côté de l'entrée de métro au cas où la personne-cible entrerait dans la station de métro juste à côté de l'adresse surveillée (station avec quatre destinations possibles).

Les véhicules restants se répartissent dans les environs en fonction du trafic.

Dans le véhicule 5 (chef d'équipe) se trouve le copilote avec un carnet de notes afin de consigner ce qui est observé et le cas échéant mener des activités en ligne (par ex. des recherches internet).



Déplacement à pied

La personne-cible quitte la maison et se rend à pied à l'entrée de métro.

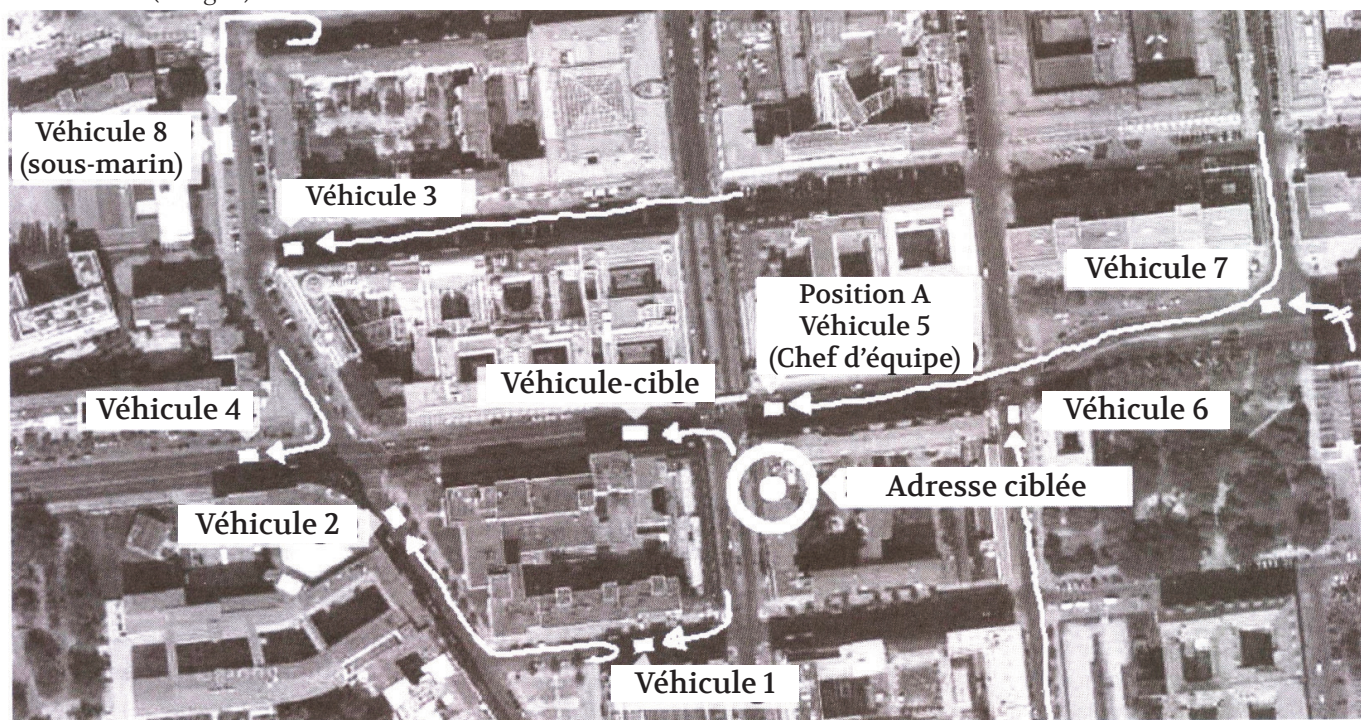
Le véhicule 1 (position A) s'éloigne pour plus de sûreté, au cas où la personne-cible ne ferait que passer devant l'entrée de métro.

Le véhicule 2, caché par le coin de la rue, place un « piéton » qui va à la rencontre de la personne ciblée, et roule lentement jusqu'au croisement pour regarder ce qu'il se passe. Le véhicule 2 et son « piéton » reprennent ainsi la position A.

Le véhicule 3 dépose également un « piéton » qui se dirige vers la station de métro.

Le véhicule 3 et les autres véhicules se mettent lentement en mouvement. Tant que le déplacement à venir de la personne-cible est flou, ils roulent vers une des quatre destinations possibles du métro, pour être là en cas de besoin.

Le véhicule 8 (fourgon) attend encore.



Déplacement en voiture

La personne-cible quitte son domicile en voiture.

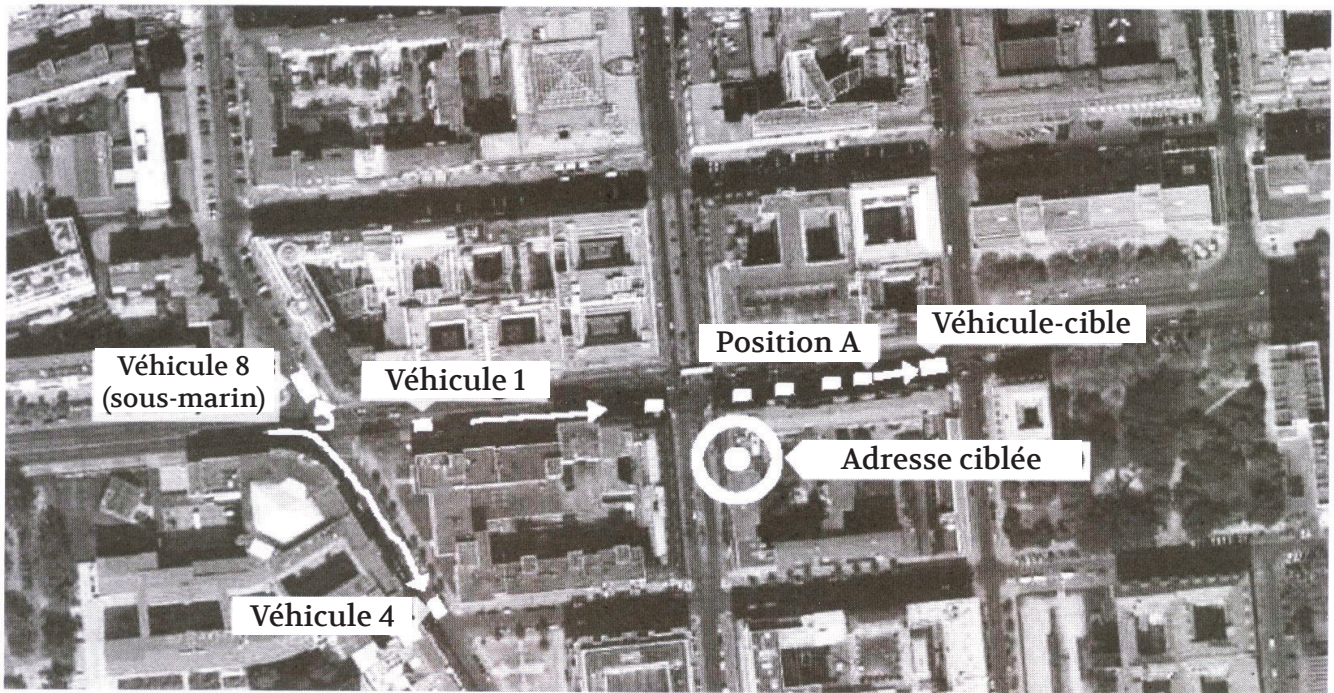
Le véhicule 1 quitte la position A et part prendre place à l'arrière du dispositif.

Le véhicule 5 (chef d'équipe) a vite réagi à l'annonce du départ et s'est placé en bonne place pour la position A.

Le véhicule 4 s'est placé devant le véhicule cible (« en V »), pour se faire dépasser plus tard.

Les autres véhicules suivent (le véhicule 8 également). En fonction des feux rouges, le véhicule 2 circulera également « en V », ou se rangera derrière le véhicule 5 en « position B ».

Le véhicule 7 remonte le trafic à contre-sens, pour maintenir le contact.



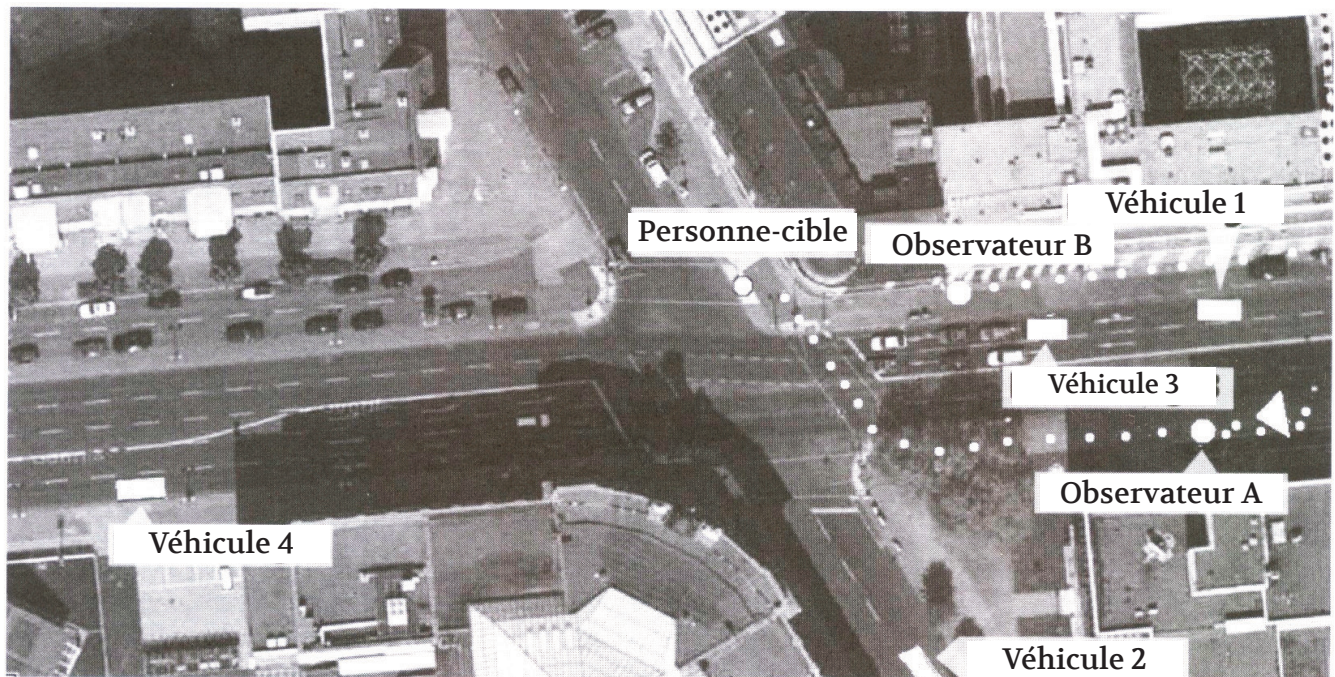
Déplacement en voiture

La voiture-cible revient d'un trajet et se retrouve à proximité de l'adresse-cible. Ce n'est pas encore clair : la voiture va-t-elle simplement poursuivre sa route ou se garer ? Un retour au domicile semble pourtant probable.

La plupart des véhicules d'observation restent derrière le véhicule-cible, dans le trafic routier.

Le véhicule 4 décroche et essaie de se trouver une bonne place vers l'adresse-cible, pour pouvoir observer l'arrivée de la personne-cible. Le véhicule 1 s'est laissé dépasser pour se retrouver en bout de file car la personne-cible aurait pu le remarquer un peu plus tôt dans la journée.

Le véhicule 8 (fourgon) mise sur le fait que la personne-cible veut rentrer chez elle et se dirige vers sa place de parking précédente.



Déplacement à pied

La personne-cible a quitté l'adresse-cible et suit la rue principale vers l'ouest. (sur l'image à gauche). L'observateur A suit du même côté de la rue, l'observateur B de l'autre côté, sur le trottoir en face. C'est A qui détient la position A mais B émet aussi des rapports.

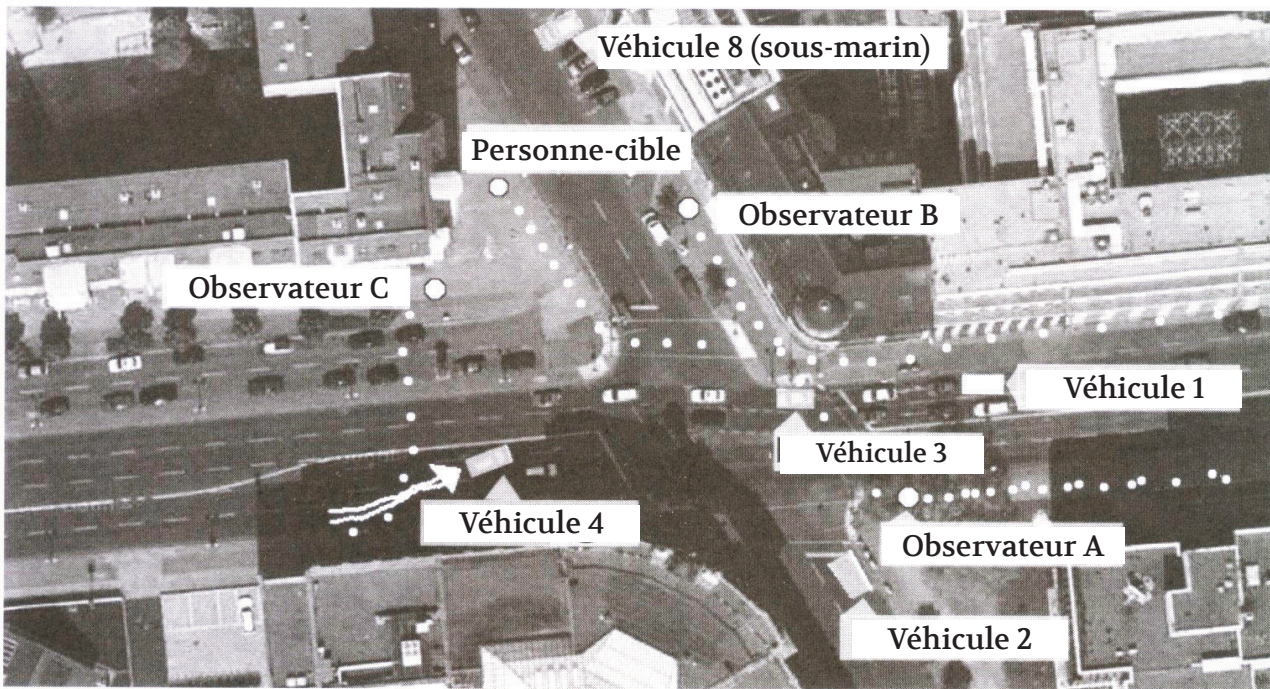
Au croisement, la personne-cible change de côté de la rue et se tient maintenant au feu pour traverser la rue transversale.

L'observateur B prend maintenant en charge la position A.

L'observateur A se laisse dépasser pour plus de sécurité, mais reste dans la course.

Les véhicules 1 et 3 ont suivi la personne-cible le plus lentement possible, mais suivent maintenant le trafic principal. Le véhicule 2 se rapproche depuis la rue de côté et annonce une bonne visibilité sur la personne-cible.

Le véhicule 4 se rapproche de l'ouest et annonce également avoir vue sur la personne-cible.



Déplacement à pied

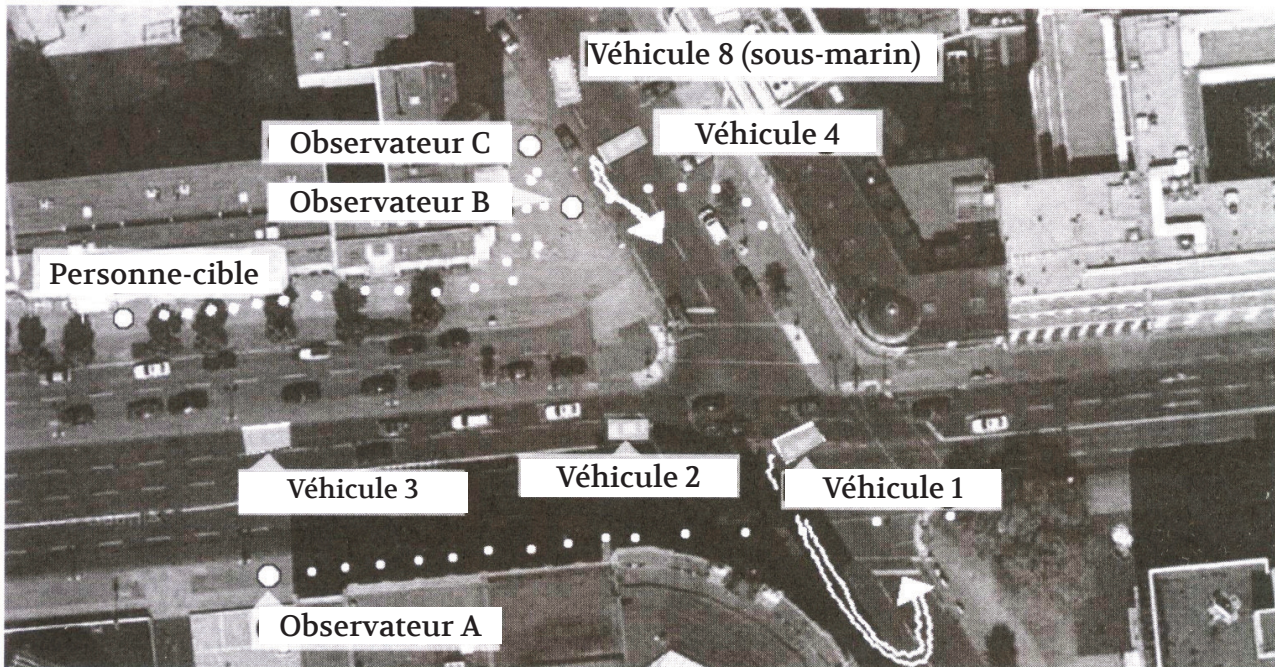
La personne-cible a traversé la rue transversale et a tourné vers la droite. L'observateur B est resté de l'autre côté de la rue et se déplace légèrement vers l'arrière en position A. L'observateur A s'attarde un peu sur la rue principale, pour « refroidir ».

L'observateur C (du véhicule 4) avec une couverture suffisante (grâce à la distance et au coin de la rue) est sorti et s'est empressé de traverser, pour soutenir l'observateur B et décharger l'observateur A.

Le véhicule 4 s'arrête au croisement pour s'engager dans la rue transversale. Le véhicule 2 attend encore au feu rouge, pour également suivre dans le prolongement de la rue.

Les véhicules 1 et 3 circulent lentement dans le flot du trafic, passent l'intersection et, par prudence, ne tournent pas à droite.

Le véhicule 8 (fourgon) s'est approché et garé dans la rue transversale, pour pouvoir faire une bonne photo de la personne-cible lorsqu'elle passera devant.



Déplacement à pied

La personne-cible a, de façon surprenante, fait demi-tour et poursuit maintenant sur la route principale en direction de l'ouest.

L'observateur C a dû laisser passer la personne-cible et poursuivre un bout de chemin pour ne pas être remarqué. Il capte brièvement l'observateur B, qui a traversé la rue, pour discuter de la suite de la filature. L'observateur A a continué sur sa lancée et a repris la position A, depuis l'autre côté de la rue.

Le véhicule 3 a la personne-cible en vue, et informe de ses déplacements, il doit cependant la dépasser.

Le véhicule 2 est maintenant engagé dans la rue centrale et cherche l'opportunité de s'arrêter discrètement sur la droite, pour éviter d'avoir à dépasser la personne-cible.

Le véhicule 4 a dû finir son demi-tour dans la rue transversale, qu'il descend maintenant. Si nécessaire, les observateurs B et C montent.

Le véhicule 8 (fourgon) n'a pas pu faire de photo et suit maintenant le mouvement. Le véhicule 1 a tourné à gauche (en revenant plus ou moins à l'ancienne position A devant l'adresse-cible) et s'engage dans la rue transversale, pour maintenir le contact.

CHAPITRE 2

DÉJOUER LA SURVEILLANCE

A) CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Nous n'aborderons pas les actions publiques ou réponses juridiques que l'on peut lancer suite à la découverte d'une surveillance, pour nous concentrer spécifiquement sur les contre-mesures techniques possibles. Les réactions changent en fonction des méthodes de surveillance, ce qui veut dire que de bons observateurs sont aussi de bons contre-observateurs, et vice-versa.

Qui voudra se mettre à l'abri de la surveillance, que ce soit pour des motifs politiques ou autres, devra s'en donner les moyens (financiers, techniques et collectifs).

Dans la plupart des cas, ceux qui pensent avoir un bon flair, qui ont lu tous les textes publiés sur le sujet, dès lors qu'ils sont en situation, peuvent avoir tendance à minimiser le risque présent.

En règle générale, les manifestations diffuses de la surveillance et leurs conséquences sont tout aussi surévaluées que la surveillance individuelle est sous-évaluée. La plupart des gens se sentent surveillés à cause des caméras dans le métro ou des interférences sur la ligne téléphonique, mais ne voient pas ce qu'il entre de surveillance dans un simple contrôle de police.

Cela s'explique psychologiquement : le danger est plus grand quand il est dirigé directement vers soi que lorsqu'on parle d'un danger général. Il semblerait qu'un mécanisme de défense pousse une personne directement menacée à ne pas l'admettre et dans les discussions, bien souvent, on évite de prendre cette menace au sérieux. Trop de personnes susceptibles d'être surveillées évaluent le risque de manière trop optimiste, et cela même quand ils ont des tendances paranoïaques.

Ceux qui ne connaissent pas exactement les méthodes de surveillance mises en oeuvre et qui n'en ont pas d'expérience personnelle, ont de la peine à décider quels agissements peuvent les mettre en danger, eux-mêmes et les autres. Ils se laissent guider par des sentiments qui, dans l'urgence, peuvent conduire à des erreurs d'appréciation considérables.

Par exemple, il y a cette thèse dans la police qu'une perquisition d'un appartement est tout aussi efficace lorsque la personne en est avertie ; celle-ci, ne sachant pas ce que cherche la police, omettra dans bien des cas des choses importantes lors du nettoyage de l'appartement. Cela vaut aussi pour des situations d'observation. L'étourderie et la paranoïa ne s'excluent nullement, mais au contraire se complètent malheureusement, induisant des conduites irréfléchies, motivées par la peur ou l'affolement. La crainte d'être suivi ne permet pas de savoir ce que les suiveurs voient, savent ou font. Les réactions personnelles sont alors déterminées par des représentations imaginaires, des peurs et des vœux pieux sur ce que serait une observation.

Dans ce cas, le syndrome de l'autruche joue un rôle important. Par exemple, le désir que la situation soit moins sérieuse que ce qu'elle est vraiment va conduire des gens qui ont pourtant perçu la surveillance à ne pas la reconnaître pour ce qu'elle est.

Les gens pensent plus aux conséquences après une action réalisée (conséquences juridiques entre autres) qu'à la surveillance sur le vif. Ils se soucient de ne pas laisser de traces qui pourraient plus tard être retrouvées, analysées et utilisées contre eux, mais ils ne font pas attention à leur environnement proche et omettent ainsi

de voir qu'ils sont déjà sous surveillance rapprochée.

Il est difficile de donner des conseils. Bien sûr que l'étourderie et la paranoïa doivent être combattues, mais comment ?

En dehors de l'expérience pratique d'être sous surveillance (que nul ne recherche sciemment, bien sûr), il n'y a guère d'autre secours qu'un certain nombre de vertus bien connues : vivre les yeux grand ouverts, être attentif à son environnement, développer ses propres capacités d'analyse critique et d'observation, ne pas en rester à des pensées schématiques ou à des tabous, améliorer sa capacité d'abstraction et partager son point de vue avec les autres, rester calme et respirer profondément, ne pas être trop rapidement convaincu par un point de vue, ne pas se sur-évaluer, etc.

Pour ceux qui ont déjà connu des expériences concrètes d'observation avec les conséquences afférentes, ils ont certainement appris certaines choses, mais il reste souvent difficile de généraliser cette expérience et de l'adapter à d'autres situations.

On peut se souvenir d'événements particuliers, de visages ou de méthodes sans connaître le système d'ensemble dans lequel ils entrent. C'est pour cela qu'apprendre est difficile. Dans le cas où les personnes-cibles se rendent compte d'une surveillance en cours, cela peut être dû à des circonstances extérieures, à cause d'erreurs des observateurs, de coïncidences, par l'intervention de tierces personnes ou par une vigilance qu'il nous faudrait développer plus souvent. Vu que les observateurs s'efforcent d'échapper à la vue de la personne-cible, il leur arrive parfois d'avoir, hors du périmètre de surveillance, des comportements visiblement suspects. Par exemple, la personne-cible peut ne pas voir un agent passer derrière un bus et changer de veste très rapidement, comportement qui semblera tout de même suspect aux yeux des piétons qui eux se trouvent de ce côté du bus. Mais du point de vue de la personne-cible, ce n'est pratiquement pas perceptible, ou seulement pour des personnes extrêmement attentives ou avec une forte tendance paranoïaque. Il faut bien sûr rappeler que ce n'est pas parce que l'on a ce manuel en poche que l'on peut s'en penser déjouer une situation de surveillance. Non seulement la mise en oeuvre des indications pratiques réclame de l'exercice, mais ces indications doivent elles-mêmes être analysées collectivement, le plus précisément et objectivement possible. Pour pouvoir contrecarrer une situation d'observation effectuée par des forces spécialisées, ou pour être capable d'effectuer soi-même des observations sans les moyens techniques et financiers de ces unités, il faut un entraînement intensif et une attention collective particulière. Il existe différentes possibilités et situations pour reconnaître soi-même une surveillance

1. Au plus près des personnes-cibles

LA POSITION A CLASSIQUE

Si l'on répertorie les éléments présents dans presque toutes les observations, on retrouve la surveillance des habitations des personnes concernées, c'est-à-dire en général de l'entrée.

Pour cela, il y a trois possibilités : une position A avec des flics, des véhicules d'observation banalisés (type « sous-marin ») et l'habituelle surveillance vidéo. Ces possibilités ne s'excluent pas, surtout dans les grandes opérations d'observation, où la vidéosurveillance se combine avec la position A.

Les forces d'observation doivent s'en tenir au plus près de leur cible pour être sûres d'identifier la personne surveillée quand elle entre ou sort de la maison, et pour éviter que leur champ de vision ne soit altéré par le trafic ou d'autres paramètres.

D'un autre côté, elles doivent aussi essayer de ne pas se trouver dans l'immédiate proximité de leur cible pour rester hors du champ de vision de toute personne pouvant surgir à l'improviste, possiblement sur ses gardes. Elles sont donc obligées de s'adapter aux circonstances et s'il n'existe qu'une position possible devant l'entrée de la cible, le camouflage doit être d'autant plus perfectionné.

La distance idéale entre le dispositif et la personne-cible est de 30-50 mètres, celle-ci garantit de reconnaître les personnes en demeurant hors de portée de leurs regards. De bons observateurs sont aussi capables de travailler avec des rétroviseurs.

Le point faible de la position A tenue par un seul agent, c'est justement qu'il faut la tenir pendant des heures. Même avec des relèves fréquentes, on ne peut éviter qu'à un certain point des agents ne se retrouvent à l'arrêt à une trop grande proximité de la personne-cible, que ce soit en voiture, sur un banc dans un parc, dans un café... Si la position A est tenue seul ou à deux, au moins un des deux agents doit garder les yeux rivés sur la cible en permanence. Cela provoque des modifications caractéristiques de l'attitude corporelle et amoindrit l'attention à ce qui se passe autour. Il en résulte un regard reconnaissable pour qui voit la scène de l'extérieur. Il n'est pas normal qu'une personne reste ainsi le regard fixé dans une direction. Tout le monde depuis son enfance a appris à reconnaître instinctivement un visage humain, et si celui-ci vous regarde.

Pour identifier une image comme celle d'un visage, il suffit comme on le sait, d'un cercle avec deux points au bon endroit. L'orientation des yeux se remarque en premier. Si le regard est dirigé vers une personne, celle-ci se sentira observée. De plus, pour que le regard se focalise, c'est habituellement la tête qui bouge, pas les yeux.

Pour éviter d'être remarquée, la position A va probablement utiliser de temps en temps un portable, mettre un livre ou un journal devant soi, ou faire semblant de dormir. Dans une voiture, l'agent va régler le siège au plus bas et s'y enfoncer pour être le moins visible possible.

Lorsqu'on jette un regard, une voiture semble occupée seulement si la tête d'une personne est visible sur l'appui-tête, à travers la vitre.

Il suffira à la personne-cible de regarder deux fois aux alentours de la maison en l'espace de quelques heures pour détecter si une même voiture stationne au même endroit depuis longtemps. Ou pour observer si deux véhicules occupés se retrouvent alternativement au même endroit, ou si un banc en face de la maison est constamment occupé.

Pour pouvoir observer un véhicule de surveillance et ses conducteurs finement sans être vu, il est préférable de s'en approcher par une diagonale arrière, en restant dans son angle mort, et idéalement en marchant sur le trottoir, car c'est souvent là que commence l'angle mort du rétroviseur : à l'arrière du véhicule garé et jusqu'à la hauteur de la porte latérale arrière.

VÉHICULE « SOUS-MARIN »

Si la position A s'avère impraticable ou trop dangereuse, les flics vont utiliser un « sous-marin ». Toutes les unités spéciales de surveillance disposent de ce type de véhicules. Il s'agit le plus souvent de minibus VW ou de Mercedes Vito, de Transit, Traffic, Jumper, etc. ou de monospaces comme les Chrysler Voyager, Ford Galaxy, 806, etc., dans lesquels les vitres arrières sont teintées ou cachées par des rideaux. Pendant la journée, le reflet du soleil obscurcit naturellement les vitres et rend encore plus difficile de voir à l'intérieur.

Cette protection n'est utile que si la vitre est totalement obscurcie. Comme il a déjà été indiqué, c'est la lumière du fond qui est décisive : l'intérieur d'un véhicule est moins visible s'il y a peu de lumière qui y pénètre depuis l'arrière ou latéralement alors que la lumière entrant par devant n'a que peu d'effet.

En ce qui concerne les véhicules ordinaires, les vitres sont en général seulement teintées, et il reste possible de voir à l'intérieur en s'approchant.

On peut fréquemment voir dans le trafic automobile, des vitres obscurcies avec des films autocollants mais l'application est souvent défectueuse : ils sont souvent plissés ou alors il reste des bulles d'air. Il ne faut toutefois pas compter sur un tel amateurisme de la part des agents formés pour la surveillance, et encore moins en Allemagne où les techniciens redoublent de précision car cette technique n'a de sens que si elle est réalisée parfaitement. Ces films peuvent se fixer une fois pour toutes ou de manière à pouvoir les enlever et les remettre.

Les vitres d'un véhicule d'observation seront ainsi obscurcies jusqu'à l'opacité : on ne pourra en voir l'intérieur ni de près ni d'aucun point de vue.

Bien que les vitres obscurcies existent aussi pour l'usage courant, cela reste un détail pouvant attirer l'attention. Ces véhicules camouflés devront donc aussi rester à une distance de 30 à 50m.

Les équipes d'unités spéciales particulièrement bien équipées utilisent des véhicules plus efficaces, dotés de caméras cachées, dont les images sont transférées directement sur des postes à distance.

Reconnaître ces véhicules est extrêmement difficile. Pour identifier des personnes sortant d'un lieu observé et les prendre ensuite en filature, les mini-caméras aux objectifs presque invisibles sont plus appropriées que des téléobjectifs, ce qui implique que pour les « griller », il faut s'en approcher de si près que les observateurs s'en rendent compte.

Ce genre de véhicule peut être par exemple un fourgon avec le coffre rempli de choses diverses, et au milieu une mini-caméra. Cela peut aussi être un monospace qui a sur le pare-soleil ou la fixation du rétroviseur avant une mini-caméra. Cela peut être un scooter avec une caméra dans le top-case. Ou la caméra peut être placée à l'arrière d'un minibus et filmer le poste conducteur depuis l'espace de stockage ou une bouche d'aération. C'est un véhicule de ce type-là qui a été trouvé le 24 avril 2006, lors d'une assemblée politique en Allemagne pour la préparation du sommet du G8 de Heiligendamm, grâce à des participants vigilants. Le véhicule disposait de deux options pour les enregistrements vidéos : une depuis la fenêtre vers la cabine, donc vers l'avant, et une autre depuis une vitre sans tain, installée derrière une étagère pour outils d'électricien, filmant vers l'arrière.

Les véhicules modernes de la classe moyenne supérieure ont déjà en série des capteurs de pluie dans la fixation du rétroviseur central, qui ne permettent pas de distinguer l'ajout potentiel d'une mini-caméra.

L'utilisation de mini-caméras installées au même endroit, par exemple pour reconnaître les périls liés à la circulation, ne cesse d'augmenter et offre un camouflage parfait. De plus en plus de voitures disposent même déjà de mini-caméras à l'arrière du véhicule permettant d'effectuer des créneaux sans tourner la tête...

SURVEILLANCE DEPUIS UN APPARTEMENT

Il est difficile voire impossible de reconnaître une surveillance réalisée depuis un appartement loué par la police, hormis lors de manifestations ponctuelles où de tels dispositifs ont déjà pu être découverts. Il y a plusieurs possibilités pour dissimuler une caméra, avec des persiennes, des rideaux, des pots de fleurs ou des tissus, et cela va très bien avec le paysage ordinaire car c'est souvent ainsi que les gens protègent leur intérieur des regards extérieurs. Cela multiplie les possibilités de postes de surveillance, car il y a bien plus de fenêtres d'immeubles que de parkings en ville.

En fin de compte, on peut aussi réaliser une observation à une distance d'une centaine de mètres si la vue est bien dégagée. Dans la plupart des cas, si on découvre un appartement d'observation, c'est grâce aux mouvements d'entrée et de sortie des flics autour de l'immeuble.

Reconnaître la surveillance d'une position A à proximité ne nous informe pas précisément sur qui est visé et pourquoi. La surveillance peut aussi concerner une entrée d'immeuble voisine, un véhicule ou guetter le point de rendez-vous d'une personne-cible venant d'ailleurs. Pour savoir si l'on est la personne-cible, il faut bouger et ainsi faire bouger les forces d'observation.

2. Déplacements

DÉPLACEMENT AVEC UNE VOITURE

Prendre la voiture oblige les flics à se déplacer aussi avec des véhicules (nous laissons de côté pour l'instant l'usage des GPS) et à se rendre visibles. Pour s'assurer d'une observation sans que les agents remarquent la manœuvre, l'usage de la voiture est idéal.

D'abord, car cela réduit la capacité de mouvement de tous les participants, il y a moins de paramètres et de déplacements divers à interpréter, deuxièmement la voiture offre moins de visibilité sur la personne-cible ;

lorsque celle-ci bouge à pied, à vélo, ou à moto, elle est tout le temps dans le champ de vision des observateurs et même sur des distances réduites.

Les observateurs peuvent alors remarquer si la personne regarde autour d'elle, prend des notes, monologue ou adopte un comportement étrange.

Les flics développent un bon flair pour reconnaître un langage corporel « normal » vu qu'ils passent des journées entières à observer des gens qui ne se croient pas observés.

Dans la voiture, on peut profiter du rétroviseur qui est un très bon outil dans ce contexte. En tant que piéton ou à vélo, il faut toujours inventer des choses pour pouvoir contrôler ses arrières, s'arrêter, regarder dans son dos, regarder les vitrines, etc... On peut le faire quelquefois sans attirer l'attention. Le coup d'œil dans le rétroviseur au contraire est très habituel lorsqu'on conduit. Mais il doit quand même être utilisé avec prudence, vu qu'il peut être remarqué par le conducteur de la voiture se trouvant derrière.

En temps normal, on focalise son regard dans le rétroviseur central et par réflexe on tourne la tête vers la droite et le haut pour regarder. Ce mouvement se remarque bien pour qui se trouve derrière, il faut donc l'utiliser uniquement dans des circonstances où le trafic le justifie, lorsqu'on change de voie, pour un virage... Pour le reste, il faut travailler l'art du regard, car, comme expliqué préalablement, les mouvements des yeux et leur focalisation sont vite remarqués par des personnes sensibilisées à la surveillance.

Il est aussi conseillé de porter des lunettes de soleil pour éviter que les regards ne se croisent avec les occupants de la voiture arrière dans les rétroviseurs.

De plus, pour bien identifier le visage du conducteur dans le véhicule arrière, on peut utiliser, à un feu rouge par exemple, les feux de stop, qui suffisent pour bien éclairer. Un des signes qui peut trahir une surveillance : si la personne est seule au volant et bouge les lèvres à chaque nouveauté dans le trafic, un changement de direction, le passage d'un feu au rouge, si la voiture met un clignotant...

En outre, il faut se rappeler que les véhicules d'observation peuvent aussi se trouver à l'avant ou à côté et que l'idéal pour les agents en poste d'observation dont le véhicule serait en arrière est de laisser un véhicule ou deux entre eux et la voiture ciblée pour les couvrir.

La voiture offre la possibilité de faire quelques petits gestes nécessaires sans être vu, chose impossible si l'on est à pied. Mais n'oubliez pas que la voiture d'observation peut se trouver à vos côtés. Il arrive souvent qu'il y ait plusieurs voies et on ne prête pas souvent beaucoup d'attention aux véhicules présents sur la gauche ou sur la droite à un feu rouge, et si l'on regarde cela pourrait attirer l'attention de l'agent. Si l'on n'est pas seul, on a plus de marge d'action, mais cela suscite plus la tentation de parler de surveillance, et il faut toujours se rappeler de la probabilité d'avoir des micros installés dans la voiture.

Pour vérifier une filature, il faut éviter des routes comportant des lignes droites trop longues et de même il faut éviter des routes au trafic important, notamment les routes empruntées par la plupart des gens pour aller au travail. Mais il faut aussi éviter de prendre trop de virages et de faire des arrêts immotivés trop fréquents ce qui donnerait l'alarme et pousserait les agents à interrompre leur filature voyant qu'ils sont découverts. On pourrait alors penser n'être pas suivi et baisser la garde alors que la filature reprendra au prochain déplacement.

En théorie, une voiture en position A va prendre en vous suivant jusqu'à deux virages. Après, elle va se faire remplacer par un autre véhicule. Mais cela suppose que le dispositif le permet grâce à la disponibilité de plusieurs voitures, afin de rester le plus discret possible.

Dans une opération de grande ampleur impliquant jusqu'à dix véhicules, le relais peut durer assez longtemps jusqu'à ce que le premier véhicule reprenne la filature et il aura même pu d'ici-là changer ses plaques d'immatriculation.

Il faudra donc comparer les différents véhicules rencontrés et les changements de densité de circulation à plusieurs endroits différents. Ce seront ces deux aspects qu'il faudra prendre en compte pour analyser la situation.

Pour cela, le mieux ce sont les petites rues avec peu de trafic qui vont se remplir de manière frappante en cas

d'observation. S'il s'agit de zones isolées avec un trafic calme, des impasses, etc., les flics peuvent s'en rendre compte à l'avance et ne pas s'avancer sur ce terrain. Pour analyser la situation, on s'arrête ou l'on tourne, les deux opérations doivent survenir de manière à surprendre les flics et en même temps pouvoir se justifier : acheter des cigarettes, aller à une boîte aux lettres, jeter quelque chose dans une poubelle, et si l'on tourne, prendre une route qui justifie d'avoir tourné, par exemple tourner à droite dans une rue à laquelle on ne peut accéder que par ce biais. Il est important aussi que dans la rue que l'on vient de quitter, il ne se trouve pas des places où se garer juste avant de tourner pour éviter que les flics ne puissent s'y planquer et observer la rue empruntée sans être vus.

Les sorties d'autoroutes aussi sont adaptées, car elles donnent plusieurs options de directions et obligent les véhicules de filature à suivre de près et s'en tenir au trajet choisi.

Lorsqu'il y a un arrêt ou un virage, tous les véhicules de filature devraient dépasser le véhicule ciblé. Il faut alors se poser les questions suivantes : est-ce que j'ai déjà remarqué ces plaques d'immatriculation ? Est-ce que les véhicules en présence sont similaires à ceux couramment utilisés par les flics ? Est-ce que les passagers correspondent au profil potentiel de flics ? Est-ce que je peux en éliminer quelques-uns ou peut-être tous de la liste des véhicules suspects remarqués à cette occasion (voir plus bas la liste des critères excluants) ? Est-ce que le trafic derrière moi est plus dense que d'habitude depuis que je me suis arrêté dans cette rue ?

Ce genre de vérifications doivent être menées sur des trajets bien connus afin d'éviter des conditions de trafic difficile. Idéalement, elles doivent être réalisées plusieurs fois, car il peut arriver que les flics perdent la trace du véhicule ciblé ou qu'ils interrompent la filature pour d'autres raisons.

Il existe en outre d'autres façons de tenter de vérifier si l'on est suivi ou pas. Elles consistent à adopter une conduite parfaitement anormale, et à observer si d'autres véhicules adoptent à leur tour une conduite aussi bizarre. Elles sont particulièrement efficaces pour ce qui est de piéger les flics, mais contiennent ce désavantage qu'elles leur signalent en même temps que vous pratiquez la contre-filature, que vous êtes en train de faire ce qu'ils appellent dans leur jargon des « coups de sécurité ». Cela aura inévitablement le travers d'exciter leur curiosité sur vous, et donc de les inciter à poser une balise sans tarder sur votre véhicule pour ne plus se faire piéger à nouveau et connaître chacun de vos déplacements. Il est néanmoins des circonstances un peu désespérées où le jeu en vaut la chandelle, où il est plus urgent de savoir si l'on est filé là, tout de suite, que si l'on ne va pas l'être un peu plus demain.

On pourra alors ralentir avant un rond-point afin de forcer les véhicules suivants à se rapprocher, et une fois engagé sur le rond-point, faire un tour complet, puis un deuxième, puis un troisième, comme si vous hésitez ; si un autre véhicule en fait autant, c'est à coup sûr que vous êtes suivi. On peut aussi, sur autoroute, quelques kilomètres avant une sortie, ralentir jusqu'à 60-70 km/h, quitte à activer les warnings. Si un véhicule vous colle à une vitesse aussi ridicule sur plusieurs kilomètres, c'est qu'il vous suit. Une autre conduite aberrante consiste à sortir sur une aire de repos, ou une station service, et à ne pas s'arrêter ; si un seul véhicule, à votre suite, en fait autant, c'est que ce sont des flics. Il n'y a aucune raison sensée de faire cela. Un dernier moyen, plus discret, consiste à jouer avec les clignotants : à ne pas les mettre quand on sort, à les mettre alors que l'on ne sort pas, à les mettre à droite, alors que l'on tourne à gauche, etc. ; on peut alors aisément observer si d'autres véhicules en font autant derrière.

DÉPLACEMENT À VÉLO

En principe, tout cela peut aussi se faire à vélo. Le vélo a, comme on l'a déjà fait remarquer, des désavantages importants, notamment l'absence de rétroviseur. Et on est vite remarqué au moindre geste suspect.

En revanche, le vélo est un moyen plus souple pour circuler et l'on peut s'arrêter facilement, tourner, prendre différentes directions, revenir sur ses pas sur le trottoir dans la même rue, etc. Le rythme et le comportement à vélo peuvent permettre de forcer les flics qui respectent une vitesse modérée ou la signalisation, à dépasser ou à s'arrêter à proximité assez souvent. En ne respectant pas les feux, on peut s'approcher de la vitesse moyenne d'une voiture en ville et rendre assez facile l'observation des voitures. Avec le vélo, il est conseillé de s'arrêter aux feux rouges afin de prendre le temps d'observer alentour, y compris les autres vélos, et cela permet de tourner à

gauche au passage piéton lors des feux piétons, si nécessaire.

Un autre avantage du vélo : la position légèrement en surplomb que cela permet, donnant une meilleure vue d'ensemble du trafic.

DÉPLACEMENT À PIED

Qui se déplace à pied doit faire face à ce problème : il est inhabituel pour un piéton de s'arrêter ou de regarder derrière soi. Cela sera interprété immédiatement par tous les observateurs comme un signal d'alarme.

Il faudra alors trouver des prétextes permettant de regarder derrière soi. On peut utiliser le téléphone portable qui permet de s'arrêter et d'aller de-ci de-là, et avec lequel on peut regarder dans toutes les directions. Mais attention car si quelqu'un fait semblant de téléphoner, cela peut se vérifier plus tard sur les interceptions téléphoniques et le relevé des communications. De plus, les agents connaissent bien cette astuce car ils l'utilisent beaucoup eux-mêmes. D'autres trucs connus sont le reflet d'une vitrine, ou se baisser pour attacher ses lacets. Ceux-ci permettent seulement de s'arrêter de courts moments et ne sont vraiment utiles que pour identifier une personne déjà suspecte afin de l'observer plus minutieusement. Dans ces cas-là, on peut tout aussi bien ralentir ou s'arrêter pour obliger la personne en question à nous dépasser. On peut alors mieux la regarder de derrière : A-t-elle un comportement étrange ? Est-elle nerveuse ? A-t-elle des écouteurs ? Ou l'allure typique d'un flic ?

Rentrer dans un lieu par contre, comme une boutique, n'est pas très efficace. D'abord, il faut savoir que dès la sortie la filature va reprendre immédiatement. On ne peut pas non plus se placer derrière la vitrine et scruter l'horizon, cela serait bien trop visible. Ensuite, on se met dans une situation où il faut réfléchir à comment se comporter une fois là : acheter quelque chose, bouger dans le magasin, quel produit est-ce que je cherche ? Parler avec le vendeur, etc. Toutefois, cela peut être un moyen de gagner quelques précieuses minutes de réflexion sur les réactions à avoir.

Tout cela distrait de la contre-filature, qui est l'objectif. Le plus souvent, il est difficile de trouver des prétextes pour s'arrêter, alors il faut faire ce qu'on peut et l'on n'a pas d'autre solution que de se retourner pour revenir sur ses pas en simulant un contretemps : « Oups, j'ai oublié quelque chose.... » ou « Merde ! Il est déjà cette heure-là, je dois vite.... » Tout cela peut bien sûr n'être réalisé qu'une ou deux fois sans éveiller de soupçons.

À pied, la personne va mieux reconnaître les filatures lors de balades nocturnes ou très tôt le matin, et plus certainement encore dans des rues peu empruntées, ou de jour dans des zones calmes comme des parcs et des rues latérales.

La nuit, les agents doivent suivre de près pour ne pas perdre leur cible de vue. Pendant la journée, ils ont tendance à rester à distance ou à utiliser le côté opposé de la rue. Si la personne-cible se promène dans un parc et se retourne tout à coup après un aboiement de chien, elle verra peut-être des « joggeurs » soudainement chercher refuge dans des buissons au lieu de courir.

Les fautes typiques qui peuvent trahir des flics sont souvent liées aux gestes involontaires lors de transmissions d'informations par radio sur la personne-cible : par exemple, le mouvement de la main vers l'oreille pour mieux entendre le micro lorsqu'ils parlent ; le changement brutal de direction du regard et/ou de la marche ; une discordance visible entre les gestes et la focalisation du regard ; ne pas se concentrer sur le passage des voitures lorsqu'on traverse une rue, mais sur un but à distance ; un langage corporel inadéquat comme par exemple faire l'oisif, mais en même temps avoir une expression du regard très concentrée ; l'observateur peut aussi adopter une réaction trop directement synchronisée aux gestes effectués par la personne-cible ; des gestes sans justification possible, se tenir la main devant la bouche, faire des demi-tours sans raison apparente, hésiter devant rien, se placer tout à coup derrière un arbre, aller très vite puis soudain lentement ; des conversations « par hasard » avec d'autres passants sans les avoir salué préalablement... Toutes ces erreurs sont bien sûrs connues et étudiées lors des formations spécialisées, mais cela n'empêche pas qu'elles soient commises.

Si l'on ne craint pas d'exciter la curiosité des agents, ou si une urgence oblige à savoir si oui ou non l'on est suivi, le métro offre toujours cette possibilité de sortir au dernier moment de la rame, au moment de la sonnerie, et

à observer si quelqu'un d'autre dans la rame en fait autant. Courir sur une centaine de mètres dans un couloir qui se termine par un coude, et attendre juste après le coude pour voir si un agent essoufflé, ou anormalement pressé, arrive à votre suite, est une autre possibilité, peu discrète il est vrai.

EN RÉSUMÉ.....

Il sera bon de se rappeler pour tous les déplacements dans l'espace public : pour une contre-filature « défensive », allez à vitesse modérée, respectez les règles du trafic afin de mieux observer. Ceci vaut particulièrement pour ceux qui sont à vélo et à moto car il faut une certaine concentration pour conduire.

La pratique décrite ici exige une grande capacité de mémorisation, d'observation et d'analyse. La précision de l'observation et sa restitution exacte est non seulement cruciale pour l'observation mais aussi pour la contre-observation. Le manque de précision dans l'observation comme dans la restitution est chose courante même chez ceux qui ont une grande expérience et sensibilité en la matière.

Après lecture des protocoles policiers sur la surveillance, on est d'abord surpris par la complexité et le nombre de détails redondants des descriptions. Mais ceci a un but : rendre compréhensibles ses observations pour les autres.

Le risque que les observateurs remarquent ce qui se passe ou sentent une manœuvre suspecte est relativement élevé, c'est pour cela qu'il ne faut tenter une contre-filature seul que si l'on estime qu'être grillé n'aura pas de conséquences trop graves. Dans le cas contraire, où on veut être sûr que les flics se sentent maîtres de la situation et ne se sentent pas remarqués, il sera nécessaire de ne rien tenter sans l'aide d'autres personnes.

3. Moyens techniques

La reconnaissance de la surveillance technique a été abordée dans le chapitre précédent. Il s'agit ici d'adopter une vue d'ensemble des différents moyens techniques. De nos jours, la surveillance téléphonique ne produit que rarement des interférences. Des fautes techniques ou administratives ont déjà amené à la découverte d'une surveillance téléphonique. Par exemple, il est déjà arrivé que les transmissions à la police des communications se retrouvent sur la facture de téléphone. De fait, il existe une méthode indirecte pour se dire qu'on est sur écoute : dès qu'on est l'objet (la personne-cible) d'une observation, on est à peu près sûr d'être aussi sur écoute téléphonique.

En revanche, il est théoriquement possible de trouver visuellement ou d'identifier par détecteur de fréquence la présence de moyens plus raffinés de surveillance comme les puces ou les caméras.

Pratiquement, il faut pas mal d'argent pour s'équiper afin d'effectuer ces recherches.

S'équiper en la matière pour les personnes-cibles n'est pas forcément approprié ou faisable, sans parler de la plupart des techniques high-tech de captation passive comme l'interception des «émissions compromettantes» des ordinateurs, des lasers directionnels utilisant les vitres d'un logement comme membranes permettant d'écouter du dehors ce qui se trame à l'intérieur. Tous ces dispositifs ne sont pas à détecter activement, il faut plutôt s'attacher à en neutraliser, par notre conduite, les effets potentiels.

CHERCHER DES PUCES

Ce type de surveillance est délicat à détecter : soit parce qu'il est trop petit et bien camouflé, soit parce qu'il est hors d'atteinte.

Les possibilités de camouflage dans un lieu sont multiples, surtout pour des puces autonomes en énergie. Pour les puces « classiques » qui ont besoin d'être reliées à une source d'électricité, les interrupteurs, prises de courant, téléphones ou autres sont des cachettes idéales.

Celles-ci sont plus vite dénichées, mais on peut déjà avoir quelques soucis pour être certain d'avoir entre les mains des puces et non des pièces relatives à des installations électroniques inconnues. C'est d'autant

plus difficile avec des puces autonomes. Il est souvent arrivé que des personnes trouvent des petites pièces électroniques chez eux qu'ils ont pris pour des puces, mais qui se sont révélées être absolument inoffensives.

De plus, même avec une recherche approfondie, on ne sera jamais certain d'avoir examiné toutes les possibilités et le moindre espace potentiel.

On se comportera donc toujours comme si l'appartement était sonorisé.

C'est à peu près pareil avec les ondes. Les puces qui sont repérables avec des détecteurs ou des appareils dérivés qu'on peut trouver sur internet sont en général basées sur un modèle des années 80. Si en Italie, ces puces sont fréquemment retrouvées pour la sonorisation des lieux sous surveillance des DIGOS, il est possible que les services spécialisés de renseignement se dotent de plus en plus de moyens moins facilement repérables. Il y a constamment dans les grandes villes un vaste champ de signaux électroniques de basse intensité qui ne se repèrent pas si facilement et qui sont surtout presque impossibles à analyser dans leur contenu ; la plupart ont des codes ou sont cryptés.

Il faut un certain savoir et de bons outils pour pouvoir estimer à quelle technique de base on est confronté et avec quel moyen les démasquer.

Seul l'équipement technique de détection coûtant plusieurs milliers d'euros est vraiment fiable, et il requiert une bonne connaissance en la matière. Il serait évidemment bon de ne pas laisser aux seuls services et entreprises spécialisés dans la sécurité le monopole de l'acquisition et de l'utilisation de ce genre de dispositifs.

TÉLÉPHONE PORTABLE

En principe, des émissions suspectes par le biais de la téléphonie mobile sont le seul point d'alerte pour les personnes susceptibles d'être fichées.

Un téléphone portable trafiqué ou un émetteur GPS envoient dans la plupart des cas des signaux à intervalles précis au travers des réseaux GSM-téléphonie mobile. Les « SMS furtifs » sont aussi envoyés à travers ce réseau ; cette méthode est la plus couramment utilisée pour les surveillances.

Il existe sur le marché plusieurs détecteurs d'ondes téléphoniques, du simple porte-clefs à deux euros jusqu'à de petits scanners à quelques centaines d'euros. Avec cela on peut reconnaître une activité d'émission régulière d'ondes.

Un téléphone, à moins d'un mètre d'un amplificateur, produit des bruits caractéristiques dès qu'il s'active. Mais il y a dans ce réseau toujours beaucoup d'activité, dont les origines sont difficilement identifiables. Cela peut venir de la maison voisine ou même de plus loin. Aussi, ce n'est pas facile de faire des généralités et de pouvoir certifier que ce sont des « sms furtifs » automatiques, et non des signaux de l'activité normale du réseau téléphonique.

Chaque portable allumé envoie un signal régulier : la PLU (Periodic Localisation Update), comme rappel à la station de base. Chaque serveur a un intervalle particulier de PLU, et ils changent de temps en temps. En 2010, pour avoir un ordre d'idée, en Allemagne, l'intervalle chez Vodafone était de 1h, chez O2 de 4h, et de 6h chez D1-Telekom. Mais dans ce cas-là, il n'apparaît pas vraiment de données de connexion vu que cette activité n'est pas comptée comme une communication ou un SMS, mais techniquement pour une surveillance il serait possible d'en extraire les données si nécessaire. Cependant, il est fréquent que les flics demandent lors d'enquêtes, des géolocalisations, par triangulation auprès des opérateurs qui, au moyen de l'envoi de SMS furtifs, peuvent localiser à tout moment un téléphone mobile. En France, c'est notamment la société DEVERYWARE qui offre ces services de collecte de données en collaboration avec les opérateurs.

LA BALISE GPS

Si l'on se sait sous surveillance, on peut aussi vouloir savoir si une balise GPS est placée sur sa voiture.

Cela peut se faire si l'on n'est pas sous surveillance 24h/24, ou bien il faut attendre la pause des flics. Par exemple, le matin très tôt. On roule alors, bien sûr sans portable, dans une région éloignée dans laquelle ils ne peuvent pas s'attendre à vous trouver, et on attend. Si dans les heures qui suivent des agents se pointent, on peut en conclure qu'ils ont mis une balise. Si personne ne vient, on n'est pas plus renseigné que ça puisque de multiples raisons peuvent justifier qu'ils ne se présentent pas. Il existe aussi d'autres méthodes. Par exemple, l'exploration minutieuse de la voiture, intérieur et extérieur qui peut aller jusqu'au démontage du tableau de bord. L'usage d'un pont élévateur sera le plus confortable pour ce type de recherche.

On lira avec profit le document « interne » à la SDAT placé en annexe, et rendu public par le site Mediapart au printemps 2012, concernant la pose et l'usage de balises. Il s'agit manifestement des notes personnelles d'un agent quelque peu dyslexique. Il faut tenir compte de ce que ce document n'a pas fuité par hasard, mais a été donné à dessein à un journaliste qu'il s'agissait d'embobiner. Il contient néanmoins des informations intéressantes.

4. Contre-surveillance collective

Avec des personnes de confiance, on peut organiser une contre-surveillance.

On aura besoin de deux personnes au minimum, qui risquent de devenir elles-mêmes des personnes-cibles par la suite. Si ces personnes font déjà partie des connaissances de la personne-cible, elles peuvent s'attendre à être déjà fichées elles aussi, et devraient faire attention à ne pas entrer dans le champ de vision des observateurs.

Le dispositif de filature s'apparentant à une cloche, ce que les contre-filocheurs doivent faire, c'est former une cloche plus large autour de celle-ci. Pour cela, il faut impérativement que le trajet de la personne-cible ait été au préalable et précisément défini ensemble. Le point de départ de ce trajet, ce peut être le domicile de la personne-cible, ou un lieu qu'elle fréquente habituellement, pour se rendre à un rendez-vous dans un café par exemple. Pour activer une surveillance mobile, on peut penser à faire appeler la personne-cible par quelqu'un d'une cabine téléphonique, lui disant quelque chose de louche comme « Il faut absolument qu'on se voie demain à 14H à tel endroit, je ne peux pas t'en parler au téléphone, mais c'est super important ». Si la personne-cible est sur écoute, un dispositif de filature sera mis en place.

Nous proposons ici un dispositif de contre-filature à pied.

L'effectif minimum est de 3 contre-filocheurs, sachant qu'il serait préférable d'être 4 ou 5, sachant aussi que ces personnes prennent le risque de rentrer dans le faisceau de la surveillance. Nous pensons qu'il vaut mieux se déplacer à pied : ce mode de déplacement est lent, avec un rythme plus facilement surveillable, demande moins d'attention que la conduite, et permet donc de focaliser son attention sur ce qu'il y a autour. Cela permet d'éviter de griller des voitures. L'autre moyen de transport avec lequel se couple bien la marche est le vélo.

Pour la préparation du plan : il faut établir un itinéraire de la personne-cible que tout le monde aura en tête ; itinéraire qui devra comporter les critères suivants : des passages uniquement piétons, un horaire et un lieu où on ne risque pas de se retrouver au milieu de la foule, des points devant lesquels la personne-cible et ses éventuels filocheurs seront obligés de passer (si c'est possible, avoir un poste en surplomb, ex : sur une coursive, depuis la fenêtre d'un appartement ami, permet d'avoir une vue différente sur la situation), remonter de préférence des rues à sens unique (pour compliquer le fait qu'une partie du dispositif de filature suive en voiture). Le trajet devrait mener d'une zone à une autre, se distinguant par le type de trafic. Par exemple, on peut traverser un fleuve ou une route principale. Ce trajet ne devrait pas non plus traverser des zones où il y a une économie parallèle, l'idéal serait un centre-ville avec des zones piétonnes. L'itinéraire devrait être assez long pour contenir ces différents critères mais pas trop long non plus.

Il faut bien être conscient que se mettre dans ce genre de dispositions, à chercher à voir des choses louches, implique en général le fait de surinterpréter tout un tas de phénomènes. Dès qu'on regarde la rue avec un peu d'attention, il y a toujours des comportements qu'on peut identifier comme suspects.

Pour éviter les jugements trop subjectifs, il faut que les contre-filocheurs aient la capacité de noter (mentalement

ou par écrit) les détails, reconnaître par exemple les modèles et marques de voitures, les vêtements et accessoires, et les traits des visages. La seule façon d'être sûr, c'est que la même personne louche soit vue à différents points du dispositif, par au moins deux contre-filocheurs.

Idéalement, un dispositif de contre-filature devrait être aussi bien organisé que leur filature, même s'il est évident que nous ne pouvons disposer des mêmes moyens. En fait, 4 personnes très attentives, ayant clairement en tête le déroulement du trajet, et ce vers quoi elles doivent orienter leur vigilance, devraient suffire à se rendre compte d'une filature. Pour cela, nous proposons le dispositif de contre-filature suivant : il faut au moins une personne qui file la personne-cible, à une distance suffisante (la personne-cible doit encore être en vue, de loin), qui permette aux filocheurs éventuels de s'interposer entre elle et la personne-cible, appelons le poste 1. Un autre poste obligatoire, que nous appellerons poste 2 est celui d'une personne en vélo, qui stationne à un premier point de contrôle, attend que la personne-cible et ses filocheurs éventuels lui soient passés devant pour rejoindre en vélo un autre point de contrôle (ceci peut se faire plus d'une fois). Les postes 3 et 4 sont ceux des deux personnes restantes qui prennent les trajets parallèles à celui de la personne-cible dans lesquels un dispositif de filature devrait évoluer. Dans l'idéal, il est bon d'arriver à penser le trajet de façon à ce que les différents postes puissent être interchangeables à des moments donnés au préalable (le poste 1 passe le relais au poste 3 qui ensuite le passe au poste 2...). particulièrement dans ce cas-là mais au minimum pour le poste 2 qui va apparaître plusieurs fois sur le trajet, il est vraiment nécessaire d'être capable de changer d'apparence générale (veste de couleur, couvre-chef, lunettes...). Ce dispositif est assez compliqué à mettre en place notamment au regard de la rigueur, de la clarté d'esprit et du temps de préparation qu'il demande (par exemple, se pencher sur une carte ensemble pour évaluer les temps de trajet, les meilleurs passages, et les possibilités de points fixes de contrôle). Il est possible de faire un dispositif allégé de contre-filature, avec uniquement les postes 1 et 2, même si cela nous semble moins pertinent.

Dans le cas où un rendez-vous téléphonique a été fixé dans un café, un contre-filocheur devrait s'y placer 20 minutes ou une demi-heure avant pour pouvoir évaluer la situation, regarder qui rentre dans ce café avec une attitude de flic : en général, ils choisiront de se poster assis contre un mur, à un endroit où l'entrée et la sortie sont visibles (ainsi qu'un maximum de gens), ou alors les policiers attendront dehors, l'entrée bien en vue. Il faut bien réfléchir à qui ira se présenter au rendez-vous avec la personne-cible ; aussi bien, il est possible que le mystérieux correspondant n'ait finalement pas pu venir...

Une fois la contre-filature terminée (ce qui peut prendre jusqu'à une-demi heure), il est nécessaire de se retrouver pour échanger ses impressions et définir ensemble si oui ou non la personne-cible était suivie. Idéalement, cette réunion ne devrait pas avoir lieu dans la foulée : il est préférable que chacun s'en aille de son côté et que tous se retrouvent à un tout autre endroit de la ville, plus tard, pour être sûr de pouvoir discuter tranquillement. Le débriefing peut se faire sans la personne-cible, si l'on pense qu'il y a une chance qu'elle soit suivie 24h/24.

Pour un dispositif de contre-filature en voiture, la méthode la plus simple reste d'établir un parcours en voiture, sur lequel on place 2 voire 3 postes d'observation fixes. Les points à éviter sont : boulevard périphérique, grosses avenues... Le trajet emprunté ne devrait pas être un axe trop fréquenté (éviter les heures de pointe du trafic), présenter des bifurcations probables et offrir des possibilités de postes d'observation.

Les contre-filocheurs devraient être à leurs postes en avance pour se donner un aperçu du trafic et doivent être attentifs aux types des véhicules qui suivent la personne-cible, les heures de passage, les modèles, couleurs et numéros des plaques, la plaque est l'élément le plus important. Lors d'une observation classique de visu, un véhicule suit en permanence et à distance réduite le véhicule-cible et les autres voitures se tiennent plus à distance ou, en agglomération, sur des trajets parallèles. Dans le cas d'une observation appuyée par un dispositif de balise GPS les observateurs vont rouler à distance respectable et peuvent se permettre de perdre le contact visuel pour une courte période. La contre-filature devrait dans tous les cas de figure, se terminer 5 minutes après que la personne-cible soit passée. 5 minutes restent un temps long en ce qui concerne l'observation de la circulation sur la voie publique.

La précision est la clé du succès. Si 3 postes d'observation relèvent le même véhicule, avec la même plaque, on peut se dire que la personne-cible est effectivement suivie. Il faut de toutes façons débriefer plus tard, en partageant tous les détails observés et notés.

5. Critères d'exclusion

Les particularités des voitures, objets, et personnes qui ont déjà permis d'invalider la présence d'une observation sont très importantes à connaître. Ce catalogue en négatif est déconsidéré le plus souvent par la plupart des gens qui sont intéressés par le sujet. Pourtant, il apporte un certain éclairage.

En ce qui concerne les voitures de filature : ces voitures en général sont neuves, bien entretenues, à quatre portes, puissantes, et sans signes distinctifs. C'est pour cela qu'on peut déterminer plusieurs critères d'exclusion. Ainsi toutes les voitures de plus de 20 ans.

De plus, les unités de surveillance spécialisées vont se procurer des voitures de location où les vieilles voitures sont très rares, et ont accès ainsi à des voitures neuves, qu'ils peuvent changer souvent pour être toujours le moins reconnaissable possible. Les modèles particuliers, cabriolets, pickups, biplace, ne sont jamais utilisés. On rapporte aussi que les minibus et les fourgonnettes ne sont dans ce cas là pas utilisés, pas plus que des voitures rares, et chères, comme les Ferrari, Porsche ou Jaguar.

Les critères d'exclusion à retenir en ce qui concerne l'apparence sont par exemple le mauvais entretien, la rouille et les impacts sur la carrosserie, le tuning, l'abaissement des roues, un aileron, des pneus spéciaux, des jantes rajoutées, des colorations spéciales, des écritures sur la carrosserie, des véhicules à usages commerciaux, aussi les annonces avec numéro de téléphone (même s'il y a eu de rares exceptions), des équipements fixés sur la voiture ou à l'intérieur qui handicaperaient l'observation comme les fenêtres recouvertes de publicités, des accessoires personnels comme des housses de sièges particulières.

Un intérieur sale ou abîmé est aussi un critère d'exclusion. Comme le sont aussi des plaques d'immatriculation cabossées ou salies, ou avec des numéros qui attirent l'attention : numéros semblables ou curieux. Ou par exemple des vignettes d'assurance périmées.

De rares exceptions sont possibles. En Allemagne par exemple, le BKA-MEK utilise parfois des voitures sportives avec des jantes spéciales et des housses de sièges colorées.

Les critères d'exclusion en ce qui concerne les passagers, sont la présence d'enfants et d'adolescents, de personnes âgées de plus de 65 ans (dont la présence parmi les forces d'observation est presque nulle), des personnes obèses et particulièrement des femmes obèses, des femmes maquillées très ostensiblement ou vêtues avec des habits de luxe ou de manière recherchée, une apparence ouvertement folklorique ou de culture très éloignée de la norme sociale, comme une longue barbe, des turbans, des tatouages sur le visage, des lunettes de soleil en forme de cœur, des perruques lilas ou un voile islamique.

Il peut arriver que des flics en immersion se mettent à adopter une allure hors-norme correspondant au milieu qu'ils observent : ainsi à Paris, un type avec une iroquoise et des piercings sur le visage s'est révélé être un policier. Même si ça ne semble pas être l'habitude des flics, il faut garder à l'esprit que cela peut être une possibilité.

B) COMPORTEMENT DES PERSONNES-CIBLES ET DÉFENSES POSSIBLES À METTRE EN PLACE

COMMENT APPRÉHENDER UNE SURVEILLANCE

Pour la plupart des gens, il est difficile de développer des réponses adéquates face à la reconnaissance d'une observation sans que les flics ne le remarquent et ne s'y adaptent donc aussitôt. Au moment où l'on réalise que l'on est suivi, l'erreur classique est de tenter tout de suite de semer les flics. Dans ce cas, il y a de grandes chances que cela ne marche pas, et cela sera tout de suite reconnu et interprété.

La toute première règle de base lorsqu'on remarque une filature, c'est de ne pas montrer de réaction immédiate, à moins d'un danger imminent.

Et cela n'est jamais aussi facile que cela peut en avoir l'air. Car si l'on ne sait pas depuis combien de temps l'observation est mise en place ni ce qu'ils savent, des réactions trop vives peuvent alors indiquer plus qu'il ne faudrait à ces derniers. On ne sait pas alors quel comportement sera interprété comme normal et lequel comme suspect.

La reconnaissance d'une observation suscite dans un premier temps chez la personne concernée un fort sentiment de menace et un besoin d'agir très difficile à contenir. Une réaction sur le vif donnerait aux flics des indications importantes. On peut donner tout d'abord des indications sur la manière dont on a pu remarquer cette observation. Par exemple, la personne-cible a un téléphone et après un coup de fil, celle-ci se comporte bizarrement. Les flics vont donc pouvoir en conclure que la personne a été avertie par téléphone qu'elle était sous surveillance. La personne qui a contacté la personne-cible devient alors aussi une personne à observer. Ensuite, on peut donner des indications sur les personnes, les lieux et les actions qui ont de l'importance.

Par exemple, la personne-cible avait souvent des contacts avec une autre personne et interrompt ses relations avec elle de manière soudaine et injustifiée. À partir de cette réaction, la personne en question va aussi devenir une personne digne d'intérêt pour les flics.

LES PREMIÈRES MESURES

Si l'on remarque une filature alors que l'on n'est pas spécifiquement en train de commettre une action illégale ou en voie de le faire, on peut alors supposer qu'il n'y aura pas d'arrestations de suite et qu'il reste encore du temps pour réfléchir et discuter collectivement sur les conclusions à tirer de cette situation. Il y a de grandes probabilités pour que les premières conclusions à vif soient faites sur le coup de l'émotion et puissent être corrigées par une concertation collective où il est possible de rassembler plusieurs éléments afin d'analyser la situation au plus juste. Et il n'est pas rare de découvrir que des réactions qui au début semblaient évidentes, se révèlent après réflexion complètement inadaptées.

C'est pour cela qu'il est important de faire l'analyse à tête reposée pour faire le moins d'erreurs possibles et être objectif. Ce qui n'est vraiment possible qu'avec l'aide d'autres personnes. Mais cela ne veut pas dire qu'on peut le faire avec n'importe qui, car cela pourrait circuler trop largement et se répandre sous forme de rumeur. Et les flics peuvent engranger encore à travers ces rumeurs de nouvelles informations. On peut alors se retrouver soi-même pris dans une situation où il faut s'expliquer et réagir face à d'autres personnes.

Pour éviter ce genre de situation, il faut consulter des personnes de confiance choisies pour cela et maintenir ce cercle le temps qu'il faut pour réfléchir. En tant que personne-cible, on est trop concerné directement et émotionnellement et on ne pourra considérer les choses aussi objectivement qu'une tierce personne. On doit tenir compte des points suivants pour établir une analyse conséquente : quelle peut être la raison de l'observation ? Qu'est ce qui a pu inciter les forces de sécurité à s'intéresser de plus près à la personne-cible ? Est-ce pour des actions réalisées ou pour des contacts avec d'autres personnes fichées ? Il ne faut pas oublier que les flics peuvent complètement se tromper de personnes, avoir de fausses informations ou établir des

raisonnements incorrects. Ceci rend encore plus complexe l'analyse de leur comportement et de leurs actions.

Quelle image de la personne-cible ont les services d'investigations? Cette image peut se baser sur des actes allégués et des renseignements erronés et être ainsi éloignée de l'image que la personne-cible a d'elle-même. Quand est-ce que l'observation a pu commencer ? Quelles sont les informations que les forces d'observation peuvent à ce jour avoir obtenues, en prenant en considération qu'il y a forcément eu un surveillance des lignes téléphoniques en amont ? Quelles sont les raisons nécessitant une réaction immédiate ? Par exemple, pour protéger d'un danger d'autres personnes. Quelles personnes liées à la personne-cible sont menacées à leur tour ? Quelle relation devrait être interrompue ou réduite ? Pour quelles relations devra-t-il y avoir des prétextes précis afin de justifier leur existence ? Ou au contraire lesquelles devront être maintenues en l'état ? Avec quelles personnes la personne-cible a-t-elle été possiblement fichée dans des situations d'arrestations, d'instructions communes, ou avec qui a-t-elle habité officiellement, etc...?

ANALYSE

Il est intéressant de continuer de noter les informations et les observations et de les structurer pour élaborer une analyse de la situation. Ces documents devront bien sûr ne pas se trouver dans un domicile connu et être mis en sécurité, et par exemple cryptés. Il est toujours indiqué sur un ordre de perquisition le lieu de résidence principale et les autres lieux fréquentés par la personne-cible où des perquisitions pourraient s'avérer fructueuses et être effectuées pour aller chercher par exemple du matériel stocké. Ainsi de l'adresse des parents ou du conjoint. Plus on est attentif à la situation, plus les détails qui semblaient sans intérêt prennent de l'importance. Ce n'est pas pour rien que les officiers de police judiciaire mettent en place des dossiers d'instruction qui la plupart du temps décrivent les détails les plus insignifiants. Il est important pour cela de retenir les dates et les horaires précis afin de comparer le plus finement possible les mouvements de la personne-cible et ceux des flics. Il arrive trop souvent dans nos descriptions qu'on dise « je crois que c'était vendredi ou jeudi dans la journée... » et « C'était autour de midi » et en fait c'était le mercredi. Rien de cela n'est utilisable. La description des véhicules des flics est très importante aussi. Si la première fois pouvait suffire « une voiture d'une gamme moyenne noire qui roulait tout le temps derrière moi », cela ne suffira plus le jour suivant pour savoir si c'est à nouveau la même voiture. Il faut d'emblée une description précise et juste, concernant le modèle, la couleur, et la plaque d'immatriculation.

Et cela est plus facile à dire qu'à faire, mais l'importance de ces éléments doit être soulignée. Les voitures sont au centre de toute activité de surveillance et en même temps un bon point d'attaque puisqu'elles offrent chacune des particularités telles que la marque, le modèle, la couleur et la plaque d'immatriculation et qu'à cause des règles de circulation leur périmètre d'action est restreint.

Il est donc recommandé de noter de manière précise et en temps réel les observations, car de mémoire, même à court terme, se perdent des détails importants et particulièrement les petits détails de la rue et de ce qui s'y passe. Les photographies discrètes des agents de surveillance sont l'idéal, mais l'occasion de le faire sans risquer de se griller, se présente rarement. Les personnes sont difficiles à décrire si elles ne présentent pas de signes distinctifs notables. En revanche, sur des photos même de mauvaise qualité, on peut identifier les personnes de façon certaine. Pour la personne-cible, il est pratiquement impossible de faire des photos sans être vue. Car lorsqu'on est persuadé d'avoir reconnu la personne en position A et de l'avoir à portée de vue, on ne peut pas savoir si d'autres observateurs ne sont pas autour sans qu'on les ait encore identifiés. Les observateurs sont aux aguets des moindres gestes de la personne-cible et cela pour affiner leur profil de la personne en tant que suspect. Si la personne-cible n'est pas connue pour être un photographe, le fait d'avoir un appareil photo alertera automatiquement l'attention. Il est encore possible de prendre des photos avec le téléphone portable, mais cela demande aussi de l'entraînement pour photographier sans être vu.

COMPORTEMENT

La meilleure réaction et la plus évidente face au constat d'une observation est de ne pas réagir, de se livrer à l'activité la plus banale dans la mesure où elle ne risque pas de donner d'informations aux flics. Il est bien

entendu admis dans ce cas qu'il s'agit d'abandonner certains agissements qui donneraient des indices aux flics dès qu'on a reconnu une filature. Cela est rendu complexe à partir du moment où l'on ne connaît pas les raisons de l'observation. On peut seulement les présumer le plus souvent car le niveau de connaissances des flics est difficilement évaluable.

Normalement, une surveillance intensive ne dure pas plus de deux semaines, et cela à cause des ressources limitées des forces adverses. Et comme cela prend toujours un peu de temps pour pouvoir reconnaître qu'une observation est bien en cours, son constat n'est souvent possible qu'aux derniers jours. On se retrouve alors en fin de surveillance, mais cela ne veut pas dire en fin d'enquête. L'observation peut reprendre quelques jours plus tard. Dans la même enquête, la surveillance peut aussi se répercuter sur d'autres personnes de l'entourage et des indices peuvent les impliquer concrètement, par les écoutes téléphoniques, par exemple. La surveillance peut aussi se concentrer sur des lieux et des moments précis.

Dans certains cas, et plus particulièrement dans les suspicions de « terrorisme » de la part de gauchistes ou d'islamistes, la surveillance peut durer pendant des mois et, dans les cas les plus extrêmes, des années. Sur une si longue période, le conseil de se tenir au vert est difficilement applicable et par la quantité des renseignements obtenus, les flics vont inévitablement établir un tableau assez net des mouvements, contacts et relations de la personne-cible. Pour empêcher cela, on ne peut conseiller que de longues vacances à la mer, ou d'adopter un quotidien méticuleusement conforme au comportement qu'imposent les accompagnateurs indésirables en question. Comme ceci est un cas singulier et impliquant des situations personnelles et sociales singulières, on ne peut rien suggérer de précis mais seulement en rester au niveau des généralités.

Se doter d'un conseil juridique a du sens, sans pour autant ne compter que sur cela. Les avocats connaissent bien le champ pénal et ils peuvent apporter des choses intéressantes en la matière et sur les conséquences possibles (raffles, arrestations, prélèvements ADN, traitement des fichiers de police, etc.), mais en général ils n'ont pas beaucoup de connaissances en ce qui concerne la surveillance.

Les procès-verbaux d'observation dans les dossiers d'instruction sont écrits en prenant soin d'en masquer les techniques ou apparaissent seulement en résumés, sous la forme de « PV de synthèse ». En ce qui concerne les surveillances, les conseils des avocats peuvent seulement aider à comprendre la perspective des forces adverses afin de bien se préparer à toute éventualité.

MOYENS TECHNIQUES DE PROTECTION

Contre les moyens techniques de surveillance, on peut se prémunir au mieux mais sans garantie absolue. La bonne vieille méthode de ne pas avoir de conversations sensibles dans des lieux fermés, dans des voitures, de mettre des rideaux aux fenêtres, reste une protection essentielle.

Concernant les ordinateurs, il existe des publications spéciales¹.

En ce qui concerne la sonorisation des lieux, celle-ci semble beaucoup plus rare en France que l'usage des balises GPS, l'installation de caméras ou le traçage des téléphones portables par « sms furtifs », et nous ne disposons pas à ce jour de plus d'informations que celles pré-citées.

BLOCAGE DES TÉLÉPHONES PORTABLES ET DES MICROS

Pour les téléphones portables, on peut simplement enlever la batterie, cela peut être compliqué mais ne casse pas l'appareil. Pour la protection provisoire du téléphone en fonction, il faut utiliser une cage de Faraday, qui doit avoir un maillage très serré à cause des faibles longueurs d'ondes des fréquences GSM, pour véritablement ne laisser passer aucun signal. Cela peut par exemple être une boîte de métal colmatée minutieusement avec de l'aluminium.

1. Par exemple Guide d'auto-défense numérique, ouvrage collectif, 2010

Dans le commerce, on trouve aussi de petits sacs en tissu de fils métalliques faits pour les téléphones portables. Il est important que la fermeture du sac soit étanche et qu'il n'y ait pas le moindre interstice. Il n'est pas aussi facile qu'on peut le penser de pratiquement bloquer l'envoi de signaux depuis son portable. Un portable qui cherche du réseau amplifie assez vite sa puissance d'émission et aujourd'hui les téléphones arrivent à capter même dans les ascenseurs, des bâtiments en béton armé, etc. De plus, pour être sûr que ça marche, il faut ouvrir le sac pour regarder le portable et donc annuler l'effet de protection. Pour être sûr, il faut donc faire des tests préalables.

Il existe une autre possibilité, qui est de brouiller activement les émissions de signaux. Par exemple d'une balise présumée ou trouvée. Pour cela il y a deux options. Ou brouiller le signal d'entrée de la balise vers le satellite-GPS ou brouiller le transfert des données effectué en général par le réseau GSM vers les récepteurs des flics.

L'attaque sur le signal GPS est techniquement très complexe, vu que la balise GPS est un dispositif plus complexe qu'il ne semble. On peut trouver sur Internet des plans de construction de « brouilleurs d'ondes GPS », mais il sont souvent mal faits et pleins d'erreurs ou nécessitent des pièces détachées difficiles à trouver dans le commerce. Les signaux GPS sont très faibles, les antennes pour les capter sont donc très sensibles. Elles vont donc capter les signaux même brouillés.

Il n'y a pas non plus de marché légal pour les brouilleurs d'ondes GPS et avec l'expansion des localisations satellitaires dans tous les domaines de la vie, la difficulté à se procurer du matériel pour brouiller les ondes va aussi augmenter. Le blocage des transmissions de portable va par contre être facilité, étant d'intérêt commercial, par exemple pour les hôpitaux ou les prisons, et on peut trouver à cet effet des dispositifs sur le marché.

L'avantage d'un brouillage des signaux GSM, c'est que cela bloque en même temps les transferts des données GPS, la puce avec un système de triangulation et la localisation des téléphones portables grâce aux « smsfurtifs ». Il est important que la portée du brouillage soit vaste pour être efficace mais assez restreinte pour ne pas risquer de toucher à d'autres réseaux et appareillages. La portée trouvée habituellement dans le commerce est de 5 à 10m

Avec l'introduction des radios numériques TETRA, il est possible que les données GPS ne passent plus par le réseau GSM mais celui du TETRA. Ce qui donnerait une certaine sécurité aux flics dans leurs transferts empêcheraient les interceptions. De plus, cela ne laisse pas de traces. Il faudra donc à l'avenir penser à intégrer à son dispositif de quoi brouiller aussi le réseau TETRA.

On gagne aussi avec ces méthodes par le fait que les flics ne peuvent pas directement analyser les problèmes de transmission comme des mesures de contre-observation, car il peut aussi arriver qu'il y ait des problèmes techniques sur les réseaux. Mais au bout d'une journée de contacts interrompus, les flics s'orienteront vers la possibilité de contre-mesures à leur surveillance.

TROUVER LES BALISES

On peut aussi chercher une balise-GPS directement. Elle sera placée, comme il a déjà été décrit, selon deux schémas. Ou avec une batterie autonome, située dans un recoin de la voiture-cible. Ou fixée à l'intérieur avec une arrivée d'électricité prise depuis le système de la voiture. La balise est montée de façon à ne pas pouvoir bouger, ce qui impose des endroits aux bords assez rigides et cela peut se trouver sous la voiture. Il faut chercher par en dessous en introduisant le bras dans les endroits creux. Après une recherche poussée sous un pont mécanique, on a de grandes chances de trouver les balises éventuellement mises en place. Certaines sont tout de suite reconnaissables en tant que corps étranger vu qu'elles sont par exemple enrobées de scotch noir mais d'autres sont plus adaptées à s'insérer comme des pièces de voitures, de couleur ou dans des boîtiers plastiques noirs et mats. Le dispositif permettant les enregistrements des sons et des trajets, installé de manière permanente, est aussi à rechercher. Pour cela, il faut se munir d'outils de mécanicien et avoir du temps devant soi. Temps que les flics ont donc également dû prendre pour l'installer. Afin de mettre en place le dispositif de surveillance, la voiture doit être emmenée dans un lieu comme un garage pour y procéder aux opérations mécaniques. Cela veut dire que la voiture est empruntée par les flics pendant un certain temps. Et cela n'est pas toujours évident à faire et comporte de grands risques d'être remarqué. Il leur faut donc souvent de l'imagination et ils ont des

protocoles précis à ce sujet. Cela n'est donc mis en œuvre que dans des circonstances où l'enjeu est important. La manipulation peut être rendue plus compliquée lors de la présence d'alarme, ou en garant son véhicule dans des parkings surveillés, ou directement devant la maison. Tout cela n'exclut pas que des professionnels décident de ne pas prendre la voiture et de le faire sur place bien que cela leur demande plus de technique et d'efforts, on peut ainsi penser qu'ils ne le font qu'en dernier recours.

De plus, il est possible de laisser des marques qui indiqueront si le véhicule a été déplacé ou non.

Il faut aussi fouiller toutes les zones où se trouvent des dispositifs électroniques qui peuvent s'ouvrir et se refermer facilement à l'aide d'outils adaptés. Par exemple, les lumières intérieures, le tableau de bord, les portes, les rétroviseurs, le plafond et pièces fixées en hauteur, les sièges par contre ne peuvent s'ouvrir que difficilement sans laisser de traces. Pour cette raison, ce ne sont pas de bonnes planques. Il n'est pas rare de pouvoir reconnaître une intervention par l'état des visseries et autres fermetures. Si les pièces étaient rouillées, sales, ou poussiéreuses avant, par exemple. Un autre point faible de la mise en place de ces dispositifs, sont les bruits qui interpellent car les microphones doivent être mis à proximité de la place supposée de la personne-cible. Par exemple, dans les ouvertures pour les aérations ou au plafond avec les câbles de jonction placés le long des bords de la fenêtre. On nous a rapporté un cas d'installation d'un auto-radio trafiqué.

RÉACTION DES FLICS

Toutes ces contre-mesures mises en place peuvent être remarquées par les flics et cela ne peut rester sans conséquences. Des contre-mesures vont influencer le cours de l'enquête et la surveillance elle-même. Cela va d'abord confirmer les observateurs dans leur première intuition que la personne-cible représente un enjeu puisqu'elle se comporte de sorte à éviter d'être suivie et donc de manière suspecte. Il faut bien sûr penser que les flics vont avoir tendance à croire en leur supposition quoiqu'il arrive, même s'il ne se passe rien. Ils chercheront ainsi de manière effective à repérer des comportements ouvertement conspiratifs. Et leurs mesures de surveillance vont pouvoir être prolongées suite à l'établissement de preuves les justifiant. Il est de rares cas où les flics ont mis en place des mesures nouvelles face à la découverte de leur surveillance. Par exemple, en Allemagne, lorsque la personne-cible s'était avérée l'avoir remarqué, il a été fait usage de voitures privées par les flics qui pouvaient aussi embarquer à bord leurs propres femme et enfants, ou chiens, rendant ainsi encore plus difficile leur reconnaissance.

De plus, le comportement de la personne-cible est soumis à l'analyse en vertu des mesures de défense qu'elle va mettre en place. Va-t-elle changer de manière de communiquer ? Avec qui va-t-elle prendre contact avant d'avoir remarqué être suivie et après ? Va-t-elle retirer la balise sans le dire à personne ou va-t-elle en informer des personnes de confiance ? Ceci indiquant un sentiment de culpabilité ou d'éventuels complices. Existe-t-il des divergences entre les réactions publiques et privées de la part de la personne-cible ?

C) SEMER LA POLICE

Il s'agit ici de rappeler encore une fois que semer des flics avec succès est très difficile et risqué. Cela doit seulement être envisagé si cela s'avère absolument nécessaire.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LES CONTRE-FILATURES

Il existe plusieurs possibilités « préventives » souvent conseillées, mais non sans risque. De très longs trajets prenant une grande partie de la journée, des changements rapides de moyens de transport, cheminer au travers de zones désertes, etc. Ces méthodes ont tout de même quelques désavantages. Cela prend beaucoup de temps et demande une planification très précise, des moyens financiers adéquats, par exemple pour les voyages en train. La planification peut être réalisée par une tierce personne qui aura pu s'assurer de la possibilité de sa réalisation comme par exemple de pouvoir changer de train sans se faire voir. Au final, la méthode du « plus on en fait, plus on est efficace » n'est pas toujours la meilleure pour ce qui est de reconnaître une observation. Du fait de ne pas connaître les ressources et les motifs de l'adversaire, il restera toujours des risques. Il est aussi déjà arrivé que quelqu'un, en allant à un rendez-vous pour une action, doive passer une demi-journée à traverser la ville, sautant du métro au taxi, du taxi au bus pour semer d'éventuelles filatures. Les flics qui opéraient sur cette filature ont reporté méthodiquement tous les mouvements de cette personne, mouvements qui aiguisaient leur curiosité au fur et à mesure, quant aux personnes qui seraient au rendez-vous et quant à la nature de ce dernier. Personnes qu'ils ont naturellement photographiées et pu identifier par la suite.

Le problème central n'est pas d'arriver à échapper au regard de la position A et d'être hors d'atteinte, mais de rester hors de la zone cernée par les flics en planque afin de rester hors d'atteinte de manière permanente. Il faut alors se déplacer à un autre endroit où l'on peut espérer qu'il n'y ait pas de dispositif de surveillance mis en place.

Pour semer des flics, il faut se doter d'un imaginaire sur la question afin de penser les techniques possibles et les comportements à adopter une fois en situation. Il ne suffit pas de monter l'escalator d'un supermarché et de le redescendre tout de suite après pour échapper à une filature vu que les flics sont placés aux sorties. Et même s'ils ne peuvent pas se poster à chaque sortie, la personne-cible ne peut savoir lesquelles sont libres. Entrer à vélo dans une impasse qui débouche sur une voie piétonne peut semer des voitures de filature, mais il faudra penser où se diriger après, car sinon il est fort probable de les croiser aux prochains carrefours.

QUELQUES TRUCS

Le vélo est un des moyens de transport les plus adaptés pour cela. Il y a dans chaque ville en effet des trajets qui ne peuvent être suivis par les voitures ou par des flics à pied. Les zones dans lesquelles ces trajets débouchent doivent être rejoignables uniquement avec un délai de temps assez grand. Il faut donc savoir de combien de temps des voitures ont besoin pour faire les détours en question. Par exemple, les parcs ou les zones piétonnes sont le type d'obstacles qu'il peut être difficile à contourner pour une voiture. Lors de ces tentatives de décrochage, il faut penser à changer de moyen de transport et cela sans que par exemple le vélo garé ne puisse être retrouvé par les flics. Les transports publics, la voiture, un taxi sont des options à prévoir, tout comme attendre dans un lieu sûr pendant quelques heures pour que la recherche soit abandonnée avant de sortir à nouveau. Des bars ou des lieux publics ne sont pas conseillés. On le voit : une réaction spontanée juste après avoir réalisé être suivi n'a pas de grande chance de succès. Si l'on est en voiture, on peut essayer de semer une filature de manière offensive en accélérant à grande vitesse et en grillant les feux rouges. Les flics vont peut-être, au bout d'un certain temps, interrompre la filature, mais de toute façon ils prendront note d'une réaction suspecte chez la personne-cible. Et ce type de manœuvre n'a pas de sens si l'on pense avoir une balise fixée à la voiture.

En général, on peut dire que pour casser avec succès une filature, il faudra changer de moyen de transport. Mais cela sera aussi considéré comme un signal d'alarme par les flics car personne ne fait cela sans raison.

CONCLUSION

En tant que simple manuel technique, cette brochure a vocation à une obsolescence accélérée. Peut-être le temps qui s'est écoulé entre sa publication en français et l'écriture de l'original en allemand a-t-elle suffi à la rendre caduque sur plusieurs points. La rapidité d'évolution des techniques en question est extrême, ainsi que celle des législations. En tant qu'incitation à la contre-surveillance - à la contre-surveillance comme disposition et non comme technique -, son actualité doit en revanche rester entière. C'est cette disposition à l'étude des techniques policières et des dispositifs de surveillance qui permettra de tenir à jour nos connaissances, et d'imaginer de nouvelles parades.

Les révélations des dernières années au sujet des activités de la NSA américaine, du GCHQ britannique, et celles, moins tapageuses mais tout aussi sinistres, au sujet de la fraternelle coopération entre la DGSE, les services allemands, italiens ou espagnols et les agences de renseignement anglo-saxonnes achèvent d'établir, même pour les plus sceptiques, ce fait : nous vivons une époque de surveillance généralisée. Tout notre environnement et tous les objets du quotidien tendent à se changer en un tissu de mouchards se livrant à la collecte continue de toutes les données et métadonnées possibles nous concernant. Face au scandale de ces révélations, les services de renseignement n'ont à ce jour pas reculé d'un centimètre : la surveillance universelle et l'étroite coopération entre toutes les polices sont nécessaires à la "sécurité mondiale". La "lutte contre le terrorisme" est à ce prix. Il est certain que cette avancée du contrôle reconfigure considérablement nos possibilités d'agir sans laisser de traces et de communiquer sans être identifiés. Voilà qui ne doit pas nous faire oublier les techniques de surveillance physiques, traditionnelles. Car la surveillance cybernétique ne se substitue pas à celles-ci, mais s'y ajoute; et les bonnes vieilles techniques policières s'avèrent en dernier ressort incontournables dès qu'il s'agit de cibler des personnes ou des lieux spécifiques. Tel était l'objet spécifique, limité de cette brochure.

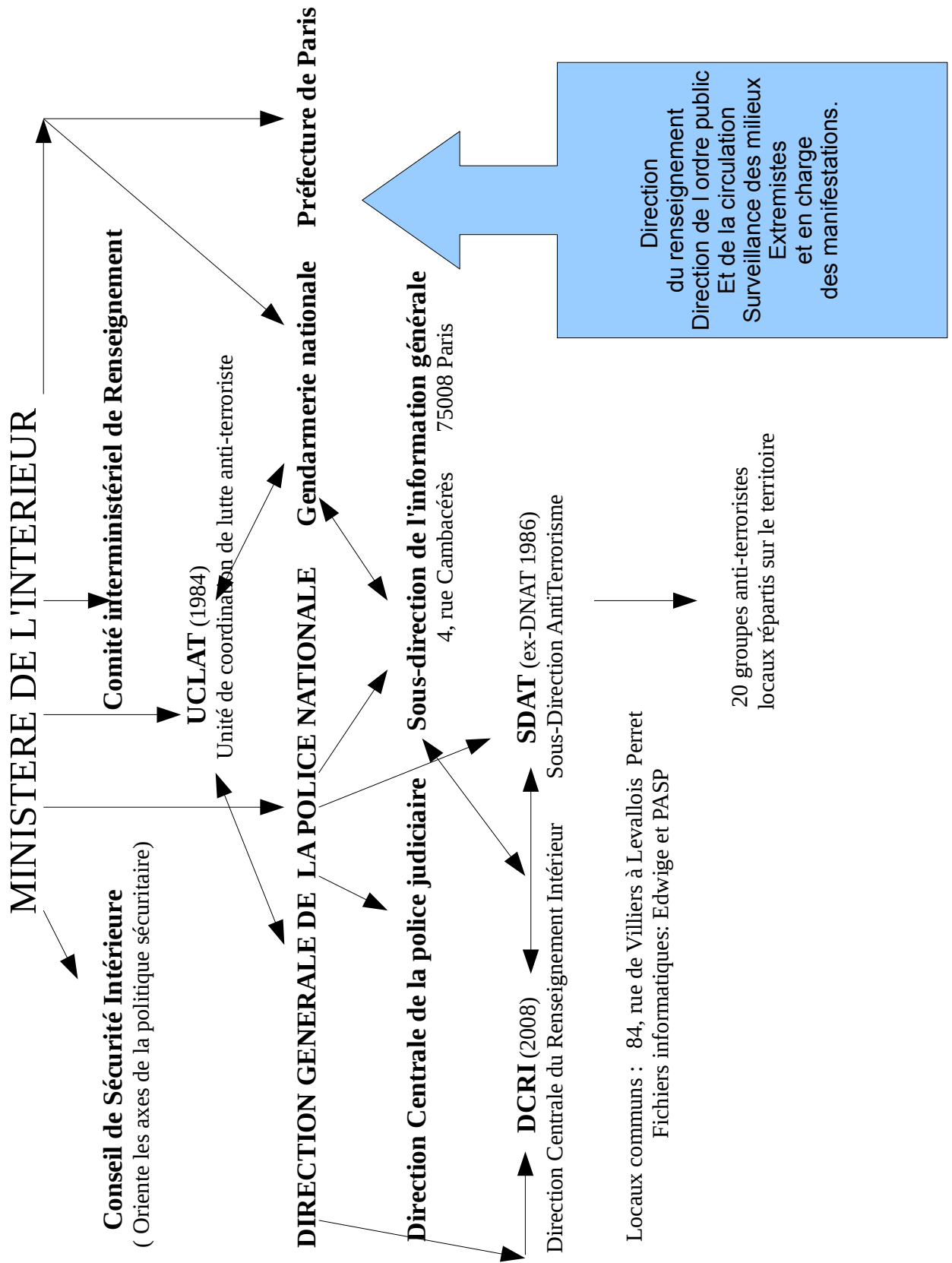
Nous ne nous faisons aucune illusion sur la possibilité du secret dans une époque comme la nôtre. À tout le moins peut-on vivre et agir discrètement, et maîtriser l'art de « laisser apparaître ce que peut et tenir dans l'ombre ce que doit ». Pour le reste, nous espérons seulement que l'un ou l'autre aura trouvé dans ces pages matière à accroître sa capacité d'agir.

ANNEXES

Sommaire des annexes :

1. Organigramme non exhaustif des services de surveillance en France
2. Exemple de demande de réquisition d'interception téléphonique
3. Actualité de la vidéosurveillance à Paris
4. Surveillance et filature d'un individu (cours powerpoint)
5. Trois moustachus dans une estafette
6. Renseignements et contacts utiles

1. Organigramme non exhaustif des services de surveillance en France



2. Exemple de demande de réquisition d'interception téléphonique

Type de réquisition d'interception téléphonique trouvé dans un dossier judiciaire

Cette pièce de justice visant les articles 81, 100, 100-1, 100-2, 100-3, 100- 4, 100-5, 100-6. 100-7 et 151 du Code de Procédure Pénale est ainsi libellée :

"J'ai l'honneur de bien vous prier de placer sous écoute la ligne téléphonique n°X.XX.XX XX.XX, attribué à M XXXXXXXXX.

Requérir la mise en place de tout dispositif permettant de déterminer l'origine des numéros appelant (rentrant) et d'identifier les numéros appelés (sortant).

Ne transcrire que les propos utiles à l'instruction en cours, m'avertir immédiatement dès que l'écoute aura cessé d'être utile et dans tous les cas, me rendre compte au moins une fois par quinzaine de la teneur des conversations échangées afin de me permettre d'apprécier s'il est ou non légitime de poursuivre la surveillance.

Les cassette ou bandes magnétiques ou CD-ROM utilisés pour les enregistrements seront placés sous scellés et déposés au greffe du tribunal de grande instance à PARIS (service des scellés).

Disons que la présente a une validité limitée à quatre ans"

Vu les réquisitions judiciaires adressées aux sociétés ELEKTRON et FRANCE TELECOM aux fins, chacune en ce qui la concerne, de place de l'interception visée supra.

Constatons, à l'heure figurant en tête du présent, que l'interception et l'enregistrement des correspondances émises par la voie des télécommunications intervenant sur la ligne numéro XXXXXXXX attribuée à XXXXXXXXX, est effective depuis ce jour à quatorze heures cinquante six minutes.

Pour informations, les défaillances sont récurrentes dans les dispositifs d'écoute, un exemple:

Constatons ce jour, à l'heure figurant en tête du présent, que plus aucune communication n'a été interceptée depuis le XXXX XXXXXXXX à XX heures XX.

Prenons dès lors attache téléphoniquement avec la permanence du service des Obligations Légales de la société France Télécom afin de nous assurer de l'absence de tout problème technique touchant le dispositif d'interception.

Notre qualité déclinée et le motif de motif de notre appel exposé, notre interlocuteur nous informe de la présence de communications sur la ligne interceptée .

Il nous est alors précisé qu'une intervention technique sur le dispositif d'interception sera effectuée le mardi XXXX au matin afin de déterminer l'origine de la défaillance constatée.

3. Actualité de la vidéosurveillance à Paris

Article trouve sur le site de Libération le 20 novembre 2013

Sur la vidéosurveillance à Paris.

« En décembre 2011, la préfecture de police de Paris a lancé un « plan de vidéoprotection pour Paris » (PVPP). Au total, 1 105 caméras de voie publique doivent être installées, par le biais d'un partenariat public-privé avec la société Iris PVPP, une filiale d'Inéo-Suez. Coût du dispositif : 251,9 millions d'euros sur quinze ans. Début 2013, près de 1 000 caméras étaient déjà opérationnelles. Les images sont stockées pour une durée maximale de trente jours, et peuvent être exploitées par 2 500 policiers et pompiers assermentés. Le dispositif est piloté depuis un centre de commandement de la préfecture de police. Les vingt commissariats de la capitale sont également dotés de terminaux de visionnage.

Mais le PVPP ne s'arrête pas là. Les enquêteurs peuvent accéder en temps réel au réseau de la RATP, de la SNCF, voire d'entreprises privées qui acceptent de le mettre à disposition (Printemps, Forum des Halles...). Un officier de police judiciaire peut également demander d'examiner des bandes a posteriori. *«Il nous suffit de demander les bandes à telle station, tel quai, et à une heure précise, et on nous les fournit»*, résume un policier.

Seule limite : les enregistrements de la RATP sont conservés 72 heures. Il faut dire que la masse de données est considérable. L'entreprise compte 9 000 caméras dans les métros et RER et plus de 18 500 dans les bus et tramways. Quant à la SNCF, elle dispose de 4 596 caméras dans les gares franciliennes et de 6 559 dans les trains. L'entreprise n'a pas été en mesure d'indiquer la durée de conservation des bandes. Quoi qu'il en soit, on est bien loin du dispositif *«a minima»* décrié par NKM. »

Etre capable d'adapter des gestes et techniques professionnelles en intervention en rapport avec la nature des risques rencontrés.

Maîtriser les principes généraux de sécurité et d'action (P.G.S.A.).

S'approprier des techniques de surveillance et de filature d'individus susceptibles d'être interpellés.

SURVEILLANCE ET FILATURE D'UN INDIVIDU

I – DEFINITIONS

1 Surveillance

On entend par surveillance l'action d'observer secrètement et attentivement d'un point fixe les faits et gestes d'un ou plusieurs individus, dans le but d'enrichir les investigations en cours, puis de les relater avec précision dans un procès verbal.

2 Filature

On entend par filature, l'action de suivre et d'observer secrètement et attentivement les déplacements, faits et gestes d'un ou de plusieurs individus, dans le but d'enrichir les investigations en cours, pour pouvoir les relater avec précision dans un procès verbal.

II – DONNEES GENERALES

Ces missions d'investigation peuvent être opérées par des policiers exerçant en civil ou en tenue, sur initiative ou sur instruction. Ces surveillances doivent être portées à la connaissance des hiérarchies des policiers impliqués.

Des qualités physiques, intellectuelles et morales sont souhaitées pour une plus grande efficacité de ces missions :

Qualités physiques :

Au plan de la morphologie, le policier est une personne qui passe inaperçu (taille moyenne, corpulence moyenne, pas de signe particulier□).

Sur un plan vestimentaire il ne doit pas laisser de trace dans le souvenir des individus surveillés. Pour cela, il ne doit pas attirer exagérément l'attention par une apparence hors du commun. L'utilisation d'accessoires vestimentaires peut aider à modifier l'image de la silhouette du policier (casquette, veste, parapluie, lunettes,□)

Le dynamisme et l'endurance sont indispensables pour rester apte à l'observation et à la prise de décision au terme de longues heures de surveillance, parfois éprouvantes. Il est impératif d'avoir de bonnes capacités auditives et visuelles pour optimiser l'observation. Le calme et la maîtrise de soi sont aussi nécessaires.

Qualités intellectuelles :

Au premier rang de ces ressources figure la mémoire. Dans la vie quotidienne, il est difficile de faire le tri des informations qui assaillent l'esprit. C'est dire la difficulté de celui qui va être constamment à l'affût d'indices pertinents utiles à l'enquête. Il est conseillé de noter par écrit les faits les plus importants et ne pas s'en remettre à sa seule mémoire.

Le sens de l'orientation permet au policier d'évoluer facilement dans toute sorte d'environnement, de se situer à tout moment pour renseigner la procédure.

Durant cette mission, le policier doit faire preuve d'aptitude à jouer la comédie et s'adapter en permanence à son environnement. « L'improvisation » adaptée du policier à certaines situations permet le recueil d'informations importantes pour l'enquête.

Qualités morales :

Le policier peut assurer cette mission de surveillance de façon isolée. Travaillant au sein d'un groupe d'enquête, chacun doit apporter une contribution sans arrière pensée, non mesurée. La franchise du groupe est fondamentale. Il est parfois tentant de magnifier son action et de jeter sur une affaire un éclairage personnel, qui aurait pour conséquence de fausser le raisonnement des personnes amenées à intervenir par la suite. Cela peut même compromettre gravement la sécurité des policiers intervenants.

III – LES PRINCIPES GENERAUX DE LA FILATURE

Plusieurs principes s'appliquent aux filatures, néanmoins le policier doit savoir les adapter au moment opportun. La filature est une mission qui doit être préparée avec soin. Elle exige toutefois du policier beaucoup de facultés d'adaptation.

Analyse et préparation de la filature

D'une façon générale, c'est la recherche d'éléments et indices utiles à l'enquête qui définit les objectifs de cette surveillance.

Une reconnaissance ou surveillance préalables des lieux peut être nécessaire afin d'optimiser la mission de filature.

La tactique d'action mise en place par les policiers répond aux questions suivantes :

-QUI est suivi ?

enseignements obtenus sur le ou les individus à suivre

Signalement

Identité

Antécédents judiciaires

Déterminer la qualité de témoin, d'auteur, de co-auteur ou de complice

-QUI suit ?

Organisation et définition des rôles de chaque policier.

Il faut attribuer à chaque policier ou équipe de policiers, un ordre chronologique d'intervenant, qui peut bien sûr être remis en cause à tout moment par l'évolution de la situation.

-OU ?

Lieu du début de la filature

Limite géographique de la filature

Lieu de fin de filature

-QUAND ?

Heure de mise en place de la surveillance

Estimation de l'heure de fin de la surveillance en cas d'absence d'éléments utiles à l'enquête.

Estimation de l'heure de relève du ou des policiers effectuant la mission de surveillance.

-COMMENT ?

Moyens de locomotion

Moyens de communication

Effectif engagé

Moyen de recueil des renseignements (vidéo, photo, micro)

-POURQUOI ?

Infractions ou éléments recherchés (recherche du lieu de domicile, véhicule utilisé, fréquentations)

En tout état de cause, le ou les policiers ne doivent pas avoir d'a priori sur les capacités techniques ou physiques du ou des individus suivis.

Mise en place des effectifs :

La mise en place d'une mission de filature nécessite parfois un regroupement d'effectifs. Quand il est absolument indispensable, il s'effectue avec une grande prudence : Il est préférable d'arriver sur les lieux :

- d'une façon échelonnée
- chaque équipe isolément

Les relèves respectent ce même esprit :

- d'une façon échelonnée
- chaque équipe isolément

Les positions seront naturellement tenues dans le souci de ne pas être remarquées. Dans les cas de surveillance statique longue, les emplacements des équipes doivent varier. Si cela n'est pas possible, il faut envisager le recours à un poste d'observation.

Utilisation de la radio :

Pour préserver la discrétion en émission ou en réception, vis-à-vis du ou des individus suivis, mais aussi du public environnant, les policiers doivent faire preuve d'imagination et de prudence dans les méthodes de camouflage des moyens de communication (système vox, écouteurs discrets, kit piéton)

Même un enfant serait intrigué par un passant en grande conversation avec un sac plastique

Les interférences radioélectriques trahissent la présence d'un moyen de communication utilisé par le policier (bruit audible sur un poste radio au côté duquel se trouverait un téléphone cellulaire en fonctionnement)

- Dans le cas où la personne surveillée entre dans un établissement de grande taille recevant du public, les méthodes visées précédemment sont utilisées. La filature se poursuit donc à l'intérieur de l'établissement.
- Dans un établissement de moyenne ou de petite importance :
 - une surveillance extérieure discrète du lieu d'accès peut être mise en place jusqu'à la sortie de la personne surveillée. Il convient de surveiller dans ce cas, les éventuelles autres issues de l'établissement.
 - l'autre possibilité est de prévoir l'entrée d'un policier dans les lieux, lequel se mêle au public.
- Dans le cas où la personne surveillée entre dans un immeuble, un dispositif de surveillance est mis en place autour de celui-ci. Un policier chargé de localiser la destination de la personne dans l'immeuble entre dans le hall après un temps variable. Ce temps est adapté à la configuration des lieux, permettant ainsi au policier de ne pas être repéré lors de son entrée dans l'immeuble.
Il observe tous les indices utiles à la découverte des informations pouvant être recherchées (affichage de l'étage sur l'ascenseur, lumière palière allumée, boîte aux lettres ouverte par la personne surveillée, bruit de porte qui se referme sur un palier, dialogue sur un palier□)

Si l'objectif est perdu, les policiers communiquent entre eux avant d'entreprendre une action. L'un d'eux l'a peut être encore en vue. Sinon des recherches méthodiques s'imposent, la personne qui était surveillée se trouve probablement près du dispositif. L'affolement dans les recherches est absolument à éviter. D'une façon générale, penser aux solutions simples et logiques.

Supports automobiles :

Des moyens automobiles doivent être engagés dans la filature :

- Transport des policiers sur les lieux de départ de la surveillance
- Transport rapide d'un policier à repositionner dans le dispositif en tant que piéton
- Pour faire face à un changement de mode de locomotion de l'objectif.
- Le véhicule peut également être choisi comme relais de surveillance dans un dispositif piéton
- Il constitue également un support logistique (transport de matériel radio, vidéo,□)

FILATURE DANS LE METRO :

Le policier amené à effectuer une surveillance mobile dans l'enceinte du réseau ferré des transports urbains, doit respecter certaines règles spécifiques à ces lieux. Il évite ainsi les pièges liés à la configuration des lieux et au comportement d'une personne qui suspecte une surveillance.

- Dans le cas où la personne surveillée entre dans un établissement de grande taille recevant du public, les méthodes visées précédemment sont utilisées. La filature se poursuit donc à l'intérieur de l'établissement.
- Dans un établissement de moyenne ou de petite importance :
 - une surveillance extérieure discrète du lieu d'accès peut être mise en place jusqu'à la sortie de la personne surveillée. Il convient de surveiller dans ce cas, les éventuelles autres issues de l'établissement.
 - l'autre possibilité est de prévoir l'entrée d'un policier dans les lieux, lequel se mêle au public.
- Dans le cas où la personne surveillée entre dans un immeuble, un dispositif de surveillance est mis en place autour de celui-ci. Un policier chargé de localiser la destination de la personne dans l'immeuble entre dans le hall après un temps variable. Ce temps est adapté à la configuration des lieux, permettant ainsi au policier de ne pas être repéré lors de son entrée dans l'immeuble.
Il observe tous les indices utiles à la découverte des informations pouvant être recherchées (affichage de l'étage sur l'ascenseur, lumière palière allumée, boîte aux lettres ouverte par la personne surveillée, bruit de porte qui se referme sur un palier, dialogue sur un palier□)

Si l'objectif est perdu, les policiers communiquent entre eux avant d'entreprendre une action. L'un d'eux l'a peut être encore en vue. Sinon des recherches méthodiques s'imposent, la personne qui était surveillée se trouve probablement près du dispositif. L'affolement dans les recherches est absolument à éviter. D'une façon générale, penser aux solutions simples et logiques.

Supports automobiles :

Des moyens automobiles doivent être engagés dans la filature :

- Transport des policiers sur les lieux de départ de la surveillance
- Transport rapide d'un policier à repositionner dans le dispositif en tant que piéton
- Pour faire face à un changement de mode de locomotion de l'objectif.
- Le véhicule peut également être choisi comme relais de surveillance dans un dispositif piéton
- Il constitue également un support logistique (transport de matériel radio, vidéo,□)

FILATURE DANS LE METRO :

Le policier amené à effectuer une surveillance mobile dans l'enceinte du réseau ferré des transports urbains, doit respecter certaines règles spécifiques à ces lieux. Il évite ainsi les pièges liés à la configuration des lieux et au comportement d'une personne qui suspecte une surveillance.

Principes généraux :

Il faut raccourcir la distance entre les policiers et l'individu suivi, en surface, avant que la personne surveillée ne descende dans une bouche de métro.

Quand la direction de la rame est déterminée, il est parfois utile qu'un piéton double l'objectif et le précède sur le quai, permettant ainsi de ne pas perdre l'individu lors d'une montée précipitée dans un wagon en instance de départ.

Lorsque la personne surveillée arrive sur le quai, il faut envisager qu'elle peut ne pas prendre une rame ou emprunter un couloir de correspondance.

Pendant les heures creuses, le policier de tête monte dans la même voiture que l'objectif, le laisse s'installer et se place dans son dos. Le reste de l'équipe se partage dans les voitures contiguës. Quand le voyage se prolonge, il est nécessaire de relayer le policier de tête.

Pendant les heures d'affluence, il est préférable que l'ensemble du dispositif prenne place dans la même voiture que la personne suivie. Les policiers se positionnent près des portes, et plus particulièrement celles par laquelle la personne doit logiquement sortir.

Observez à chaque entrée de la rame en station, la position des sorties : vous y gagnerez en naturel et éviterez ainsi de suivre une personne distraite au bout d'un quai en cul de sac.

Dans les wagons, les jeux de miroirs qu'offrent les vitres permettent de très bonnes observations.

La sortie vers la surface est un moment critique, il faut à nouveau resserrer le dispositif pour ne pas perdre l'objectif.

Dans les escaliers mécaniques, il a été remarqué que la personne surveillée avait tendance à ne pas dévisager les personnes qui le suivaient immédiatement. Elle observe plutôt en contrebas. On pourra donc se tenir près de l'objectif dans ces moments-là et ne laisser s'interposer que deux ou trois personnes. L'erreur est d'hésiter longtemps avant de s'engager ou de stationner au pied de l'escalator.

Signes laissant penser que l'individu est méfiant :

1) L'individu descend sur un quai désert, s'installe sur un banc et laisse passer plusieurs rames sans il « filtre » tous les arrivants au débouché des couloirs.

- Dans la mesure du possible, les policiers restent dissimulés dans les escaliers ou les couloirs. Si un piéton est envoyé au contact, il doit prendre le premier train qui arrive, même si la personne surveillée reste sur le quai.
- Il descend à la station suivante pour pouvoir réintégrer le dispositif plus tard.

2) Dans le cas où l'individu descend ou monte précipitamment d'une rame au moment de la fermeture des portes, *le policier n'agit pas de la même façon*. Il est conseillé de le laisser partir.

- Quand le sujet est descendu brutalement d'un wagon il peut être tenté de prendre le convoi suivant. Vous pourriez donc le retrouver plus loin sur la ligne. S'il opte pour sortir de la station où il vous a faussé compagnie, les équipes motorisées peuvent avoir la chance de le retrouver en surface.

- Quand il est monté précipitamment dans la rame au moment du départ et qu'il n'y a pas de correspondance avant plusieurs stations, vous pouvez essayer de le récupérer plus en avant sur la ligne en vous faisant déposer par un véhicule.

En autobus :

Quand un objectif emprunte un autobus, un piéton du dispositif de la filature doit monter avec lui et s'installer, quand cela est possible, dans son dos. Si le voyage se prolonge, des relais peuvent être utiles. Les équipes motorisées devront s'assurer de la position de l'individu suivi dans le bus.

Ce moyen de transport, très haut sur ses roues, peut constituer un excellent poste d'observation pour la personne surveillée, surtout si cette dernière reste debout. Assis dans le sens contraire à la marche, il est bien placé pour repérer une filature. Il faudra donc agir en tenant compte de ces facteurs.

Le reste du dispositif peut suivre l'autobus en voiture pour permettre les relais éventuels et anticiper tout changement de direction de l'individu suivi.

En train :

Dans les grandes gares, le passage de relais s'effectue par convention à l'extrémité du train, à hauteur de la motrice, par un signe de reconnaissance.

Dans les autres gares, l'emplacement du relais est proposé par l'équipe d'accueil.

Le policier suit l'individu jusqu'à sa montée dans le train. Il attend le départ du train et communique rapidement avec précision au service susceptible d'assurer la réception de l'individu :

- L'heure de départ effectif du train.
- Les numéros de voiture pris au départ.
- Un signalement descriptif détaillé de la personne.

FILATURE EN VOITURE, A MOTO :

Principes généraux :

Les véhicules doivent passer inaperçus. A défaut de disposer de statistiques précises sur la répartition en fonction de la marque, du type et de la couleur, on choisit parmi les modèles les plus répandus et de couleur neutre. Les voitures devront être peu encombrantes, maniabiles et nerveuses. Un parc composé principalement de grosses berlines n'est pas adapté à la filature en ville, bien qu'il permette parfois de se déplacer confortablement sur autoroute.

Aucun signe particulier ne doit apparaître à l'intérieur comme à l'extérieur des véhicules. Antenne courte, plaque d'immatriculation vissée, radio portable, appareil photo ou gyrophare visibles de l'extérieur sont des éléments permettant d'identifier un véhicule de police.

Un dispositif de filature comprenant plusieurs véhicules permet de faire face à la plupart des situations. Engager trop de moyens peut être nuisible en raison des difficultés de coordination.

Les déplacements les plus discrets se font par un policier seul à bord d'un véhicule. D'autres solutions peuvent toutefois être envisagées :

- un équipage composé d'un homme et d'une femme
- un équipage composé de deux femmes
- un équipage composé de deux hommes dont un est dissimulé sur la banquette arrière.

Les motos ou les autres deux roues peuvent être utilisés comme moyens complémentaires. Leur terrain de prédilection étant la ville et ses encombrements, c'est là qu'ils doivent être particulièrement utilisés, pour raccrocher une filature perdue. Sur des grandes distances, l'inconvénient majeur est le manque d'autonomie en carburant.

Dans certaines circonstances, une moto se fait remarquer quand la circulation est fluide et qu'elle doit rester derrière l'objectif :

- en plein jour, à cause de l'obligation qui est faite à ces véhicules de rouler en feux de croisement allumés
- la nuit, à cause d'un phare unique.

Déplacements :

C'est le véhicule de tête qui signale le moment où il est prêt à être relayé par un des autres véhicules du dispositif, placés en retrait. Les déplacements et les arrêts momentanés se font de manière naturelle. C'est ainsi que l'on veillera à ne pas calquer exactement son allure sur le véhicule suivi, en maintenant un écart trop parfaitement constant avec lui.

Selon la densité de la circulation et la nature des voies empruntées, laisser s'intercaler un ou plusieurs véhicules entre le premier véhicule de police et celui surveillé. Si cela n'est pas possible tenter de se soustraire du champ visuel offert par les rétroviseurs.

Quand la chaussée comporte plusieurs voies, occuper le terrain en répartissant les voitures sur toutes les voies de circulation plutôt que de circuler en file indienne. Cette méthode nous prémunit contre les risques d'enfermement lorsque la circulation est dense.

A l'occasion d'un changement soudain de direction, le véhicule de tête ne suit pas la cible, signale ce changement de direction et passe le relais à un autre véhicule du dispositif.

Dans la mesure du possible il faut resserrer pour éviter de franchir les feux tricolores en même temps que l'objectif.

Sur autoroute :

- on augmente la distance avec le véhicule suivi, tout en faisant des relais fréquents.
- à l'approche des embranchements de sortie ou des aires de repos, il faut resserrer la filature, circuler sur la voie de droite et s'attendre au changement de direction jusqu'au dernier moment. Dans tous les cas si un changement de direction est réalisé par le véhicule de police, il ne doit pas être signalé par les indicateurs de changement de direction.
- de nuit, le risque de confusion avec les véhicules, est très grand. Il faut donc ne pas quitter de vue les feux arrière du véhicule suivi. Une particularité sur le véhicule suivi aide les policiers dans leur discernement. (éclairage arrière défectueux, feu de brouillard□)
- si une filature à pied doit être mise en place (station service, aire de repos□), les piétons les mieux placés entrent immédiatement en action, déposés par les chauffeurs qui devront effectuer cette manœuvre avec le plus de naturel possible.

Signes laissant penser que l'individu est méfiant :

- change d'allure de façon injustifiée.
- s'arrête et repart aussitôt
- s'arrête au feu vert
- franchit le feu rouge
- s'arrête, après avoir tourné au coin d'une rue, et attend
- effectue des demi-tours (attention aux ronds points)
- change trop fréquemment de file
- se retourne ou regarde constamment dans son rétroviseur
- réalise un circuit insolite
- tourne sans indiquer son changement de direction
- tourne dans le sens opposé à celui indiqué.
- véhicule qui s'engage dans un parking souterrain ou peu fréquenté

Règles de prudence :

Certains lieux sont très défavorables aux policiers. Ces derniers doivent enquêter avec prudence.

En général, éviter de s'adresser au personnel employé dans des endroits fréquentés habituellement par l'individu surveillé, comme par exemple :

- aux concierges, qui peuvent rapporter la surveillance à des tiers, ce qui peut être nuisible à l'enquête.
- aux commerçants du quartier, qui, par amitié ou par intérêt, seront tentés de faire des confidences à leurs clients.
- à la réception de l'hôtel où l'individu semble connu.
- aux employés des guichets de sa banque.

Attention : l'individu suivi peut avoir un complice qui assure une couverture arrière (contre filature)

IV – LA SURVEILLANCE

Ainsi définie, la filature est une surveillance mobile, dynamique.

Lorsque les policiers sont conduits à surveiller une personne ou un objectif depuis un point fixe, on parlera plus précisément de surveillance (en langage policier : « planque »).

Une surveillance « statique » peut durer dans le temps.

Dans un souci de discrétion, les policiers utilisent un poste d'observation variable en fonction des éléments recherchés, du lieu où se déroule la surveillance, de l'importance de la mission, des moyens logistiques à leur disposition.

Ils utilisent entre autres, des véhicules, des habitations ou locaux commerciaux, le mobilier ou les constructions urbaines, les chantiers, la végétation, etc.

L'objectif pour le policier est de voir sans être vu.

Principes généraux

La recherche de discrétion conduit les policiers à prendre certaines précautions :

Dans un véhicule, le policier veille entre autre à :

- neutraliser la lumière du plafonnier,
- stationner réglementairement le véhicule de police et tenter de se fondre dans l'environnement
- aérer l'habitacle afin d'éviter l'apparition de buée sur les vitres
- neutraliser le signal sonore d'ouverture des portières lorsque la clef se trouve sur le contact
- couper le contact pour éviter l'éclairage du tableau de bord, des feux de stop en cas d'appui sur la pédale de frein
- ne pas claquer les portières
- adapter le volume de la radio
- mettre les téléphones cellulaires sur la position « vibreur » et couper les diodes lumineuses
- éviter les mouvements intempestifs dans l'habitacle
- ne laisser apparaître aucun signe particulier à l'intérieur comme à l'extérieur des véhicules. Antenne courte, plaque d'immatriculation vissée, toit rayé par le gyrophare, radio portable, appareil photo ou gyrophare visibles de l'extérieur sont, entre autres, des éléments permettant d'identifier un véhicule de police.
- stationner si possible un autre véhicule vide en prévision de la relève.
- ne pas fumer
- prendre garde aux reflets sur les objectifs des matériels utilisés (caméscope, appareil photo, lunettes d'observation)

Dans un appartement ou un local

- avoir l'autorisation d'utiliser les lieux
- ne se trouvant pas dans des locaux de police, il faut assurer la sécurité de l'armement et du matériel de l'équipe
- se placer en retrait par rapport à la fenêtre derrière laquelle on observe
- derrière l'observateur, le fond est de préférence sombre, la silhouette du policier ne tranche pas avec le fond
- prendre garde aux reflets sur les objectifs des matériels utilisés (caméscope, appareil photo, lunettes d'observation).
- prévoir un accès discret des effectifs de relève ainsi qu'une sortie discrète et rapide du poste d'observation

Dans les autres lieux, l'adaptation à l'environnement, le bon sens policier et l'aménagement du poste d'observation, alliés aux règles précitées, autorisent le bon déroulement de la mission

Plus généralement, et parlant de camouflage du poste d'observation, le policier veillera à respecter les points suivants :

BRUITS

REFLETS

OMBRES

MOUVEMENTS

COULEURS

SILHOUETTES

5. Trois Moustachus dans une estafette

Depuis 2009, la direction économique et opérationnelle de la Gendarmerie Nationale appartient au ministère de l'Intérieur. La Gendarmerie reste tout de même un corps militaire. Elle est divisée en deux formations : la Gendarmerie Départementale et la Gendarmerie Mobile. La première constitue une force présente en permanence sur 95% du territoire français tandis que la seconde exécute des missions de sécurité générale, de maintien de l'ordre et de renfort des unités territoriales. Les deux formations possèdent des services spécialisés en matière de surveillance.

Presque systématiquement le point de départ pour faire appel à ces services est une commission rogatoire demandée par un OPJ (Officier de Police Judiciaire) soit de la police soit de la gendarmerie, au juge d'instruction qui décide d'ouvrir une enquête. C'est la complexité de l'affaire qui détermine quel service va être chargé de l'enquête. L'OPJ qui a fait la demande reste la plupart du temps à la tête de l'enquête.

Unités de recherches : Brigades/Sections de recherche et BDRIJ

Il y a environ 350 Brigades de Recherches en France placée au niveau des compagnies de Gendarmerie. Leur but est d'assister les gendarmes du coin sur les enquêtes. Au même titre que d'autres services de la Gendarmerie (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie par exemple) elles jouent un moindre rôle en domaine de surveillance et de renseignement mais sont parfois amenées à pratiquer des filatures.

Les Sections de Recherche sont réparties dans les chefs-lieux des régions de Gendarmerie, on en dénombre une trentaine. Elles sont presque entièrement composées d'OPJ et jouent relativement le même rôle que les BR mais disposent de plus de moyens techniques. Elles sont formées à la filature et à l'observation.

Entre les deux existent au niveau des groupements de Gendarmerie les Brigades Départementales de Renseignement et d'Investigation Judiciaires (BDRIJ). Ce sont des équipes d'une quinzaine d'hommes qui travaillent principalement comme la police scientifique. Ils sont aussi chargés de tout ce qui concerne les fichiers centralisés. Ils assurent une permanence 24h sur 24 à la disposition des enquêteurs.

À noter que ces unités peuvent être saisies de leur propre initiative lorsqu'elles constatent un délit.

GIGN (Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale) :

Le GIGN a été réorganisé en 2007, ainsi le groupe d'intervention bien connu est rejoint par la force « Sécurité Protection », la force « Appui Opérationnel » et la force « Observation Recherche » (FOR). Cette dernière se charge du renseignement judiciaire, de la lutte contre le terrorisme et intervient aussi à la demande des unités territoriales. Son intervention est évaluée en fonction de la dangerosité du milieu visé, de la sensibilité de l'enquête et de la technicité nécessaire. La FOR est composée d'une trentaine de « super-gendarmes » dont quatre femmes qui sont amenés à travailler sur des affaires de terrorisme, de vol à main armée, de grand banditisme et de trafic de stupéfiants principalement. Ce sont les plus pointus en matière d'observation, de filature et de pose de matériels de renseignements. Ils sont capables d'assurer des filatures à temps complet aussi bien en milieu urbain que rural. Pour que la FOR intervienne il faut d'abord la venue d'une équipe d'évaluation qui détermine si la FOR est nécessaire.

6. Renseignements et contacts utiles

Direction Centrale du Renseignement Intérieur

84, rue de Villiers à Levallois Perret
0177923856



Issue du rapprochement de la direction centrale des renseignements généraux née en 1907 et de la direction de la surveillance du territoire en 1944, la direction centrale du renseignement Intérieur (D.C.R.I.) est créée le 1er juillet 2008.

L'objectif affiché est de neutraliser les menaces contre leurs proches et leur hiérarchie supérieure. Menaces résultant d'activités de services de renseignement de pays adverses, d'organisations se livrant à l'espionnage, au sabotage ou à la subversion. La DCRI est connue pour ses intrigues et sa passion du renseignement. Dotée par ailleurs de service de police judiciaire spécialisé, elle est en légalement autorisé à la surveillance et l'interpellation de personnes, de groupes et des organisations de nature subversive.

Les structures et le fonctionnement de la direction sont couverts par le «Secret Défense». Et les dépenses sont couvertes par le budget du ministère de l'intérieur.

Les services de la DCRI relèvent du seul directeur central du renseignement intérieur.

A suivre...

La DCRI va changer de nom, la future Direction *générale* de la Sécurité Intérieure (DGSI) devrait voir le jour en janvier 2014 et disposera d'une autonomie de moyens. Elle pourra ainsi plus facilement recruter des "éléments extérieurs" : linguistes, analystes, informaticiens, hackers, ingénieurs et contractuels issus du privé... Plus de la moitié des nouvelles recrues ne porteront pas l'uniforme bleu. Un choix que justifie le ministre par les nouvelles menaces qui sévissent sur le territoire. Les "côtés sombres de la réalité", selon ses termes, au premier rang desquels figurent le "terrorisme islamiste et les "cybermenaces".

Ce seront donc 430 emplois à venir dans la surveillance pour 3200 déjà en poste.

La SDIG, sous-direction générale à l'information, l'autre versant du renseignement, plus traditionnel, chargée notamment des mouvements sociaux, des violences urbaines ou de la détection de salafistes, est elle aussi restructurée. Désormais appelée "renseignement territorial", cette filière, souvent considérée comme le parent pauvre du renseignement, devait être valorisée, selon Manuel Valls. Son organisation se verra donc elle aussi "renouvelée", mais elle restera au sein des commissariats.